LE FEDERALISTE

revue de politique

Espérer le maintien de l'harmonie parmi plusieurs Etats indépendants et voisins ce serait perdre de vue le cours uniforme des événements humains et aller contre l'expérience des siècles.

Hamilton, The Federalist

VIe ANNEE, NUMERO 2, OCTOBRE 1964

LE FEDERALISTE

revue de politique

Directeur: Mario Albertini

Le Fédéraliste est la revue d'un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen. Sa base théorique particulière est la demystification de la justification idéologique des Etats souverains (la nation). Sa base pratique actuelle est la tentative de déplacer la lutte politique des domaines nationaux au champ supranational. *Le Fédéraliste* se propose d'étudier le sens du cours de l'histoire, les aspects du processus du pouvoir, la situation des cadres conceptuels de la connaissance politique, dans le but de rendre possible une action politique autonome. *Le Fédéraliste* a été publié pendant trois ans en italien. Pour ne pas limiter ses lecteurs aux seuls Italiens et pour tenir la promesse faite dès le départ, il paraît maintenant en français et compte paraître plus tard en anglais. Il vit grâce aux abonnements et à la publicité. A la fin de chaque année est publié le bilan.

Quatre numéros par an

Le numéro F. 3 - L. 400
Abonnement F. 10 - L. 1500
Abonnement de soutien F. 25 - L. 2500.
Abonnement méritoire F. 50 - L. 5000.

Direction et Administration: Corso Cavour 16, Pavia - CCP. n. 3/38688.
Rédaction milanaise: Via della Guastalla 1, Milano. *Rédaction lyonnaise:* B. Lesfargues, 22, rue des Essarts, Bron (Rhône) - CCP. n. 5654-32, Lyon.

TABLE DES MATIERES

La fin de l'équilibre bipolaire . . . . . p. 63

MARIO ALBERTINI, *La défense de l'Europe et la signification des armes nucléaires* . . . . . » 71

LES FAITS ET LES IDEES

L'enquête effectuée par 'Le Monde' sur les parlers maternels en France (m.m.) . . . . . » 92

A propos des rapport franco-allemands (g.m.) . . . . » 96

La Roumanie et la division socialiste internationale du travail (f.r.) . . . . . » 102

Petites notes (rogelin) . . . . . » 107

LES PROBLEMES DE L'ACTION

A toutes les organisations libres d'Europe . . . . . » 112

Le Comité régional lombard et le front européen de renouvellement démocratique fédéraliste . . . . . » 115

LES DISCUSSIONS

A propos d'« Une victoire à la Pyrrhus » . . . . . » 118

Pour une société polycratique . . . . . » 121

LES LIVRES

JOSEPH KRAFT, *The Grand Design. From Common Market to Atlantic Partnership* (m.s.) . . . . . » 134

U. ALFASSIO-GRIMALDI, I. BERTONI, *I giovani degli anni sessanta* (m.a.) . . . . . » 145

La fin de l'équilibre bipolaire

Notre revue était en voie de publication lorsque nous sont parvenues les nouvelles concernant la chute de Khrouchtchev et l'éclatement de la bombe chinoise. Ces faits ont une signification très claire. Ils marquent le passage de la première à la deuxième phase du système mondial des Etats qui s'est instauré à la fin de la dernière guerre mondiale sur les ruines du vieux système européen (national et colonial). Mais il n'est pas facile d'en reconnaître dès maintenant le caractère. Aucun fait accompli ne nous aide parce que les faits accomplis concernent la phase précédente. Et aucune idée toute faite non plus, car ces idées correspondent elles aussi à la phase révolue. Il va de soi que, tant que nous ne nous en débarrasserons pas, nous ne pourrons que projeter dans le monde de demain celui d'hier, tandis qu'il est certain que bien des choses qui sont apparemment encore très solides changeront. Il s'agit donc de faire un effort pour éliminer les idées toutes faites que nous gardons présentes à l'esprit et pour les remplacer par celles qu'une première analyse rationnelle peut nous suggérer. Nous dirons, pour préciser davantage, qu'il s'agit avant tout d'identifier le fil conducteur qui relie la chute de Khrouchtchev et la bombe chinoise à la ligne de développement de la politique mondiale, et ensuite de prévoir (du moins approximativement) ce qui va changer.

Le caractère des faits.

Avant tout, il faut les replacer dans leur cadre historique en rappelant: a) que la première phase du système mondial des Etats a eu un caractère bipolaire car à l'origine le poids des U.S.A. et de l'U.R.S.S. dans la balance mondiale du pouvoir était écrasant; b) qu'elle ne pouvait pas durer longtemps car ce poids écrasant était en même temps précaire, en raison de la disproportion existant entre la dimension des puissances hégémoniques et celle des zones soumises à leur contrôle. Au début cette disproportion fut atténuée par le caractère presque exclusivement militaire des rapports de pouvoir du-

rant la guerre et l'immédiate après-guerre. Mais avec la paix, fruit de ce qu'on a appelé l'équilibre de la terreur (il vaudrait mieux parler de "trêve" parce que dans la "communauté internationale" la "paix" comporte l'armement des Etats et les guerres limitées) elle se manifesta de plus en plus. Les embryons de vie nouvelle engendrés par le développement de la production matérielle et, dans le domaine politique, par la fin du nationalisme et du colonialisme de la vieille Europe — d'une part l'intégration européenne, de l'autre l'émancipation du Tiers Monde — se développèrent rapidement, en augmentant leur poids. Et il y a plus. Parmi ces centres nouveaux, certains étaient de nature à augmenter le nombre des pôles du système car ils auraient pu, une fois développés complètement, exploiter au moins en partie une dimension continentale et acquérir de ce fait un véritable pouvoir de décision à niveau international.

Or le premier exemple de ce développement a été la Chine. Khrouchtchev est tombé justement parce que le sort l'a obligé à diriger la tentative faite par l'U.R.S.S. d'arrêter la Chine pour conserver entre ses mains le contrôle du communisme international. C'était une tentative absurde car il est impossible de faire plier la Chine, mais c'était une tentative inévitable car les puissances hégémoniques ne renoncent pas spontanément à leur hégémonie. Le 15 décembre aurait été le jour où l'on aurait dû rendre les comptes. Ce jour-là, celui de la réunion préparatoire de la conférence communiste internationale, on aurait dû jouer cartes sur table. Mais au lieu de la condamnation de la Chine il en serait sorti pratiquement celle de l'U.R.S.S. Les réactions des partis communistes avaient montré que sur le terrain de la conférence, c'est-à-dire de l'épreuve de force entre la Chine et l'U.R.S.S., celle-ci, malgré son immense potentiel militaire, n'avait aucune influence même sur ses satellites les plus fidèles ou désormais les moins infidèles: les Etats de l'Europe orientale, l'Albanie mise à part, et les partis communistes de l'Europe occidentale, ce qui revient à dire que la Chine avait gagné avant même que la partie n'arrive à son terme. La classe dirigeante de l'U.R.S.S. voyait de jour en jour approcher non seulement l'heure de la défaite mais aussi celle de l'humiliation et elle n'avait qu'une possibilité: sacrifier Khrouchtchev pour brouiller les cartes et sauver la face. C'est ce qu'elle a fait. Quoi qu'on en dise, il n'aurait pas été possible de chasser Khrouchtchev du pouvoir pour des motifs exclusivement administratifs ou personnels, c'est-à-dire sans une base politique assez forte pour parer aux contrecoups que son élimination ne devait pas manquer de provoquer.

La Chine, défiée par l'U.R.S.S., a relevé le défi et a gagné. Qu'on se rappelle que, combattue par l'U.R.S.S. et privée de toute aide économique, elle n'a pas chancelé, mais au contraire qu'elle a surmonté la crise en montrant par là à elle-même, ainsi qu'au monde entier, qu'elle est en mesure de se développer toute seule. Elle a de la sorte fait tomber la tutelle russe, à savoir le dernier obstacle qui la séparait du statut de grande puissance. C'est pourquoi on peut considérer que la date de la chute de Khrouchtchev et celle de l'éclatement de la bombe chinoise — qui constitue le revers de la médaille — marquent la naissance du troisième pôle du système mondial des Etats, ou en d'autres termes, le début de sa seconde phase, la première phase multipolaire. Cette phase n'aura pas du tout le caractère tragique que prophétisent tous ceux qui, par peur du nouveau, ou par crainte de perdre une partie de leur pouvoir, ont agité l'épouvantail chinois. Elle aura, au contraire, des effets bénéfiques, parce que, en adaptant les rapports internationaux à la réalité actuelle de la balance mondiale du pouvoir, elle éliminera bon nombre des points de friction qui ont jusqu'à maintenant fait obstacle à la stabilisation de la détente.

Qu'est-ce qui changera?

Tout d'abord on verra la fin de la construction diplomatique bilatérale mise en œuvre par les U.S.A. et par l'U.R.S.S. pour se renforcer l'un l'autre quand ils s'aperçurent que leur leadership vacillait. Seul le monopole nucléaire pouvait maintenir une construction si artificielle. L'U.R.S.S. voulait conserver le contrôle du communisme international en isolant la Chine, en favorisant ses adversaires asiatiques non communistes et en se liant de plus en plus étroitement aux U.S.A., c'est-à-dire à la puissance qui exclut la Chine de l'O.N.U. et qui menace directement sa sécurité par la tête de pont de Formose et la guerre dans le Sud-Est asiatique. De leur côté les U.S.A. voulaient conserver la direction de l'alliance atlantique et renforcer les liens de solidarité avec les Etats de l'Europe occidentale en dissolvant l'intégration européenne (entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun) et en favorisant l'U.R.S.S., autrement dit la puissance qui menace directement la sécurité de l'Europe.

La victoire chinoise sur le plan nucléaire et sur le plan des rapports avec l'U.R.S.S. a enlevé toute raison d'être à ces desseins. Dans cette direction l'U.R.S.S. n'a plus rien à gagner, au contraire elle a tout à perdre. N'ayant pas réussi à faire plier la Chine, il ne lui reste, pour éviter la ruine tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur, qu'une politique: celle de l'unité du communisme international, y compris la Chine. Il est clair que cette unité ne pourra être désormais que polycentrique, donc de plus en plus précaire, même si sa faillite définitive est encore éloignée. Et il est clair aussi que cette politique exige de l'U.R.S.S. qu'elle accentue, au lieu de l'atténuer, la distance idéologique qui la sépare de l'Occident et par conséquent des U.S.A. lesquels, à leur tour, ayant perdu la carte soviétique, devront finalement affronter selon leur nature véritable les problèmes de la situation mondiale et européenne, sans jeux stériles menés sur deux fronts (1).

La fin de ces rapports bilatéraux entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. marquera également la fin d'une idée qui a jusqu'à présent induit en erreur bon nombre de personnes intéressées ou généreuses, celle selon laquelle seuls les U.S.A. et l'U.R.S.S. seraient des

---

(1) Cette prévision est fondée sur l'hypothèse d'une atténuation de la lutte entre l'U.R.S.S. et la Chine. Il y a cependant des commentateurs qui escomptent, au contraire, son aggravation. Nous croyons qu'ils ne considèrent pas un facteur essentiel: le besoin d'unité du communisme international. La rupture de cette unité entraînerait: *a*) la ruine de l'idéologie communiste là où le développement économique l'a déjà affaiblie, et par là-même, la décomposition de la base du pouvoir étatique, le parti unique; *b*) son affaiblissement là où s'impose, dans le but de développer l'économie, une concentration monolithique du pouvoir. Il est évident, d'autre part, que les dirigeants chinois, une fois dépassée la question de vie et de mort que la tentative de les excommunier avait fait naître, ne voudront certainement pas mobiliser à la fois les Chinois contre les Américains et contre les Soviétiques. Ils se borneront, sans doute, à les mobiliser contre les Américains pour des raisons idéologiques ainsi que politiques (ils ont, à l'heure actuelle, plus à gagner dans la zone asiatique soumise à l'influence américaine que dans les questions frontalières avec l'U.R.S.S.).

Bien sûr c'est vrai qu'il y a antagonisme entre les intérêts politiques et économiques de l'U.R.S.S. et de la Chine. Mais si notre observation est exacte, c'est vrai aussi que le conflit qui en résulte ne pourra être poussé jusqu'à ses dernières conséquences que lorsque l'U.R.S.S. — mais ce ne sera plus l'Union des républiques socialistes soviétiques — pourra se passer du communisme, c'est-à-dire lorsque son parti unique se sera effrité.

Le conflit entre l'U.R.S.S. et la Chine ainsi que tous les conflits impliqués dans les différentes "voies nationales" du communisme, montrent donc: *a*) la faiblesse de l'unité du communisme international dans la phase qui va s'ouvrir (le communisme n'est pas en mesure de résoudre les problèmes internationaux posés par son développement, il ne peut que les atténuer jusqu'à ce que ceux-ci le balaient); *b*) le point où se produira l'éclatement de cette unité (le communisme, encadré dans les Etats nationaux par le choix du "socialisme dans un seul pays", en est resté prisonnier et a trouvé dans la raison d'Etat et dans la politique internationale la limite de son développement).

puissances sages, les puissances sur lesquelles il faudrait s'appuyer pour établir la paix, la détente, le désarmement, la non-prolifération des armes nucléaires etc... Mais elle ne marquera pas, pour autant, la fin de la possibilité d'atteindre ce que ces objectifs ont de positif, au contraire elle la renforcera. Il ne fait pas de doute que la Chine aussi participera à cette politique qui trouvera de cette sorte, en passant de la presque bilatéralité à la multilatéralité, le soutien de forces beaucoup plus consistantes qu'auparavant.

Il faut ajouter que dans ce cadre nouveau la Chine obtiendra la place qui lui revient, le problème de l'unité européenne se posera d'une façon de plus en plus aiguë et le Tiers Monde verra s'affaiblir l'un de ses alibis: le titisme ou la fuite en avant dans la politique étrangère du "neutralisme actif" pour masquer les faiblesses de la politique intérieure et pour tourner les véritables difficultés de la politique internationale.

En ce qui concerne le Tiers Monde en général, il n'est pas possible dans cet article d'aller au delà de cette remarque. Quant à la Chine en particulier il est certain qu'elle finira par obtenir son admission à l'O.N.U., la neutralisation du Sud-Est asiatique et quelque chose de substantiel à Formose (au minimum un accord bilatéral sur la base de sa neutralisation, au maximum l'annexion). La Chine d'autre part ne pourra pas dépasser certaines limites pour les raisons suivantes: a) elle n'a plus besoin de frapper à droite et à gauche pour sortir de sa situation d'infériorité et elle doit au contraire exercer ses responsabilités de grande puissance; b) elle se trouve dans la phase stalinienne du communisme qui est objectivement caractérisée par une grande prudence en fait de politique étrangère; c) elle est obligée de suivre la politique d'unité du communisme international et par conséquent de ne pas trop s'écarter de l'U.R.S.S., avec toutes les conséquences que cela implique; d) elle rencontre en Asie même de solides points d'arrêt, à commencer par le Japon qui ne pourra pas faire moins que de rester lié aux U.S.A., même si c'est avec une plus grande autonomie, en raison de la structure et de la phase de développement de son économie capitaliste.

En ce qui concerne l'Europe, il faut garder présentes à l'esprit deux sortes de considérations. La première dépend du fait que l'U.R.S.S., pour maintenir l'unité du communisme international, devra de nouveau se montrer intransigeante envers l'Allemagne et l'Europe occidentale, sur le terrain politique du moins. Il ne s'agira plus de la rigidité stalinienne, mais cela suffira cependant pour montrer de nouveau à tous que l'U.R.S.S. est la puissance qui menace directement la sécurité de l'Europe occidentale. Celle-

ci par conséquent devra penser sérieusement à sa défense, moins pour faire face à des attaques proprement dites que pour les conjurer et pour disposer d'une base pour la protection des ses intérêts politiques et économiques.

Le second ordre de considérations dépend du fait que, dans l'état actuel de son organisation, l'Europe occidentale ne peut pourvoir efficacement à sa propre défense. L'O.T.A.N. est dépassée parce qu'il s'agit désormais de défendre l'Europe en tant que telle, et non plus seulement comme un pion du jeu mené par les U.S.A. Et la France ne suffit pas non plus, même si son deterrent *a indubitablement, pour des raisons géographiques, une fonction européenne, parce qu'elle ne peut pas défendre, à elle seule, même son seul territoire (son* deterrent *ne pouvant fonctionner que comme détonateur de celui des Américains).*

*Le problème de la défense de l'Europe est compliqué parce qu'il ne s'agit pas, comme naguère, de défendre les Etats en tant que tels, mais bien l'*unité de fait *de l'Europe occidentale dans le cadre des diverses phases de développement de son intégration. Or l'Europe a dépassé depuis un certain temps la phase au cours de laquelle sa politique de défense pouvait reposer exclusivement sur le leadership américain. Tel est le fait qui a provoqué la crise de l'O.T.A.N. et a constitué la base de la période "française" de la défense européenne. La France qui, au temps de la C.E.C.A. et de la C.E.D., soutenait politiquement la construction européenne, dans le cadre de la protection américaine, a ensuite joué ouvertement un véritable rôle de représentant politique de l'Europe quand le succès du Marché commun a fait surgir le besoin d'une volonté politique autonome.*

Mais ce rôle, qui devient à la fois de plus en plus nécessaire et de plus en plus difficile à exercer de la part d'un seul pays au fur et à mesure que l'Europe grandit, finira par échapper au gouvernement français. Celui-ci a pu l'assurer, au cours des dernières années, par suite d'un fait exceptionnel — la grandeur de de Gaulle — et d'un fait transitoire — la politique des U.S.A. face à l'U.R.S.S. et à la Chine dans la période de dissolution de l'équilibre bipolaire. Il est évident que la France a pu se présenter: a) comme une puissance, la seule, qui s'occupe vraiment de la défense et de l'indépendance de l'Europe, uniquement parce que les U.S.A. se sont appuyés sur l'U.R.S.S. dans leur tentative de faire obstruction au deterrent *français et d'étouffer dans l'œuf l'autonomie européenne, en confondant la politique de détente avec celle de leur propre hégémonie; b) comme le seul Etat occidental qui sache s'adapter à la nouvelle réalité des rapports internationaux par suite uniquement de la politique réactionnaire des U.S.A. vis-à-vis de la Chine et du Sud-Est asiatique. Et il est évident que la disparition des rapports spéciaux entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. (c'est-à-dire du fait que les U.S.A. favorisaient l'adversaire de l'Europe) et le changement, inévitable à bref ou à moyen terme, de la politique des U.S.A. vis-à-vis de la Chine, affaibliront la position internationale de la France et ses possibilités de représenter politiquement l'Europe, la fonction européenne de sa force de frappe — qui ne suffit cependant pas à faire s'aligner l'Allemagne — demeurant toutefois intacte.*

En conclusion l'Europe se trouvera privée ou presque de représentation politique au moment même où elle en aura plus besoin que par le passé à cause soit des nouveaux rapports internationaux, soit de l'état avancé de l'intégration économique. D'autre part il n'est pas douteux que la métode "communautaire" ne peut pas constituer une alternative au gouvernement français en tout ce qui concerne la représentation politique de l'Europe dans les secteurs désormais concernés, ceux de la défense et de la politique étrangère. Il n'y a qu'une alternative au gouvernement français, le gouvernement européen. Il est fou d'espérer qu'on puisse faire une politique européenne dans les secteurs de la défense et de la politique étrangère avec une "communauté", c'est-à-dire avec un groupe d'experts sans pouvoir politique, ou avec une Union confédérale, dans laquelle se reproduiraient telles quelles les divergences entre la France et l'Allemagne, tout en étant bien entendu que l'expédient de la M.L.F. (autrement dit la force nucléaire multilatérale) ne suffit pas pour résoudre le problème de la place de l'Europe dans les relations internationales.

On ne peut plus échapper à ce dilemme, ou un gouvernement européen, ou la continuation de la crise de la politique européenne et atlantique. L'épreuve de force entre la France et les U.S.A. est à la fois inévitable et insoluble. Elle est inévitable parce que, tant qu'on n'aura pas de gouvernement européen, d'une façon ou de l'autre, les exigences européennes seront mises en avant par l'Etat européen le plus fort et le plus libre, la France. Mais elle est insoluble parce que la France, à la différence de la Chine vis-à-vis de l'U.R.S.S., n'est pas en mesure de l'emporter sur les U.S.A. D'autre part les Etats-Unis ne peuvent pas, à leur tour, ne pas poursuivre l'épreuve de force avec la France car, tant qu'il n'y aura pas de gouvernement européen, l'unité diplomatique de l'Occident ne peut être assurée que par le leadership américain, c'est-à-dire par une ligne en contraste avec les exigences de l'autonomie européenne.

Ces difficultés actuelles de la politique mondiale dépendent du

fait que, virtuellement, l'Europe est le quatrième pôle de l'équilibre mondial (2). Mais elle n'a pas, à la différence de la Chine, un gouvernement. C'est en cela que réside la cause du plus grand déséquilibre dans les relations internationales, ce fait empêchant l'Europe d'occuper la place qui correspond à son poids dans la balance mondiale du pouvoir. Ce poids n'en existe pas moins, et par conséquent le déséquilibre ne cessera que lorsque l'Europe, par suite de la fondation de son propre gouvernement, occupera la place qui lui revient. A ce moment-là un principe tout à la fois très dynamique et très pacifique commencera à fonctionner, et il sera de la sorte aisé de procéder à bien des changements pacifiques dont le monde a besoin.

Le Fédéraliste

(2) C'est ici le lieu de rappeler que certains auteurs estiment comme nous que la phase bipolaire de l'équilibre mondial est close, mais qu'ils en ont fait coïncider la fin non pas avec l'avènement de nouvelles puissances continentales (la Chine et, virtuellement, l'Europe) mais avec le retour en force des moyennes et petites puissances. Pourtant, si l'on y regarde de près, ces prétendues puissances ne disposent pas d'un véritable pouvoir de décider et de guider au niveau international; elles ont seulement celui de faire chanter les grandes puissances. D'un autre côté si l'on pense que les moyennes et petites puissances sont en mesure d'acquérir une stabilité et une influence internationale, on perd de vue le cours de l'histoire et la ligne du développement de la politique mondiale, qui mènent tous deux à la formation de grandes unités continentales.

La défense de l'Europe et la signification des armes nucléaires

MARIO ALBERTINI

Le général Ailleret, chef d'état-major des armées, a publié dans le numéro d'août de la *Revue de défense nationale*, une conférence prononcée le 28 juin en présence des anciens auditeurs du collège de l'O.T.A.N., officiers supérieurs et hauts fonctionnaires des pays de l'alliance. Il s'agit en réalité d'une véritable prise de position du gouvernement français sur le problème de la défense de l'Europe, ce que le ministre des armées, Messmer, a confirmé le 21 juillet en déclarant que le général Ailleret n'avait pas du tout exprimé des opinions purement personnelles, ce qui du reste est évident étant donné les fonctions qu'il exerce.

Dans cette conférence le général Ailleret, après avoir affirmé que la théorie de la *flexible response* de Maxwell Taylor peut être considérée comme juste en général, mais erronée en ce qui concerne l'Europe, a soutenu: a) qu'une défense classique, ou "conventionnelle" comme on a l'habitude de dire, ne serait pas en mesure d'arrêter les Russes sur le rideau de fer (« le Rhin serait déjà une solution heureuse. La Somme, l'Aisne, les Vosges, le Jura, et les Alpes seraient une solution plus probable »); b) que l'appel aux armes atomiques tactiques pourrait peut-être permettre de bloquer l'invasion, « mais le prix pour le champ de bataille lui-même, c'est-à-dire pour l'Europe, serait immense... il est clair que l'échange nucléaire, même simplement tactique, écrasera complètement l'Europe sur 3.000 kilomètres de profondeur, depuis l'Atlantique jusqu'à la frontière soviétique ». Et il a conclu en affirmant que pour protéger vraiment l'Europe il faut revenir à la méthode de l'action nucléaire stratégique immédiate.

Ce retour à l'idée de la riposte nucléaire immédiate est-il juste ou erroné? Il s'agit en premier lieu d'établir quelles peuvent être pour l'Europe les conséquences de la théorie de la *flexible response*. Dans l'état présent des choses cette théorie n'est autre

que le propos de défendre l'Occident avec une stratégie qui prévoit, avant l'emploi des armes nucléaires, le plein déploiement de la guerre conventionnelle en Europe, et qui constitue par conséquent sa propre possibilité de vérification. Seuls, divisés et sans armes nucléaires, les Etats de l'Europe occidentale seraient emportés rapidement sans subir, justement pour cette raison, de grandes dévastations. Mais avec l'aide des U.S.A. et le dessein d'accroître leur propre engagement militaire au fur et à mesure qu'augmente celui de l'adversaire, l'Europe verrait s'embraser une fois de plus sur son sol la guerre portée au maximum de ses possibilités destructrices.

C'est une perspective inacceptable. Il s'agirait de la troisième guerre mondiale et non d'une guerre limitée. De nombreux millions de personnes mourraient, surtout parmi la population civile. Des villes historiques seraient détruites, des œuvres d'art et des souvenirs du passé qui constituent le plus grand témoignage vivant du développement de la civilisation qui est en train d'unifier le genre humain, civilisation qui, bien que s'étant manifestée partout, ne s'est déroulée sans interruption que dans la seule Europe. Les Européens qui se rendent compte de l'irréparable et de la gravité d'une destruction de ce genre, qui n'ont pas plus oublié la seconde que la première guerre mondiale, et qui, en ces années au cours desquelles la défense de l'Europe a été assurée par les Américains, n'ont pas perdu complètement leur sens des responsabilités, ne peuvent avoir le moindre doute. Il faut repousser toute politique qui comporterait pour l'Europe la possibilité d'une troisième guerre mondiale. Il faut faire tout ce qu'on peut pour la conjurer (1).

Mais pour conjurer la guerre il n'y a qu'un moyen, la menace d'une riposte nucléaire immédiate. Il est vrai qu'en face de cet

---

(1) Dans la préface au volume de David Irving sur la destruction de Dresde à la suite d'une attaque aérienne anglo-américaine, le général de corps d'armée aérienne Sir Robert Saundby a écrit: « Les avocats du désarmement nucléaire semblent croire que s'ils pouvaient arriver à leurs fins la guerre deviendrait décente et tolérable. Ils feraient bien de lire ce livre et de peser le sort de Dresde où 135.000 personnes trouvèrent la mort par suite d'un raid aérien où l'on avait utilisé des armes conventionnelles. Dans la nuit du 9 au 10 mars 1945, l'attaque aérienne de Tokyo, par des bombardiers lourds américains utilisant des bombes incendiaires et explosives, causa la mort de 83.793 personnes. La bombe atomique lâchée sur Hiroshima tua 71.379 personnes ». (Cf. David Irving, *La destruction de Dresde*, Laffont, Paris, 1964, p. 8). Sir Robert Saundby, qui était à cette époque l'adjoint du général de l'armée de l'Air, Sir Arthur Harris, poursuit: « Les armes nucléaires sont, bien entendu, beaucoup plus puissantes de nos jours, mais ce serait une grave erreur de croire qu'après leur éventuelle suppression, des avions utilisant des armes conventionnelles ne pourraient réduire de grandes villes en cendres et provoquer d'effrayants massacres. Supprimer la crainte des représailles nucléaires — qui font que la guerre totale équivaut à une annihilation mutuelle — serait permettre à l'éventuel agresseur d'être séduit par le recours à la guerre conventionnelle ». Sir Robert Saundby pense que la puissance nucléaire nous a permis d'entrevoir la fin de la guerre généralisée.

argument l'esprit cherche à s'échapper, comme un cheval effrayé, par mille voies toutes plus imaginaires l'une que l'autre. Mais il faut le retenir. Si l'on veut éviter la guerre en Europe il faut empêcher l'Union Soviétique, en quelque circonstance que ce soit, et avec quelque gouvernement que ce soit, de combattre en Europe. Et il n'y a qu'une façon de l'empêcher, c'est la menace de la riposte nucléaire immédiate. Personne n'a présenté un plan d'action qui puisse atteindre, avec des moyens différents, le même résultat. Et personne n'est en mesure de le formuler. Ailleret a raison (2).

* * *

En théorie on pourrait considérer une autre possibilité, celle du neutralisme au sens le plus étroit du mot. Il ne garantit pas tout à fait que l'on ne sera pas attaqué, mais s'il était appliqué

---

(2) Personne n'est en mesure de formuler un plan de ce genre parce que la guerre est un phénomène qui ne dépend pas du libre arbitre des hommes mais bien de la nature de l'organisation politique actuelle de l'humanité (dans ce cadre les armes nucléaires représentent l'embryon d'une situation nouvelle). Il est vrai que, nonobstant l'expérience contraire de l'histoire, beaucoup de personnes, et même des fédéralistes (mais sans conscience théorique du fédéralisme) croient encore que le recours à la force, et le choix du type de force à employer, dépendent exclusivement de l'éventuelle mauvaise volonté des gouvernants, quelle que soit la raison de leur mauvaise volonté, capitalisme, communisme, nationalisme ou autre. On pense encore qu'ils tiendraient la guerre entre leurs mains comme Jupiter la foudre. On entend encore dire de la part de scientifiques ou d'experts que la volonté de puissance serait une maladie qui atteint les peuples, comme si les Etats pouvaient garantir leur sécurité sans la puissance militaire, comme si leurs rapports n'étaient pas des rapports de force, comme si les Etats n'étaient pas des barils de poudre dans une atmosphère saturée d'étincelles. Mais c'est un fait que les gouvernants parlent de la paix et du droit quand le *statu quo* est à l'avantage de leur Etat, qu'ils parlent de la force ou de la guerre quand ce *statu quo* est au désavantage de leur Etat, et comme cette situation change et qu'il y a toujours des Etats auxquels convient la modification du *statu quo*, la guerre a toujours sévi et sévira toujours jusqu'à ce que, dans un temps désormais prévisible, elle soit devenue matériellement impossible.

à fond il pourrait garantir qu'il n'y aurait ni mort ni destruction. Il suffirait de ne réagir en aucune façon à l'agression, de ne pas se défendre en cas d'attaque. De laisser avancer l'adversaire sans tirer un seul coup.

Bien entendu, on ne peut s'attendre à ce que des gouvernements européens se comportent de cette façon. Autour des gouvernements on pouvait penser, jusqu'à ces dernières années, même en se trompant, à une hypothèse différente, c'est-à-dire à celle de la victoire du Parti Communiste en France et en Italie, à l'alignement qui s'ensuivrait de l'Allemagne occidentale et, de là, à l'élimination du risque de guerre en Europe au moyen d'une alliance permanente entre l'Union Soviétique et tous les Etats européens. Les communistes cherchent encore à suggérer cette vision, mais avec des possibilités de convaincre qui s'amoindrissent de jour en jour. C'est maintenant une donnée de fait, et très éclatante, au reste, que le camp des Etats "socialistes" se divise en s'élargissant, et présente de plus en plus les phénomènes classiques, traditionnels, des conflits de puissance entre les Etats.

La fausseté de la paix communiste une fois montrée, et ayant écarté comme irréelle l'hypothèse que non seulement avec les actuels gouvernements européens, mais même avec n'importe quel gouvernement, qu'il soit conservateur ou révolutionnaire, de droite, du centre ou de gauche, il serait possible d'obtenir un neutralisme complètement passif, il ne reste à prendre en considération qu'un moyen: l'organisation d'un corps clandestin de fanatiques décidés à accomplir tous les actes de sabotage, jusqu'à l'assassinat des chefs politiques et militaires, nécessaires pour empêcher les armées de leur propre pays d'entrer en action. Il va de soi qu'il suffit d'énoncer cette hypothèse pour se rendre compte de son absurdité. Mais il faut également la mettre en évidence pour ne pas laisser à qui que ce soit la moindre échappatoire sur le problème de la défense de l'Europe.

Résumons-nous: la *flexible response* ne défend pas l'Europe, au contraire elle la détruit. Le neutralisme ne sert à rien dans sa forme active (réagir seulement en cas d'attaque) et n'est pas possible sous la forme où il serait utile, c'est-à-dire sous une forme rigoureusement et complètement passive. Quelqu'un refuse-t-il la stratégie de la riposte nucléaire immédiate tout en voulant éviter à l'Europe le fléau d'une nouvelle guerre? Qu'il en donne la preuve. Qu'il s'arrange pour constituer l'organisation des fanatiques disposés à tout pour empêcher qu'elle se dechaîne, autrement nous aurons le droit de le considérer comme un menteur. Quelqu'un dit-il au contraire vouloir défendre l'Europe sans la menace d'une riposte nucléaire immédiate en cas de risque de guerre généralisée? Qu'il soit convaincu de son erreur s'il est de bonne foi, et dans le cas contraire qu'il soit démasqué pour ce qu'il est, une personne qui n'hésite pas à accepter la possibilité de l'extermination et de la destruction en Europe pour défendre des intérêts privés.

* * *

Parvenus à ce point il ne nous resterait qu' à analyser les aspects politiques de la riposte nucléaire immédiate, s'il n'était pas nécessaire d'éloigner d'abord un obstacle psychologique qui empêche beaucoup de personnes de considérer dans ses termes réels le problème de la défense de l'Europe. Cet obstacle est constitué par la façon dont on se figure d'ordinaire l'idée de la riposte nucléaire. S'agit-il vraiment d'une idée aussi bestiale que beaucoup le croient? Elle le serait indubitablement si la menace de la riposte, ainsi que l'existence même des armes nucléaires, comportaient vraiment la possibilité de leur emploi effectif. Et c'est cela que beaucoup craignent. Les armes nucléaires ayant détruit la possibilité de la victoire, c'est-à-dire le but de la guerre, la guerre nucléaire est, en principe, impossible. C'est pourquoi en général on ne pense pas qu'un chef de gouvernement sain d'esprit puisse menacer la sécurité d'une puissance nucléaire de façon à la contraindre à la riposte nucléaire, et encore moins qu'il puisse donner le premier, sans être vraiment au bord de l'abîme, l'ordre de lancer des bombes nucléaires. Mais on pense toutefois qu'il pourrait le faire s'il devenait fou, ou même que l'on peut arriver à la guerre nucléaire par erreur.

Avant de discuter le fondement de cette idée que l'on m'accorde une digression. En ce qui me concerne personnellement, et tout en ne professant aucune religion, je ne peux prendre en considération cette idée sans repenser, presque malgré moi, à la parole d'Einstein « Dieu ne joue pas aux dés avec l'Univers », et sans y ajouter « donc encore moins avec le genre humain ». Avec la guerre nucléaire on peut obtenir « n'importe quel niveau de massacre et de destruction », on peut tuer des centaines de millions de personnes, on peut effacer le genre humain de la face de la terre. Et un homme, non un Dieu, un homme seul, fou ou dans l'erreur, pourrait la déchaîner.

C'est l'idée la plus terrible qui soit apparue dans l'esprit humain. Mais personne n'est effrayé. Une idée semblable devrait induire l'esprit religieux à se demander si l'Apocalypse est en train de se rapprocher, l'esprit philosophique à reprendre l'exa-

men du sens de la présence humaine dans l'histoire, l'esprit scientifique à la démonter morceau par morceau, délibérément et froidement, pour voir si son apparente évidence ne cache pas quelque erreur. Mais rien de semblable ne s'est produit. Cette idée n'a pas mis effectivement les hommes en contact avec les aspects profonds de la réalité qu'elle prétend décrire. C'est un fait qu'on ne l'accueille en y ajoutant foi que pour autant qu'elle sert à communiquer un frisson équivalent à celui que procure un roman noir ou un film de terreur, ou bien comme matière à prédication si l'on est de ces hommes qui s'occupent seulement d'eux-mêmes, qui perdent la sensibilité à tout autre chose et ne retiennent de chaque idée que le seul aspect qui leur permet de se mettre en évidence. Voilà qui fait douter de sa vérité.

De toute façon, discutons-en le fondement. Voici les données. Les armes nucléaires existent. De plus il y a des hommes d'Etat à qui il appartient de décider de leur emploi. Et il y a enfin des militaires qui ont la possibilité de les déclencher ou de les lancer. L'un de ces hommes d'Etat peut donner l'ordre fatal s'il devient fou ou pour répliquer à une attaque nucléaire présumée de l'adversaire par suite d'une erreur des systèmes d'alarme. Il peut se produire encore une autre espèce d'erreur. Un homme d'Etat peut, durant un conflit limité qui mettrait en jeu, directement ou indirectement, deux puissances nucléaires, arriver graduellement à un point tel que, à lui ou à l'adversaire, il ne resterait pour ultime défense que les armes nucléaires. Ou bien quelqu'un des militaires (ou des couples de militaires) qui se trouvent aux points cruciaux de l'organisation chargée de lancer des missiles ou de lâcher des bombes, peut perdre la tête, ou se tromper par suite des erreurs d'un instrument.

Sur la base de cette description des données du problème, et pour chacune de ces hypothèses, on peut élaborer une casuistique pratiquement infinie, laquelle, en fait, nous est effectivement proposée tant par les romanciers ou les cinéastes que par les soi-disant experts en stratégie nucléaire de façon souvent essentiellement identique. Mais il ne vaut pas la peine de perdre du temps à l'examiner parce que cette description, qui constitue le point de départ de cette casuistique, est fausse même si au premier abord elle semble vraie, vraie suivant l'évidence, et par conséquent au-dessus de tout soupçon. Elle est fausse à cause d'une erreur d'imputation.

D'après cette description il y a d'une part des individus isolés (considérons en premier lieu les hommes d'Etat) et d'autre part les bombes. Les bombes, en elles-mêmes, ne comptent pas. On sait qu'elles existent, on sait qu'elles sont probablement suffi-

santes pour détruire le genre humain, mais on sait aussi que si la décision de les employer n'est pas prise, elles ne sont que matière inerte qui ne peut pas produire le moindre mal à qui que ce soit. Or c'est bien là la question: la formation de la décision de les employer. Si l'on examine sérieusement cette question on comprend tout de suite qu'il n'est pas vrai qu'il y ait d'un côté des bombes et de l'autre côté des individus isolés. De l'autre côté il y a des groupes, non des individus isolés.

Il y a les collaborateurs de l'homme d'Etat qui a la possibilité juridique de prendre la décision. Il y a les partis et les intérêts matériels et moraux desquels dépendent ces hommes. Il y a les assemblées populaires ainsi que tous les détenteurs de quelque fraction de pouvoir de quelque genre que ce soit. Il y a toute la population, il y a jusques aux morts, les grands morts qui symbolisent le soi-disant génie du peuple, c'est-à-dire ses expériences historiques les plus importantes. Il y a, en substance, un groupe que l'on ne peut même désigner par le mot de "gouvernement" tellement il le dépasse, mais seulement par le mot d' "Etat" et à condition encore que ce mot embrasse même le concept de "société civile", c'est-à-dire le groupe formé par la relation sociale qui a toujours constitué, depuis le commencement de l'histoire, la plus grande garantie de responsabilité dans le contrôle de la conduite humaine.

Il est vrai que, d'un point de vue juridique la décision incombe à un seul individu, un homme politique: le chef de l'exécutif. Ceci peut faire penser qu'il pourrait agir indépendamment de la volonté d'autrui et que par conséquent il serait détaché de tous les autres, les non-ayant-droit. Mais ce n'est pas vrai. Un lien infrangibile le lie aux autres hommes; l'impossibilité de donner effet à ses décisions le concours et le consentement d'autres personnes. C'est une impossibilité absolue qui dérive du fait que le pouvoir de décision et celui d'exécution ne coïncident pas. Dans de nombreux cas, comme dans celui de l'emploi des armes nucléaires, le premier pouvoir peut être exercé par une seule personne, mais le second l'est toujours par beaucoup. En conséquence, la décision de celui qui dispose du droit de décision reste sur le papier si elle est en opposition radicale avec les intérêts vitaux de ceux qui sont englobés dans l'exécution de la décision, et qui se trouvent ainsi disposer d'un fort pouvoir négatif, le pouvoir d'empêcher (3).

(3) Celui qui en douterait n'a qu'à garder présent qu'en des cas de ce genre la désobéissance à un ordre peut arriver même dans les Etats les plus évolués et jusque dans les secteurs militaires, ce qui revient à dire là où les comportements de commandement et d'obéis-

C'est ce mécanisme qui subordonne l'homme d'Etat à un groupe — celui des personnes concernées par l'exécution de la décision — qui tend à coïncider avec le groupe de toutes les personnes qui ont un intérêt vital dans les décisions à prendre. Il s'ensuit que plus une décision est grave, plus c'est l'ensemble qui la prend, même si tout le monde n'est consulté directement qu'en de rares occasions telles que les élections. Il y a toujours un homme d'Etat qui, en théorie, a le droit de prendre la décision tout seul, mais comme nous l'avons vu, quand le contenu de la décision concerne directement les intérêts vitaux de tous les membres de la communauté étatique en réalité il doit s'arranger pour la prendre seulement avec eux et seulement pour eux, sous peine de ne pas réussir à lui donner effet, c'est-à-dire de rendre vain d'un seul coup son pouvoir et de cesser, au moins en cet instant, d'être un homme d'Etat. D'autre part cet homme, dont l'intérêt personnel se trouve coïncider avec l'intérêt général, dans l'effort pour élever son esprit à la hauteur de sa responsabilité, ne peut faire moins que de recourir à l'exemple des grands morts. Ainsi, à travers la subordination d'un seul à plusieurs et grâce à la sagesse qui se transmet de génération en génération, l'Etat réalise effectivement le maximum de responsabilité possible dans le contrôle de la conduite humaine.

Ce sont des choses connues, au moins en partie. Mais il fallait les rappeler pour préciser que les armes nucléaires, étant formellement dans les mains du chef de l'exécutif, sont pratiquement dans les mains de tous, et de tous quand ils manifestent le maximum de sagesse possible, quand ils agissent en tant qu'Etat (4).

---

sance se manifestent au maximum de leur rigueur. Il suffit de se rappeler par exemple le général Challe, pour ne pas parler de Salan et des autres généraux de l'O.A.S.

Il est en quelque sorte plus intéressant de faire observer que Bruno Leoni a défini l'Etat et le pouvoir politique sur la base de la généralisation de l'idée du pouvoir négatif (« *le pouvoir d'obtenir respect, tutelle ou garantie de l'intégrité et de l'usage des biens que chaque individu considère comme fondamentaux et indispensables à sa propre existence:* la vie, la possesion des moyens de conserver sa vie, la possibilité de créer une famille et de préserver la vie de ses membres, etc. »), ou mieux sur la base de l'échange de tels pouvoirs (pour le passage cité, voir Bruno Leoni, « Diritto e Politica » dans *Rivista Internazionale di filosofia del diritto,* A. XXXVIII, f. 1, p. 106). On peut donc dire, selon la théorie de Bruno Leoni, que dans le cas dont nous parlons l'Etat cesse d'exister et que de purs et simples rapports de force lui sont substitués.

(4) Le fait que le droit de décider l'emploi des armes nucléaires soit réservé au chef de l'exécutif doit être interprété, nous sembre-t-il, dans ce sens que l'on a voulu éviter l'intervention des personnes individuelles et que l'on a donc fait confiance à la personne qui plus que

Il faut donc conclure que la guerre nucléaire par erreur ou par folie n'est pas possible. Un individu peut sombrer dans la démence ou se tromper, mais tous non. Et avec cela, ce problème serait réglé, mais sa gravité est telle qu'il vaut la peine de reprendre nos données et de les réexaminer sous cet éclairage.

* * *

Nous savons maintenant que nous devons certes prendre en considération des individus isolés, mais des individus isolés qui doivent penser avec les pensées de tous et décider avec la volonté de tous. Commençons encore en parlant des hommes d'Etat: ceux-ci peuvent devenir fous. Il y a alors deux cas. La situation internationale est calme, il n'existe aucun état d'alarme et le responsable donne l'ordre de l'attaque nucléaire. Tous se rendent compte qu'il est fou, l'ordre n'est pas exécuté et l'unique conséquence est sa destitution. Ceci pourra donner lieu dans quelques Etats à des problèmes juridiques de solution difficile ou impossible sur le plan juridique mais non à de véritables difficultés pratiques. Hamilton disait que les faits révolutionnaires, c'est-à-dire exceptionnellement graves, ne se résolvent pas avec les règles constitutionnelles pour la raison évidente qu'il s'agit justement des faits qui mettent en question tout le système constitutionnel.

Ou bien la situation internationale est grave et il existe un état d'alarme. En ce cas celui qui a le pouvoir formel de commander l'attaque ne se trouve jamais seul. Il se trouve constamment avec ses collaborateurs, et s'il lui venait à l'esprit, par suite d'une crise de folie, de donner l'ordre de l'attaque nucléaire — que l'on se souvienne qu'en principe il ne peut y avoir, à l'exception du cas de l'erreur ou de la folie, ni une attaque nucléaire de l'adversaire ni une situation sans issue autre que nucléaire — il ne réussirait même pas à le promulguer et, de toute façon, il

---

toute autre dépend de tous. C'est un fait que, si l'on pense au droit de façon exclusivement formelle, et si l'on attribue par conséquent au seul libre arbitre du chef de l'exécutif la possibilité d'employer les armes nucléaires, on attribue au droit une réalité différente de celle que les hommes lui confèrent effectivement dans leur conduite. Que l'on pense concrètement à une grave situation internationale, à la suite de laquelle le chef de l'exécutif d'un Etat qui possède des armes nucléaires aurait convoqué ses collaborateurs les plus intimes; que l'on pense encore que ce chef manifeste l'intention d'employer ces armes et que l'on se demande comment il apparaîtra à ses collaborateurs. Il est sûr que sa qualification juridique ne constituera pas du tout un écran magique qui les empêche de le voir pour ce qu'il est, un homme comme les autres qui n'a pas le " droit " d'exterminer l'humanité.

serait tout de suite démenti et mis physiquement en condition de ne pas nuire. Ceci est valable aussi pour le cas où, par peur, par erreur ou par inconscience, au cours d'un conflit en aggravation constante, le leader pourrait prendre l'ultime mesure, celle après laquelle il ne resterait que l'emploi des armes nucléaires. En ce cas il serait arrêté avant par ses collaborateurs. D'autre part, dans un cas semblable l'adversaire aussi réagirait. Le risque de l'emploi des armes nucléaires de la part d'une puissance sans autre issue possible, deviendrait le fait déterminant de l'évolution de la situation. En face de ce risque, la puissance avantagée allégerait immédiatement sa pression jusqu'à rétablir les conditions qui n'imposent pas à l'adversaire le recours aux armes nucléaires.

Il y a enfin la dernière hypothèse, celle de l'erreur ou de l'homme d'Etat ou d'un militaire en position cruciale, qui comprend aussi le cas de la folie de ce dernier. Elle est véritablement difficile à imaginer, elle l'est même tellement qu'il ne faut la garder présente que pour perfectionner constamment le dispositif de sécurité, mais non pour la considérer comme un événement possible. Pour la prendre en considération comme une situation où les hommes pourraient effectivement être amenés à se trouver, il faut arriver jusqu'à des hypothèses romanesques, comme par exemple celle du film *le Docteur Folamour*. De toute façon l'erreur en elle même ne mène pas à la guerre ou à l'attaque massive — qui suivrait seulement dans un second temps, ce second temps qui n'aura jamais lieu — mais seulement au lancement d'une bombe unique de la première salve d'avertissement; car, s'agissant d'une erreur, entreraient très rapidement en action tous les dispostifs pour démentir l'ordre et arrêter ou détruire les vecteurs.

Et ce lancement ne porterait pas à la guerre nucléaire. Il est hors de doute que la bombe n'aurait pas plus tôt éclaté que, soit de la part de celui qui aurait commis l'erreur, soit de la part de celui qui l'aurait subie entreraient tout de suite en ligne, mûs par une seule pensée, avec une intensité jamais atteinte, non seulement les chefs, non seulement les grandes hiérarchies de l'Etat, mais aussi tous les membres de la communauté étatique, sans exclusion. L'Etat s'élèverait au sommet de ses responsabilités, à la plénitude de sa majesté, la seule vraie, la majesté du peuple, comme dit Kant, et saurait empêcher le massacre et l'extermination. C'est un fait que le chef de l'exécutif à qui l'erreur serait individuellement imputable, plongé dans un désarroi que personne n'a jamais éprouvé, serait prêt à accepter sans discussion toute demande de réparations morales

et matérielles; et il n'aurait de cesse qu'on ne l'ait sommé d'en fournir. D'autre part les dirigeants de l'Etat qui aurait subi l'erreur ne voudraient certainement pas, plutôt que de s'ôter la satisfaction de la riposte — mais peut-on parler ainsi? — décider de déchaîner la guerre nucléaire, c'est-à-dire décider de détruire en même temps que l'autre leur propre peuple, qui se ferait du reste entendre de mille façons pendant que toute l'humanité invoquerait la paix.

* * *

Il y a un autre aspect de la question des armes nucléaires, l'aspect positif, duquel personne ne parle jamais. Qu'il y ait en toute chose un aspect positif et un aspect négatif est un dogme de la conception dialectique de l'histoire. Mais c'est aussi une conception du sens commun que tous connaissent, jusque dans les proverbes, même si souvent, frappés par l'aspect négatif de quelque chose, ils l'oublient et se rencognent dans leur peur avant même d'en avoir saisi l'aspect positif, demeurant ainsi en proie à l'obscurité et à la peur au lieu de s'élever jusqu'à la connaissance soit des bons côtés soit des mauvais, qui est en même temps le niveau de la confiance en la possibilité de l'action. Il est compréhensible que ceci se soit produit avec les armes nucléaires. Toutefois il est temps désormais de se reprendre et de mettre en évidence leur aspect positif.

Commençons par une question d'actualité, celle de la soi-disant prolifération des armes nucléaires. Il est hors de doute qu'on ne pourra pas l'arrêter. Sans armes nucléaires on n'a pas de pouvoir de décision à l'échelle internationale, si ce n'est de façon subordonnée et marginale. C'est le motif qui a poussé jusqu'à maintenant l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et la France à rivaliser avec les U.S.A. Et c'est là le motif qui poussera tout Etat qui en acquerra la capacité technique et financière à se pourvoir en armes nucléaires. C'est une prévision qui ne peut pas se formuler en termes mathématiques mais qui a pratiquement le même degré de certitude que si l'on prévoit qu'en ajoutant cinq à cinq on obtient dix. Du reste la prolifération poursuit son cours et le fait que ceux qui veulent l'empêcher pensent à limiter à deux le nombre des puissances nucléaires (U.S.A. et U.R.S.S.) alors qu'elles sont déjà quatre n'est que le signe de l'obscurité dans laquelle tombent encore les hommes quand ils s'occupent de ces problèmes. Comment peut-on penser que se réduise à deux et que n'augmente plus le nombre des puissances nucléaires? Ce qui est en jeu c'est le pouvoir de décision interna-

tionale. Comment peut-on penser que tous les Etats laissent pour toujours ce pouvoir uniquement aux U.S.A. et à l'U.R.S.S.?

D'autre part, le diable n'est pas aussi laid qu'on le dépeint. On craint la prolifération des armes nucléaires pour deux raisons: l'augmentation du risque lié à l'augmentation pure et simple du nombre des puissances nucléaires, et l'augmentation du risque lié au fait que des Etats irresponsables finiraient par posséder des armes nucléaires. Le premier risque, comme nous l'avons vu, n'existe pas. Et à y prêter bien attention on s'aperçoit que le second n'existe pas non plus. C'est un fait qu'actuellement il y a des Etats irresponsables, mais ils ne sont pas en mesure de fabriquer des armes nucléaires. C'est un fait qu'ils ne pourront pas en fabriquer à l'avenir sans se transformer, sans devenir des Etats responsables. Faut-il rappeler que les hommes placés dans les mêmes circonstances, acquièrent les mêmes capacités, ou démontrer que la nature n'a pas fait des Russes et des Américains des hommes plus sages que les autres?

Et il y a plus. Il ne s'agit pas seulement de l'impossibilité de la guerre nucléaire. La prolifération équivaut à l'extension du territoire dans lequel non seulement il n'existe pas de risque de cette guerre mais où le risque d'une guerre conventionnelle s'atténue fortement, au point de disparaître totalement. Deux Etats avec un armement nucléaire ne s'affrontent pas directement, pas même avec les moyens conventionnels, mais seulement de façon indirecte, et avec beaucoup de prudence, sur des territoires éloignés du leur, qui ne mettent pas gravement en jeu leur sécurité individuelle, pour ne pas courir le risque de la guerre nucléaire (5). Il s'ensuit qu'à l'augmentation du nombre des

(5) Ceci explique le passage de la politique européenne des U.S.A. du concept de la riposte nucléaire immédiate à celui de la *flexible response*. Tout ce que nous avons dit démontre que l'on ne peut établir le recours aux armes nucléaires que dans les cas où notre sécurité est menacée directement et immédiatement. Dans tous les autres cas, non, parce que en théorie cela provoquerait la riposte de l'adversaire, c'est-à-dire notre propre destruction. Or il est vrai: *a*) qu'en Europe une guerre limitée n'est pas concevable; *b*) qu'une attaque conventionnelle dégénérerait en guerre généralisée; *c*) qu'avec les moyens conventionnels l'Europe ne pourrait pas se défendre et donc, *d*) que, dans ces conditions, l'Europe tout entière étant occupée, l'Amérique elle-même serait directement et immédiatement menacée, c'est-à-dire qu'elle se trouverait dans le cas de la riposte sans en avoir brandi la menace à temps. Mais ceci ne met pas en évidence une alternative américaine à la conception de la *flexible response* pour ce qui est de l'Europe, alternative qui n'existe pas parce qu'il est fou de couvrir avec sa propre riposte nucélaire quelque chose qui se situe à un pouce au-delà de notre propre sécurité directe et immédiate, (et

Etats possédant les armes nucléaires correspond l'augmentation de l'extension du territoire dans lequel disparaît la possibilité d'une offensive directe, c'est-à-dire où l'on ne peut faire la guerre, et la diminution de l'extension du territoire dans lequel la guerre avec ou sans la participation indirecte d'une puissance nucléaire, reste possible.

* * *

Le processus de la disparition progressive de la guerre se serait-il mis en branle? Il s'agit d'une idée incompatible avec toutes les données politiques et historico-sociales du présent et du passé, ce qui revient à dire qu'il s'agit d'une idée qui ne peut être retenue si l'on ne peut montrer qu'elle est compatible avec les données politiques et historico-sociales du futur. Nos lecteurs connaissent notre pensée à cet égard. Répétons-la sommairement. Les armes nucléaires demandent de grands espaces pour l'organisation de l'attaque et de la défense. D'autre part elles apparaissent à un stade de l'évolution du système de production dans lequel celui-ci, rendant étroitement interdépendante l'action humaine sur des espaces de dimension continentale, regroupe les hommes à ce niveau et forme par conséquent la base d'un élargissement de l'organisation de l'Etat jusqu'à cette dimension.

Telle est donc la situation qui s'ébauche. D'un côté les Etats continentaux puissamment armés mais incapables de faire la guerre s'affronteront dans un équilibre statique, privé de sa liberté de manœuvre, donc inapte à reproduire au niveau politique, juridique et économique les modifications continuelles de la base sociale de la vie humaine. De l'autre côté, l'interdépendance matérielle et morale des hommes, qui gagne continuellement en extension par suite du progrès de la production, de la technologie et de la science, unira toujours plus fortement les habitants de la terre jusqu'au delà des dimensions continentales. Il se développera donc une contradiction toujours plus profonde entre l'unité sociale du genre humain et la division politique en Etats séparés. Cette contradiction atteindra le maximum de son expression dans le domaine militaire où, par voie de con-

l'Europe occidentale avant l'avance russe est juste à un pouce). Ceci met au contraire en évidence une contradiction fondamentale de l'actuel système atlantique, contradiction qui ne peut en dernière instance, comme nous le verrons, être dépassée que par un gouvernement européen et par une couverture nucléaire européenne du territoire européen.

séquence, elle préparera son propre dépassement, c'est-à-dire la fondation d'un gouvernement fédéral mondial.

La division politique et, par conséquent, la nécessité de garantir la sécurité par la force, obligera en effet les Etats à maintenir et à perfectionner les armes les plus destructrices et les tiendra constamment, comme dans le passé, sur le pied de guerre. Mais d'une guerre — la guerre sans victoire et entraînant l'autodestruction des belligérants — qui ne pourra pas avoir lieu, que les Etats eux-mêmes ne voudront pas faire et qu'ils réussiront à ne pas faire en imaginant et en employant pour cela tous les moyens nécessaires. Le fil direct entre le président américain et le chef de l'Union Soviétique, c'est-à-dire l'inversion du fondement même de la stratégie, qui impose de cacher à l'adversaire ses propres mouvements, n'est que la première manifestation de cette contradiction qui consiste à se préparer à la guerre tout en ayant la certitude de ne pas la faire, à ne laisser douter personne de sa décision de défendre sa propre sécurité même avec les moyens nucléaires, mais en faisant en même temps tout son possible pour conjurer absolument le risque de leur emploi. Cet effort absurde minera les pouvoirs des Etats et facilitera l'affirmation du pouvoir unitaire de fait qui se formera dans le cadre de l'unification sociale du genre humain.

L'examen de l'aspect positif des armes nucléaires nous a menés jusqu'à ce point, un point que beaucoup seront, sans autre forme de procès, tentés de repousser comme aventuré. Et pourtant Kant, c'est-à-dire un des hommes en qui la raison s'est manifestée avec sa plus grande rigueur, pensait de cette sorte: « Une telle liberté [la liberté sauvage des Etats] par l'emploi de toutes les forces de la communauté dans les armements, par les dévastations qui suivent les guerres et, encore plus, par la nécessité de se maintenir constamment en armes, empêche d'un côté le plein et progressif développement des dispositions naturelles, de l'autre, par les maux qui en dérivent, elle obligera notre espèce à chercher une loi d'équilibre entre de nombreux Etats antagonistes en vertu même de leur liberté, et à établir un pouvoir commun qui donnerait force à une telle loi, en sorte que surgisse un ordre cosmopolite de sécurité publique qui ne soit pas exempt de quelques dangers, de façon à empêcher les forces de l'humanité de s'assoupir, mais qui d'autre part ne soit pas privé d'un *principe d'équilibre* de leurs actions et réactions réciproques afin d'en empêcher la destruction » (6).

(6) I. KANT, *Idée générale d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolite*, thèse VII. En publiant en 1784 cet essai Kant appose au titre la note suivante: « Une notice parmi les " Notes brèves " du fascicule XI des *Gazettes érudites de Gotha* de cette année, tirée certainement d'une conversation avec un étudiant de passage, m'oblige à cette explication sans laquelle ce colloque n'aurait aucun sens compréhensible ». Ceci montre qu'il s'agit d'une idée bien enracinée dans son esprit. Kant continue: « Avant que ce dernier pas, c'est-à-dire cette *fédération* des Etats, soit accompli, comme l'humanité n'en est encore qu'à la moitié de son développement, la nature humaine devra supporter des maux très durs sous l'apparence trompeuse du bien-être extérieur; et Rousseau n'avait pas tort de préférer l'état sauvage, à condition toutefois de faire abstraction de ce dernier stade auquel notre espèce doit s'élever ».

Au reste, en tenant compte du fait qu'à chaque étape de l'évolution des modes de production la dimension de la communauté de l'Etat s'est élargie, de la cité à la région et à la nation, celui qui admet que ce processus continuera peut invoquer le principe selon lequel la même cause produit les mêmes effets, alors que celui qui prétend au contraire que ceci ne se vérifiera pas au niveau du continent et, finalement, de la planète, est tenu de préciser quel serait le facteur historique, jusqu'à présent inconnu, qui empêcherait les futures unités sociales de se traduire dans une unité politique.

* * *

L'idée de l'unification politique du genre humain, bien qu'étant une nécessité de la raison pour une connaissance juste du problème nucléaire, comme du sens de l'histoire, n'est toutefois pas suffisante pour en établir les aspects politiques. De ce point de vue, c'est avec un relief accusé que, même en Europe, se présentent à la fois le problème de la politique extérieure à laquelle il faut subordonner la stratégie nucléaire — qui ne concerne pas l'objet de cet article parce qu'elle ne dépend pas seulement de considérations stratégiques — et les problèmes que soulève directement l'existence des armes nucléaires, desquelles on peut et doit parler dans ce contexte.

Deux d'entre eux ont une grande importance. Le premier est celui du rapport des armes nucléaires avec les armes conventionnelles. Force est d'admettre à ce propos, sous réserve d'une précision, tout ce que met en avant la théorie de la *flexible response*. Pour faire face à l'adversaire il faut disposer, bien entendu en mesure suffisante, même d'armes conventionnelles. L'adversaire peut mobiliser des divisions, il peut les aligner aux frontières, il peut prendre les initiatives les plus différentes, depuis le raid d'une patrouille, jusqu'au blocus de Berlin, pour prendre un

exemple historique, qui peuvent présenter un caractère nettement militaire ou paramilitaire sans pour autant constituer véritablement des actes de guerre ouverte.

Il va de soi, dans tous ces cas, que l'on ne peut réagir qu'avec des moyens conventionnels, en répondant à la mobilisation de l'adversaire par une contre-mobilisation, à ses initiatives par des contre-initiatives qui ne soient pas tout simplement celle, pas encore croyable et par là-même inefficace, de la menace d'une riposte nucléaire. Il va de soi qu'il faut réagir de cette façon, en avisant naturellement dans le même temps l'adversaire qu'il s'attirera une riposte nucléaire s'il franchit le seuil du risque de guerre généralisée — et tout ceci dans le but de la conjurer — même pour un autre motif, c'est-à-dire pour ne pas en diminuer la crédibilité en le menaçant à vide, dans une situation dans laquelle il serait impossible de passer aux actes.

Ces observations permettent un éclaircissement pratique et un autre théorique. Théoriquement elles montrent qu'entre la *flexible response* et la riposte nucléaire immédiate il n'y a pas incompatibilité mais au contraire complémentarité. N'étant que l'intention de proportionner la réaction à la gravité de l'initiative de l'adversaire, la *flexible response* n'exclut pas, mais au contraire implique, dans l'hypothèse d'une initiative qui menacerait de façon immédiate et directe la sécurité de celui qui est attaqué, la riposte immédiate. Elle dépend donc, dans sa réalisation concrète, de l'endroit où l'on fixe le point à partir duquel on considère qu'il y a menace directe et immédiate contre la sécurité, à partir duquel donc il faut répondre avec les armes nucléaires à l'adversaire qui a déjà parcouru, ou qui a sauté, tous les échelons précédents.

Il est évident que, dans le cas d'un Etat seul, la marge dans laquelle on peut fixer ce point tend vers zéro parce que dans toute situation déterminée existe, et tous savent où, une limite au delà de laquelle la sécurité de l'Etat est directement et immédiatement menacée. Mais dans le cas des alliances cette marge de choix peut être beaucoup plus large, à condition naturellement qu'existe la volonté de payer le prix de ce choix. De fait elle est aussi large que le sont les points où existe, pour un Etat ou pour un groupe d'Etats de l'alliance, le risque dont nous parlons — qui en Europe coïncide pratiquement avec celui de la guerre généralisée —, et peut être exploitée en créant en rapport avec le point choisi un armement nucléaire indépendant, sans lequel la riposte nucléaire ne serait ni croyable de la part de l'adversaire ni praticable de la part de l'alliance.

Ceci étant dit se pose tout de suite la question de fait. Dans l'aire atlantique, une fois obtenu l'accord sur la stratégie de la *flexible response*, on peut exclure ou on peut admettre un armement nucléaire européen indépendant. Dans le premier cas, la riposte se produirait seulement quand serait menacée, de façon directe et immédiate, la sécurité des Etats-Unis, c'est-à-dire quand l'Europe serait déjà envahie, avec les conséquences que nous avons envisagées, et, comme on le constate tout de suite, pour le plus grand préjudice des Etats-Unis eux-mêmes qui, réduits à ce point et ne pouvant utiliser la menace nucléaire que pour arrêter l'adversaire, se trouveraient dans le cas de choisir entre une guerre conventionnelle, énormément coûteuse et peut-être impossible, de reconquête de l'Europe Occidentale, et l'acceptation du nouveau *statu quo* dans lequel leur poids dans la balance mondiale du pouvoir serait immensément inférieur à celui d'avant. Le second cas est celui, que nous avont déjà illustré, de la défense de l'Europe. Il serait utile aussi pour extirper, avec la fin du leadership américain unilatéral, le nationalisme qui s'en déprend.

Le deuxième problème est celui du rapport entre la politique du désarmement et la politique nucléaire. C'est seulement une question de principe parce que, en l'état présent du monde, le désarmement peut être considéré, au moins dans les limites de la capacité actuelle de prévision, comme impossible. Mais il faut associer également la politique nucléaire à la politique de désarmement, soit pour faire contrepoids à court terme aux sentiments de puissance qu'engendrent ces armes par les aspirations à la paix, soit pour tenir ouvertes toutes les voies du dépassement des contradictions engendrées par la phase nucléaire de l'évolution de la stratégie guerrière. En apparence se profile un risque: celui de la destruction des armes nucléaires, donc de la réapparition du risque de la guerre généralisée en Europe. Mais ce risque, qu'on pourrait affronter pour une contrepartie de ce genre, est plus apparent que réel. Avec une politique de désarmement on n'arrivera jamais, pour autant que nous sachions, au désarmement, mais on rendra, de toute façon la vie dure à ceux qui, par le moyen du militarisme, tâchent de conserver des situations politiques désormais privées de justification, en facilitant par exemple la conversion de l'Union Soviétique à la démocratie, peut être son adhésion à la fédération européenne qui est en train de naître, etc... De toute façon on suivra une route nouvelle, le long de laquelle l'humanité ne retrouvera pas les choses et les faits du passé, mais accomplira les étapes qui la porteront jusqu'au gouvernement mondial et à la paix perpétuelle.

Il faut pourtant ajouter qu'il y a deux politiques du désar-

mement, celle entreprise par les U.S.A., par l'U.R.S.S. et par le Royaume Uni avec le traité de Moscou sur la suspension partielle des expériences nucléaires, qui coïncide avec la conservation du monopole nucléaire de la part de quelques Etats, c'est-à-dire en pratique avec la défense de la domination des U.S.A. et de l'U.R.S.S. sur tous les autres Etats, avec le Royaume Uni jouant le rôle illusoire de Troisième Grand, et celle que de Gaulle souhaite, qui voit le premier pas dans la destruction des vecteurs nucléaires, c'est-à-dire dans la neutralisation de la puissance nucléaire des Etats privilégiés. Il ne fait aucun doute que l'Europe devrait suivre cette politique du désarmement, qui promeut, au moins idéalement, l'égalisation entre les peuples au moyen de l'atténuation des disparités de puissance.

A ce point l'examen des grandes lignes du problème de la défense de l'Europe et de la signification des armes nucléaires serait achevé s'il ne restait à analyser une donnée qui, tout en ne dépendant pas de la stratégie nucléaire, la conditionne. Pourquoi parle-t-on de la défense de l'Europe et non de la défense de la France, de l'Allemagne, etc...? En théorie, ce qui est naturel c'est la défense de son propre Etat et non d'une aire constituée par de nombreux Etats. Ceci est à fortiori valable dans le cas des armes nucléaires, qui servent seulement eu égard à une menace directe et immédiate contre la sécurité d'une communauté. Ce n'est pas, bien entendu, qu'un Etat doive se battre tout seul. Au contraire il doit s'allier avec le plus grand nombre possible d'Etats, mais cela ne change pas le but qui reste toujours celui de la défense de la vie et des biens des membres d'une communauté étatique ainsi que de son territoire.

Ce nonobstant, et malgré le fait que l'O.T.A.N., qui défendit l'Europe comme une unité au cours des années de l'impuissance absolue des Etats, soit en train de s'effriter, les gouvernements européens s'occupent toujours et seulement de la défense de l'Europe, et non de la défense de la France, de l'Allemagne, etc... Pourquoi? Parce que l'on sait, presque sans s'en rendre compte et de toute façon sans avoir conscience de la nature du fait et de ses implications, que l'Europe Occidentale constitue, du point de vue de la défense aussi bien que de celui de l'économie, une unité indissoluble. Toutefois nous sommes encore très éloignés d'une défense efficace de l'Europe, aussi éloignés qu'une simple connaissance inconsciente l'est d'une vraie connaissance.

Que l'armement nucléaire français défende l'Europe, cela ne fait pas de doute. Il la défend justement parce que, seule, la France n'est pas défendable. La défense de l'Europe est indivisible. La France est déjà menacée directement et immédiatement à

partir du moment où l'Allemagne est attaquée (j'observe en marge pour ceux qui font la sourde oreille, que c'est là ce qui différencie l'armement nucléaire français de l'américain pour ce qui regarde l'Europe). Mais il reste pourtant vrai que la France, à elle seule, ne peut garantir une défense efficace de l'Europe, ni sur le plan matériel, ni sur le plan politique (7).

Sur le plan matériel, la France peut certes arriver avec ses seuls moyens à la construction d'un petit armement nucléaire, mais cela ne suffit pas pour résoudre le problème qui se pose effectivement, celui de faire face, autant sur le terrain nucléaire que conventionnel, à la puissance russe. Il va de soi qu'à une concentration continentale des ressources, comme c'est le cas en Union Soviétique, il faut opposer une autre concentration continentale des ressources, c'est-à-dire la puissance européenne (8). Et sur le plan politique la France n'est pas en mesure de mobiliser toutes les ressources européennes ni d'élaborer, même au nom des autres Etats, la politique de la défense de l'Europe; elle ne l'est pas même d'établir formellement quels seraient les cas — qui concernent en premier lieu le territoire allemand — dans lesquels interviendrait la riposte nucléaire, fait qui suffit à en diminuer la crédibilité, encore que l'on puisse facilement supposer quels ils seraient dans la pratique.

Et alors, une fois établi qu'il s'agit de défendre l'Europe et non les Etats isolés, pour arriver à une défense efficace, il faut se rappeler que l'armement nucléaire français, étant français, n'est pas européen, et donc insuffisant. C'est une observation simple jusqu'à en paraître stupide. Mais il est nécessaire de la

---

(7) La France, observe-t-on, n'est pas assez forte pour défendre l'Europe, mais sa force de frappe fait entrer en jeu, pour la défense de l'Europe et au moment voulu par l'Europe, l'Amérique du Nord, et ceci suffirait. Mais ce n'est pas vrai. Les forces de la France étant insuffisantes, l'Allemagne doit compter sur la France pour la promptitude de sa défense, sur l'Amérique du Nord pour la puissance de sa défense, et ce dualisme allemand mine les relations franco-allemandes, c'est-à-dire l'épicentre de l'intégration européenne et de la collaboration atlantique, faisant obstacle, au lieu de le promouvoir, à l'effort commun pour la défense commune.

(8) On parle, c'est connu, de riposte adéquate et proportionnée. Un Etat moyen ou petit serait défendu, en face d'un Etat grand, au cas où il serait en mesure non pas de le détruire complètement mais de lui causer un dommage égal à l'avantage que l'Etat grand retirerait en l'occupant ou en le détruisant. En théorie et dans quelques cas ceci peut être vrai. Mais il est sûr qu'on ne peut défendre la France de cette façon. La France est en jeu quand est en jeu l'Europe Occidentale. Il suffit du reste de s'imaginer à quoi se réduirait la force de la France si étaient coupés, sur le seul plan économique, les liens qui la lient au reste de l'Europe Occidentale.

faire parce que beaucoup, enchantés de sa fonction européenne, ne s'en aperçoivent pas. L'armement nucléaire français est français et est au service de la politique européenne d'un gouvernement français et non, comme il serait nécessaire, de la politique européenne d'un gouvernement européen. En tant que tel il déchaîne un petit nationalisme français, lequel déchaîne à son tour d'autres nationalismes européens, encore plus petits à cause de leur plus grande faiblesse mais également dangereux. Ils minent, en fait, alors qu'il est question de le renforcer, l'engagement de tous dans la défense commune et dans l'intégration européenne, même s'ils ne peuvent le détruire parce que sa base est dans les choses et non dans l'arbitraire des hommes.

Et il faut, de plus, mettre en lumière le fait que la défense de l'Europe ne peut être assurée efficacement que par un gouvernement européen. Cette observation encore est si banale qu'elle frise la stupidité. Mais on la fera elle aussi parce que non seulement des gouvernements et des hommes politiques nationaux, mais même des fédéralistes, les fédéralistes tièdes, rêvent d'arriver à une politique extérieure européenne et à une véritable défense de l'Europe sans un gouvernement européen, ce qui revient à dire qu'ils l'ignorent (9). Toutefois ils la découvriront vite.

(9) Paul Henry Spaak, actuellement le plus autorisé des "européistes" parmi les hommes de gouvernement, a affirmé récemment: « Naguère, nous concevions la formation des Etats-Unis d'Europe un peu comme celle des Etats-Unis d'Amérique: avec une constitution fédérale présentée aux gouvernements et fondant une construction harmonieuse [Note de la rédaction: la constitution fédérale américaine fut présentée aux peuples des treize Etats, non aux gouvernements]. C'était une erreur, comme l'expérience l'a prouvé. Cependant, nous avons fait une autre expérience, positive celle-là, avec le Marché commun. Personne ne peut en effet contester que ses succès proviennent essentiellement du dialogue qui s'y est établi entre une Commission communautaire et les gouvernements nationaux. *Pourquoi ne pas utiliser cette méthode, qui a fait ses preuves, dans le domaine politique, et singulièrement en matière d'affaires extérieures, de défense et de politique culturelle?* ». *Le XXe Siècle fédéraliste*, 11 septembre 1964, n. 346).

Il n'y a pas de doute qu'il y a de nombreuses personnes qui trouveraient tout à fait raisonnable cette proposition de Spaak, sans se rendre compte qu'elle constitue exactement le contraire de notre observation, réellement banale, d'après laquelle il n'y a pas de défense efficace d'un territoire sans un gouvernement, idée qu'ils trouveraient toutefois aussi raisonnable. En y réfléchissant on trouve le nœud de cette contradiction. Sans considérer ici le fait que Spaak attribue le succès du Marché commun au "dialogue" entre la commission et les gouvernements nationaux, c'est-à-dire à moins qu'une superstructure, on peut dire qu'il se trompe parce qu'il confond la marche d'approche vers l'Europe de la part des gouvernements avec la conclusion du processus d'unification, et donc il ne tient

L'évolution de la situation politique, combinée avec l'action des fédéralistes, montrera en fait à tous que la fondation d'un gouvernement fédéral européen n'est pas seulement possible mais probable. Elle est probable d'ici un bref laps de temps, en pratique celui qui nous sépare de deux échéances fondamentales pour l'Europe, celles de la fin du Pacte atlantique et de la fin de la période transitoire du Marché commun.

pas compte du fait que ce qui sert à s'approcher — et qui, pour autant, semble positif — ne sert pas à conclure. Or il est indubitable que quand il s'agit de politique extérieure et de défense, dans le domaine d'un mouvement d'unification tel que celui de l'Europe, d'un côté on est près de la conclusion parce qu'il ne reste plus rien d'autre à unifier, et d'autre part il faut un pouvoir parce que (laissant en paix la "culture", qu'un bon fédéraliste devrait attribuer aux gouvernements nationaux et aux associations libres, et jamais à un centre européen) la défense et la politique étrangère ne peuvent pas être unifiées sans unifier la volonté politique, c'est-à-dire sans créer un authentique pouvoir.

Observons en marge que Spaak refait, avec du retard et après les avoir longuement cambattues, les propositions de de Gaulle. Dans le cadre de la marche d'approche des gouvernements ces propositions sont effectivement la meilleure chose possible.

Toutefois il faut observer:

a) que les gouvernements européens ne peuvent désormais faire un seul pas en avant dans la voie de l'intégration sans affronter les problèmes de la politique extérieure et de la défense,

b) que nous sommes si proches de la conclusion que les problèmes de la politique extérieure et de la défense de l'Europe Occidentale tendent à passer du cadre atlantique à celui de l'intégration à six,

c) que passés dans ce cadre, mais avec une armature institutionnelle de type confédéral comme celle des soi-disant *Communautés* économiques, ils ne pourront être résolus (pour la raison que nous avons exposée) mais ils seront toutefois mis en grande évidence en tant que problèmes de l'Europe et non de nations particulières,

d) enfin que le caractère positif consiste dans le fait que la soi-disant *Communauté* de politique extérieure et de défense (ou de quelque nom qu'on l'appelle à l'avenir pour ne pas contrarier de Gaulle) en mettant ces problèmes en évidence de cette façon mais en ne pouvant pas les résoudre, permettra aux fédéralistes, et petit à petit à un nombre de plus en plus élevé de démocrates, de lutter pour leur solution en montrant dans cet avorton confédéral la cause de leur solution manquée, et le moyen de les résoudre dans la fondation d'un gouvernement fédéral européen, c'est-à-dire dans la convocation d'une assemblée constituante.

Les faits et les idées

L'ENQUETE EFFECTUEE PAR 'LE MONDE' SUR LES PARLERS MATERNELS

« Le Français, au fond, connaît mal la France. Formé à cette idée que l'Hexagone est une unité voulue de toute éternité par un dieu qui, Platon l'a bien dit, 'géométrise toujours', *il ne perçoit pas assez nettement la diversité de son pays qui va bien au-delà de la variété des paysages: variété des mœurs, des coutumes, des cultures que traduit le nombre de ce qu'au XVIe siècle on appelait officiellement les 'parlers maternels'...* 'Une seule nation, une seule langue'. *Tout se passe comme si cette devise — ce slogan — de la Convention était le premier article de notre constitution mentale.*

Et c'est ainsi que nous nous étonnons toujours un peu que la Suisse puisse être un Etat et qu'on y parle quatre langues. De même, nous assistons distraitement (avec le sentiment d'être bien à l'abri de semblables difficultés) à la lutte des Belges flamands contre les Belges wallons, des Canadiens français contre les Canadiens anglais.

Si le Français pense ainsi, il a quelques excuses. Sa conception lui a été inculquée à l'école, au lycée, voire à l'Université. Elle est le résultat d'une politique intellectuelle et culturelle voulue par le pouvoir central depuis la Révolution — qui ne faisait que poursuivre, à sa manière, ce qu'avait entrepris la monarchie. Aujourd'hui le résultat qui était, suppose-t-on, recherché est obtenu. Tous les citoyens, de Brest à Nice ou Perpignan, de Dunkerque à Bonifacio ou Hendaye et même en Alsace connaissent, à quelques exceptions près, le français.

*Il peut paraître surprenant de rappeler que ce n'était pas le cas il y a encore cent ans. Dans la France du Sud, seuls les gens du monde, les grands bourgeois et les intellectuels pratiquaient couramment le français — comme ils avaient commencé à le faire au XVIe siècle. Le peuple ne recourait guère qu'au 'parler maternel'. L''*asseng*' marseillais comme celui du 'Midi-moins-le-quart', ne devaient se généraliser qu'à partir du moment où la population devint bilingue.*

Mais le progrès de la langue française devait s'accomplir au détriment des langues locales.

La guerre de 1914-1918 marqua une étape importante du recul; celle de 1939-1945 apporta une nouvelle régression.

Autant de raisons qui inclinent le Parisien, l'homme des régions du Nord, à conclure, en 1964, à l' 'inexistence' *des langues locales. Il ne les entendra qu'exceptionnellement pratiquer dans les villes, sur les plages (où les hôteliers sont bien souvent étrangers à la région). Enfin et surtout, les langues régionales, telles ces billes de mercure qui s'enfuient dès qu'on tente de les saisir, ont cette propriété de disparaître dès qu'un étranger les approche. La politesse, la pudeur interdisent aux gens du cru de les utiliser devant qui ne les entend pas ».*

C'est par ces mots que débutait l'enquête en plusieurs articles concernant les 'parlers maternels' en France que Michel Legris a publié récemment dans Le Monde. *Les lecteurs que ce problème intéresse particulièrement peuvent consulter les numéros du 9 au 18 septembre du* Monde *qui se révèle ainsi, une fois de plus, comme l'un des journaux les plus libres de préjugés et en même temps les plus sérieux d'Occident (1).*

Dans le premier de ces articles Legris observe qu'« une langue n'est pas seulement matière à curiosité et à étude pour les linguistes. Elle reflète la structure morale et spirituelle d'un groupe ». Et il constate enfin qu'« il se trouve que la France possède sur son territoire quatre langues originales ayant leur vocabulaire, leur syntaxe, leur philologie propres. Chacun en France les connaît et presque tout le monde les méconnaît. Ce sont la langue d'oc, le

(1) Nous n'oublions pas pour autant que, seul des grands hebdomadaires parisiens, *Les Lettres françaises* — dont les attaches avec le communisme sont bien connues, sans être pour autant exclusivement communistes — s'intéressent depuis longtemps à ce qui s'écrit en langue d'oc et donnent fréquemment (articles de René Lacôte, Charles Camproux, etc...) des études fort documentées sur la littérature occitane. Mentionnons aussi qu'une revue française de premier plan fournit une chronique régulière (Robert Lafont) des lettres d'oc: il s'agit des *Cahiers du Sud.*

catalan, le breton et le basque ». A ces quatre langues il convient d'ajouter « les trois dialectes allogènes, l'alsacien, le flamand et le corse » qui constituent des ramifications de trois langues nationales étrangères: l'allemand, le hollandais et l'italien.

Ce sont des choses connues, ce sont des choses qui existent depuis des siècles; ce sont des choses également que répètent, non, que rebûchent, en français ou en langue vernaculaire de très nombreuses publications occitanes, bretonnes, catalanes, etc. dont certaines comptent plusieurs centaines de numéros et de longues années d'existence. Et pourtant, d'en lire la description dans un journal parisien, on est à la fois stupéfait et ravi comme si cela leur conférait une nouvelle réalité, comme si les voir reconnues équivalait à les découvrir. Elles étaient là, sous le nez de qui voulait les voir, et au fond tout le monde les voyait, mais sans y prêter attention, sans en cueillir le sens et tout ce qu'elles impliquent, parce que le monolithisme national les excluait de la conscience.

Pour en acquérir la conscience il aurait fallu se demander: qu'est-ce que c'est que la nation?, qu'est-ce que cette entité que nous sommes habitués à considérer comme un groupe exclusif, fondamental, comme un bloc, si, en même temps et dans le même lieu, existent deux, trois ou quatre groupes ayant des caractères propres: langue, coutumes, lignée (bien entendu historique et non pas biologique)? D'autre part, comment se fait-il que l'on se rende compte maintenant seulement de cet état de choses?

Pour sortir de cette contradiction et pour connaître ces faits selon leur nature véritable, il faut disposer d'une théorie de la nation, d'une part, et d'un jugement historique qui explique ce sursaut de la conscience, d'autre part. Il nous semble que nous avons fourni ces deux éléments. Pour la théorie de la nation: « Les termes [nationaux], se réfèrent toujours, dans leur emploi spécifique, à l'unité de langue et/ou à l'unité de mœurs, mais à cela correspondent deux situations très différentes: a) les unités de langue et de mœurs relativement spontanées, c'est-à-dire relativement indépendantes d'un pouvoir politique central. De telles unités sociales, que nous appellerons 'nationalités spontanées' ne correspondent pas parfaitement en Europe aux divisions des Etats européens de nos jours (et donc, en un des sens du mot, nationales), malgré la longue action de nivellement des Etats; elles survivent encore dans les Etats non centralisés comme la Grande-Bretagne où l'on emploie encore les expressions 'nations galloise, anglaise, écossaise' et se font jour désormais jusque dans les Etats centralisés comme la France et l'Italie par suite du déclin des 'souverainetés nationales'; b) les unités de langue et/ou de mœurs liées au pouvoir politique de l'Etat bureaucratique moderne. De telles unités, dans leur consistance réelle, résultent de l'extension forcée, c'est-à-dire politique, d'une 'nationalité spontanée', mais sont senties comme unités complètes, totales et naturelles parce qu'elles sont surtout le reflet psychologique de la situation de pouvoir déterminée par les Etats bureaucratiques centralisés et ont donc un caractère idéologique. Bien entendu, en (a) il s'agit de mœurs dans un sens général, tandis qu'en (b) il s'agit plutôt de l'idée selon laquelle il y aurait des mœurs uniques, alors qu'en réalité subsistent des mœurs locales différentes et que se manifestent plutôt des réactions sentimentales semblables lorsqu'on se réfère à son propre Etat. Naturellement ceci aussi est une coutume, mais une parmi tant d'autres.

Ayant ainsi éclairci la duplicité de sens de la terminologie nationale, et considérant attentivement la situation de fait, nous pourrions dire que la France du XVIIIe siècle n'était pas nationale parce qu'elle n'avait pas d'uniformité de langue et de mœurs, et n'était pas plurinationale parce qu'en ce temps-là les différences de langue et de mœurs ne correspondaient nulle part à des Etats différents, et, en raison de la relative indépendance des nationalités vis-à-vis du processus du pouvoir, ne se traduisaient pas en des faits politico-idéologiques. En généralisant les remarques que nous avons faites jusqu'à maintenant nous pouvons attribuer la véritable idée nationale à quelque chose d'historiquement individualisé: une idéologie politique, fondée sur la situation de pouvoir résultant de la fusion de l'Etat et des comportements ethnico-linguistiques, et donc sur le fait que l'Etat s'occupe de la langue et des mœurs des citoyens. Dans ce contexte véritable, le terme de nation *prend son sens spécifique, selon lequel, contrairement à son étymologie, la nation ne correspond pas à une unité de langue et de mœurs de caractère originaire et originairement étendue aux territoires qui sont aujourd'hui les sièges des nations, mais correspond au contraire à un fait idéologique, à une unité nationale imposée, et en partie produite par le gouvernement politique (en partie dans les comportements effectifs — linguistiques, etc... —, en partie dans la représentation répandue, même si elle n'est qu'à moitié vraie, de tels comportements). Dans ce cas, qui correspond historiquement aux nations modernes, le sentiment national des individus ne dépend pas de l'invérifiable 'caractère national' ou du mystérieux 'esprit du peuple' mais bien du fait d'appartenir à un Etat de type national (un Etat bureaucratique centralisé), c'est-à-dire à un Etat qui s'est*

étendu, ou qui veut s'étendre, sur un territoire où la langue et les mœurs sont susceptibles d'être unifiées » (2).

Les observations de Michel Legris nous semblent une brillante confirmation de cette définition. En effet, si, tout en ayant sous le nez la « variété des mœurs, de coutumes, des cultures », des langues de nos pays, nos concitoyens ne la voient pas, cela ne peut dépendre que d'une conscience qui se leurre elle-même, d'une conscience idéologique.

Mais l'idéologie nationale est en train de se dissoudre en raison de l'unité de fait de l'Europe occidentale et du déclin des souverainetés nationales. C'est cette situation historique, que notre revue ne cesse de mettre en évidence, qui explique d'une part comment l'on commence à voir ce qui était resté caché pendant si longtemps, d'autre part pourquoi se renforcent les mouvements régionalistes qui se manifestent à l'heure actuelle un peu partout en Europe.

m. m.

A PROPOS DES RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS

Au cours de sa conférence de presse, le 23 juillet dernier, le général de Gaulle a voulu tirer au clair la situation des rapports franco-allemands et, indirectement, celle du processus d'unification européenne. Il a commencé par dire que, « si le traité franco-allemand a permis dans quelques domaines des résultats de détail, s'il a amené les deux gouvernements et leurs administrations à pratiquer des contacts dont, de notre côté, et à tout prendre, nous jugeons qu'ils peuvent être utiles et qui sont, en tout cas, fort agréables, il n'en est pas sortie, jusqu'à présent, une ligne de conduite commune. *Assurément — a poursuivi le général — il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'opposition proprement dite entre Bonn et Paris. Mais, qu'il s'agisse de la solidarité effective de la France et de l'Allemagne quant à leur défense, ou bien de l'organisation nouvelle à donner à l'Alliance atlantique; ou bien de l'attitude à prendre et de l'action à exercer vis-à-vis de l'Est, et avant tout des satellites de Moscou; ou bien, corrélativement, de la question des frontières et des nationalités en Europe centrale et orientale; ou bien de la reconnaissance de la Chine et l'œuvre diplomatique et économique qui peut s'offrir à l'Europe par rapport à ce grand peuple; ou bien de la paix en Asie et notamment en Indochine et en Indonésie; ou bien de l'aide à apporter aux pays en voie de développement, en Afrique, en Asie, en Amérique latine; ou bien de la mise sur pied du Marché commun agricole et par conséquent de l'avenir de la Communauté des Six,* on ne saurait dire que l'Allemagne et la France se soient encore accordées pour faire ensemble une politique et on ne saurait contester que cela tient au fait que Bonn n'a pas cru, jusqu'à présent, que cette politique devrait être européenne et indépendante. Si cet état de choses devait durer, il risquerait à la longue d'en résulter, dans le peuple français du doute, dans le peuple allemand de l'inquiétude, et chez leurs quatre partenaires du traité de Rome une propension renforcée à rester là où l'on en est, en attendant, peut-être, que l'on se disperse ».

Y a-t-il vraiment des raisons de craindre cela? Dans un éditorial du 12 septembre la Frankfurter Allgemeine, *après avoir mis en évidence le fait que, « depuis la dernière visite de de Gaulle à Bonn, la mauvaise humeur de la France est devenue une réalité politique » et que « ce fait jette une ombre sur toutes les relations officielles franco-allemandes », continue ainsi: « ... la présence de Lucet à Bonn devait donc nous fournir une occasion de prouver au partenaire français que l'amitié et la collaboration politique entre nos deux pays nous tenait, comme auparavant, profondément à cœur, et que des variations momentanées de température n'étaient pas en mesure de nous faire dévier de cette route... Le chancelier... a accompli, à l'égard de l'ambassadeur français, M. de Margerie, un geste qui témoignait de sa constante bonne volonté. Tout cela a un sens bien clair: la France nous est proche. Nous devons mettre toute notre bonne volonté pour faire cesser l'irritation de notre susceptible ami ».*

On pouvait bien prévoir que ce rapprochement aurait lieu. De Gaulle en a exposé lui-même très brillamment les raisons, au cours de sa conférence de presse, en des termes si clairs qu'ils méritent qu'on les cite littéralement.

« Quand on traite de l'Europe et quand on cherche à discerner ce qu'elle doit être, il faut toujours se représenter ce qu'est le monde.

(2) Cfr. MARIO ALBERTINI. « Pour un emploi contrôlé de la terminologie nationale et supranationale », *Le Fédéraliste,* Ve année, numéro 3, novembre 1963, pp. 189-91. Voir en outre, du même, *Lo stato nazionale,* Milano, Giuffré, 1960.

A la fin de la dernière guerre mondiale, la répartition des forces sur la terre apparaissait comme aussi simple et aussi brutale que possible. On le vit, soudain, à Yalta. Seules l'Amérique et la Russie étaient restées des puissances et d'autant plus considérables que tout le reste se trouvait disloqué: les vaincus abîmés dans leur défaite sans conditions; les vainqueurs européens profondément démolis.

Pour les pays du monde libre, que menaçait l'ambition des Soviets, la direction américaine pouvait, alors, sembler inévitable. Le Nouveau Monde était, entre eux tous, le grand vainqueur de la guerre. Sous le commandement des Etats-Unis, détenteurs de bombes atomiques, l'alliance atlantique assurait leur sécurité. Grâce au plan Marshall renaissait leur économie. Partout où les puissances coloniales opéraient, dans des conditions plus ou moins violentes, le transfert de leur souveraineté à des régimes autochtones, agissait, ouvertement ou non, la pression de Washington. En même temps, on voyait l'Amérique prendre à son compte la conduite politique et stratégique des affaires dans toutes les régions où le monde libre se trouvait en contact avec l'action directe ou indirecte des Soviets. Elle le faisait, soit unilatéralement, soit à travers des organismes internationaux locaux dont, en pratique, elle disposait: en Europe l'O.T.A.N., en Asie occidentale le C.E.N.T.O., en Asie du Sud-Est l'O.T.A.S.E., en Amérique l'O.E.A.; soit grâce à sa suprématie dans le Pacifique nord; soit enfin par des interventions militaires ou diplomatiques effectuées en Corée, ou au Congo, ou lors de l'affaire de Suez, par le truchement de l'O.N.U., que dominait sa prépondérance.

Il est clair que les choses ont changé. Les Etats occidentaux de notre Ancien Continent ont refait leur économie. Ils rétablissent leurs forces militaires. L'un d'eux, la France, accède à la puissance nucléaire. Surtout, ils ont pris conscience de leurs liens naturels. Bref, l'Europe de l'Ouest apparaît comme susceptible de constituer une entité capitale, pleine de valeurs et de moyens, capable de vivre sa vie, non point certes en opposition avec le Nouveau Monde, mais bien à côté de lui.

D'autre part, le monolithisme du monde totalitaire est en train de se disloquer. La Chine, séparée de Moscou, entre sur la scène du monde, colossale par sa masse, ses besoins et ses ressources, avide de progrès et de considération. L'Empire des Soviets, la dernière et la plus grande puissance coloniale de ce temps, voit contester, d'abord par les Chinois, la domination qu'il exerce sur d'immenses contrées de l'Asie et s'écarter peu à peu les satellites européens qu'il s'était, par la force, octroyés. En même temps, le régime communiste, en dépit de l'énorme effort qu'il mène en Russie depuis un demi-siècle et des résultats qu'il atteint dans certaines entreprises massives, aboutit à un échec quant au niveau de vie, à la satisfaction et à la dignité des hommes par rapport au système appliqué en Europe de l'Ouest, lequel combine le dirigisme avec la liberté. Enfin, de grandes aspirations et de grandes difficultés remuent profondément les Etats du "tiers monde".

De toutes ces données nouvelles, enchevêtrées et compliquées, il résulte que la répartition de l'univers entre deux camps, respectivement menés par Washington et par Moscou, répond de moins en moins à la situation réelle. Vis-à-vis du monde totalitaire progressivement lézardé, ou des problèmes que pose la Chine, ou de la conduite à tenir à l'égard de maints pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, ou de la refonte de l'Organisation des Nations Unies telle qu'elle s'impose en conséquence, ou de l'aménagement mondial des échanges de toute nature, etc., il apparaît que l'Europe, à condition qu'elle le veuille, est désormais appelée à jouer un rôle qui soit le sien.

Sans doute convient-il qu'elle maintienne avec l'Amérique une alliance à laquelle, dans l'Atlantique nord, l'une et l'autre sont intéressées tant que durera la menace soviétique. Mais les raisons qui, pour l'Europe, faisaient de l'alliance une subordination s'effacent jour après jour. L'Europe doit prendre sa part de responsabilités. Tout indique, d'ailleurs, que cet avènement serait conforme à l'intérêt des Etats-Unis, quelles que puissent être leur valeur, leur puissance et leurs bonnes intentions. Car la multiplicité et la complexité des tâches dépassent dorénavant, et peut-être dangereusement, leurs moyens et leur capacité. C'est pourquoi eux-mêmes déclarent qu'ils souhaitent voir l'Ancien Continent s'unir et s'organiser, tandis que, parmi les Gaulois, les Germains et les Latins, beaucoup s'écrient: 'Faisons l'Europe!' ».

« Mais quelle Europe? — continue de Gaulle — C'est là le débat. En effet, les commodités établies, les renoncements consentis, les arrière-pensées tenaces ne s'effacent pas aisément. Suivant nous, Français, il s'agit que l'Europe se fasse pour être européenne. Une Europe européenne signifie qu'elle existe par elle-même et pour elle-même, autrement dit qu'au milieu du monde elle ait sa propre politique. Or, justement, c'est cela que rejettent, consciemment ou inconsciemment, certains qui prétendent cependant vouloir qu'elle se réalise. Au fond, le fait que l'Europe, n'ayant pas de politique, resterait soumise à celle qui lui viendrait de l'autre bord de l'Atlantique leur paraît, aujourd'hui encore, normal et satisfaisant.

On a donc vu nombre d'esprits, souvent d'ailleurs valables

et sincères, préconiser pour l'Europe non point une politique indépendante, qu'en vérité ils n'imaginent pas, mais une organisation inapte à en avoir une, rattachée dans ce domaine, comme dans celui de la défense et celui de l'économie, à un système atlantique, c'est-à-dire américain, et subordonnée, par conséquent, à ce que les Etats-Unis appellent leur 'leadership'. Cette organisation, qualifiée de fédérale, aurait eu comme fondements, d'une part, un aréopage de compétences soustraites à l'appartenance des Etats et qu'on eût baptisé 'exécutif'; d'autre part, un Parlement sans qualifications nationales et qu'on eût dit 'législatif'. Sans doute, chacun de ces deux éléments aurait-il fourni ce à quoi il eût été approprié, à savoir: des études pour l'aréopage et des débats pour le Parlement. Mais, à coup sûr, aucun des deux n'aurait fait ce qu'en somme on ne voulait pas qu'il fasse, c'est-à-dire une politique. Car, si la politique doit évidemment tenir compte des débats et des études, elle est tout autre chose que des études et des débats.

La politique est une action, c'est-à-dire un ensemble de décisions que l'on prend, de choses que l'on fait, de risques que l'on assume, le tout avec l'appui d'un peuple. Seuls peuvent en être capables et responsables les gouvernements des nations ».

Cela est vrai. Mais de Gaulle oublie qu'il s'agit de faire une seule politique et non pas autant de politiques qu'il y a d'Etats. Le général tombe dans de graves contradictions. Tout d'abord il n'est pas possible qu'il puisse y avoir un véritable « appui du peuple » pour une politique qui ne se manifeste pas dans un parlement, mais qui naît du jeu subtil de compromis entre les diplomaties de deux ou de plusieurs Etats indépendants et souverains. Les phénomènes d'opinion publique se produisent là où existent les instruments indispensables à leur formation. Et le premier de ces instruments dans le temps, et aussi quant à son importance, c'est cette information qui, par définition, n'existe pas au niveau des conférences diplomatiques, puisque personne n'a le droit d'y fourrer son nez.

Mais même si l'on pouvait compter sur cet appui populaire (auquel de Gaulle a raison d'attacher tant d'importance), il faudrait tenir compte du fait qu'il ne posséderait aucun moyen pour se manifester. Il y a bien des organismes pour exprimer les intérêts particuliers et différents des Européens, ce sont les Etats, avec tous leurs moyens d'expression, des gouvernements aux parlements, aux partis, à la presse, etc. Mais il n'existe rien de semblable au niveau européen, qui permette d'exprimer des intérêts communs.

Il est vrai (et de Gaulle l'a dit) que la situation mondiale d'aujourd'hui est profondément différente de celle qui régnait tout de suite après la guerre, que l'Europe, « à condition qu'elle le veuille, est désormais appelée à jouer un rôle qui soit le sien » et que, pour ce faire, les Européens doivent rester ensemble et collaborer. Mais tant qu'il n'y aura pas de gouvernement européen, ce rôle de l'Europe restera à un stade tel que, tout en étant à portée de la main, il nous échappera chaque fois que nous essaierons de l'assumer. Ce que l'éditorialiste de la Frankfurter Allgemeine *dit de l'Allemagne (« Il faut honnêtement ajouter que l'Allemagne ne peut modifier ni sa position géographique ni la situation politique mondiale avec toutes les voies obligatoires qu'elle assigne à la politique étrangère de Bonn ») est valable pour tous les Etats, et même s'il n'y a pas lieu de penser qu'on puisse en revenir aux vieilles divisions, les choses étant ainsi, on ne pourra pas non plus espérer réaliser l'unité dont l'Europe a besoin.*

* * *

La logique de la question a amené de Gaulle au point de dire: « Il n'est certes pas interdit d'imaginer qu'un jour tous les peuples de notre continent n'en feront qu'un et qu'alors il pourrait y avoir un gouvernement de l'Europe ». Mais, ne tenant pas compte du fait qu'il puisse aussi exister des peuples fédéraux (des peuples de nations) (1), *et se représentant le peuple européen comme la fusion nationaliste des langues, des traditions, etc., il a fini par dire: « mais il serait dérisoire de faire comme si ce jour était venu », et il n'a pas vu que le peuple qui peut naître en Europe, le peuple fédéral européen, est en train de se former.*

g. m.

---

(1) Il est bien évident qu'autour de de Gaulle on n'a jamais su, ou plus problablement on n'a jamais voulu savoir ce qu'est une fédération. Les preuves abondent. En voici une récente. Jacques de Montalais écrit dans *la Nation* du 30 oct. 1964: « M. André Philip s'imagine que l'Europe serait déjà faite si de Gaulle... avait été élu président des Etats-Unis d'Europe. Mais il présiderait aujourd'hui une fédération sur le point d'éclater ». Ces quelques lignes suffisent à prouver que leur auteur confond fédération et confédération, ou, au mieux, qu'il ne s'est jamais aperçu de la nature réelle des liens qui unissaient le Sénégal et le Mali dans l'ancienne — et prétendue — Fédération de Mali, ou de ceux qui unissaient les trois Etats qui étaient censés former l'ancienne — et pretendue — Fédération des Rhodésies et du Nyassaland.

LA ROUMANIE ET LA DIVISION SOCIALISTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Il vaut la peine de faire certaines réflexions de caractère théorique sur la situation de la Roumanie. On sait que celle-ci prend de plus en plus ses distances vis-à-vis de l'U.R.S.S. Les motifs de divergence se multiplient entre les deux pays et apparaissent de jour en jour plus clairement. Le principal est bien connu: dans le cadre de la 'division socialiste internationale du travail', que le Comecon a pour mission de réaliser, la Roumanie devrait demeurer essentiellement un pays agricole et renoncer à posséder sa propre industrie lourde. Les dirigeants de Bucarest, au contraire, ne veulent pas se soumettre a une décision qui condamnerait leur économie à un état permanent de sous-développement, et ils n'entendent pas renoncer à accroître ces secteurs — et en particulier celui de l'industrie lourde — constituant l'infrastructure qui fournit les conditions d'un développement économique moderne.

Le caractère insupportable des liens imposés à la Roumanie par le Comecon a été exprimé sans ambages dans une déclaration adoptée le 22 avril dernier par le Parti Ouvrier roumain. Par cette manifestation, les dirigeants de Bucarest ont démontré clairement qu'ils visaient à l'affaiblissement du Comecon. Ils ont en effet proposé: a) son extension à tous les pays socialistes et aux pays qui tout en n'étant pas encore socialistes, « avancent sur la voie du développement non capitaliste » ce qui signifie — c'est nous qui le faisons remarquer — la dilution du Comecon: il comprendrait alors des économies trop hétérogènes pour être efficacement coordonnées et des Etats trop puissants ou trop éloignés pour se soumettre à une direction unique de leur économie; b) que les pays socialistes ne soient pas isolés de l'ensemble des relations économiques mondiales, autrement dit que l'appartenance au Comecon n'empêche pas les pays membres de mener avec l'étranger une politique autonome d'échanges. Ce qui est difficilement compatible avec une véritable planification socialiste internationale.

Nous nous trouvons donc en présence d'attitudes qui eussent été impensables voici quelques années et qui confirment, une fois de plus, un phénomène que notre revue a signalé dès son apparition et que tout le monde admet maintenant: celui de l'atténuation du bi-polarisme dans l'équilibre mondial. A l'incapacité de l'Amérique de maintenir la cohésion, sous son leadership, du camp occidental, fait pendant la multiplication des tendances à l'indépendance vis-à-vis de la Russie de la part des pays communistes. L'exemple roumain en particulier, par la façon dont il s'est produit — sans soubresauts, sans résistance apparente de la part de l'U.R.S.S., comme si les dirigeants du Kremlin avaient pris acte par avance du caractère inévitable de cette évolution et de l'inutilité de tout effort tendant à l'arrêter — est particulièrement significatif de l'affaiblissement des liens de dépendance à l'intérieur du bloc soviétique.

Devant des phénomènes de cet ordre on est tout de suite amené à penser à ce qui se produirait si, au contact du monde communiste, et à la place des actuels et impuissants Etats de l'Europe occidentale fondés sur l'égoïste principe national, il existait une unique et puissante fédération prête, de par sa nature, à accueillir de nouveaux Etats. Si la Roumanie se détache de l'Union Soviétique bien qu'il n'existe pas à l'Ouest de l'Europe de fort pôle d'attraction, et si l'Union Soviétique n'est pas en mesure de réagir contre la Roumanie isolée, il est facile de prévoir ce qui se produirait si un premier noyau fédéral, en Europe Occidentale, constituait à la fois ce pôle d'attraction ainsi qu'une puissance en mesure de rétablir l'équilibre en face de l'Union Soviétique.

Mais tant qu'il n'existe pas de fédération européenne à laquelle la Roumanie puisse demander d'adhérer, il est évident que le seul moyen par lequel les dirigeants roumains peuvent exprimer leurs aspirations à l'indépendance demeure le nationalisme.

Il est facile par conséquent de constater que:

1) Il s'agit là d'un atout dont l'efficacité se révèle plutôt modeste. La Roumanie ne dispose en fait ni d'un marché interne dont les dimensions lui permettent de développer une économie dotée d'un minimum de solidité, ni d'une puissance politique qui lui permette de jouer un rôle autonome sur l'échiquier politique mondial. Il est inconcevable que la Roumanie, sur la base du nationalisme, puisse sortir complètement de l'orbite soviétique aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine politique.

2) Le nationalisme roumain, de ce fait, ne peut s'exprimer que par une politique de chantage vis-à-vis de l'U.R.S.S. en se donnant comme objectif d'obtenir des avantages de l'accroissement de ses échanges avec l'Occident tout en demeurant dans le bloc soviétique, ce qui est une condition de sa vitalité politique et économique.

3) La nouvelle situation ainsi crée à l'Est de l'Europe est particulièrement instable. Il est, en effet, impensable qu'une politique comme celle des dirigeants roumains, qui ne peut pas se proposer

comme objectif l'instauration en Roumanie de la liberté et de la démocratie, réussisse à mobiliser dans le pays une grande quantité d'énergie. Il est d'évidence impossible qu'une politique fondée essentiellement sur l'équivoque puisse trouver un appui sérieux dans l'opinion publique, laquelle ne peut être sensible qu'à des options de valeurs. La politique du gouvernement roumain est condamnée à demeurer le fait d'un sommet ne disposant dans le pays que d'une faible base, et sensible par conséquent au moindre changement intervenant dans la composition des organes dirigeants.

4) La seule conduite que l'Occident puisse adopter devant le phénomène roumain est celle qui consiste à stimuler le phénomène réactionnaire du nationalisme, afin d'utiliser les velléités d'indépendance des dirigeants de Bucarest pour créer des difficultés à la diplomatie soviétique et tenter ultérieurement d'affaiblir le bloc oriental. Le bloc occidental se trouve donc dans l'impossibilité de mener une politique accordée aux principes qui constituent sa justification idéologique — et qui ne pourrait être qu'une politique de liberté pour les peuples de l'Europe orientale soumis à la domination communiste. Les aspirations des Roumains à la liberté sont par conséquent trahies par l'Occident qui les utilise comme un instrument de son jeu diplomatique au lieu de contribuer efficacement à leur satisfaction.

Le phénomène roumain, de ce fait, met en pleine lumière les conséquences désastreuses du maintien de la souveraineté absolue des Etats nationaux de la moitié occidentale de l'Europe. En particulier, les conclusions auxquelles jusqu'à present on est parvenu sur ce point devraient faire méditer tous ceux qui, en Allemagne, cherchent vainement à obtenir la réunification de leur pays en traitant avec l'U.R.S.S., c'est-à-dire avec la puissance qui a le plus d'intérêt à maintenir le statu-quo. Mais cela soulève d'autres problèmes d'une extrême importance, et en premier lieu une question à la fois théorique et pratique, fondamentale pour le marxisme militant: la capacité qu'a le communisme de réaliser la division socialiste internationale du travail. Si le marxisme, en tant que courant historique, se montre incapable d'atteindre ce but, cela veut dire qu'il sera surclassé par le mouvement qui parviendra à réaliser, avec une équitable division mondiale du travail, les objectifs et les valeurs que celle-ci implique.

Le cas de la Roumanie est la démonstration évidente que le Comecon a fait faillite dans sa tentative de réaliser la division socialiste internationale du travail. Dans les déclarations du 22 avril dernier du Parti Ouvrier roumain on constate que: « Des mesures telles que le plan unique et l'organisme unique de planification commun à tous les membres » consistent « à faire passer certaines fonctions de direction économique, jusque là de la compétence de l'Etat, dans les attributions d'organismes supranationaux ». Mais on s'oppose énergiquement à ces mesures en affirmant que « la direction planifiée de l'économie nationale est un des attributs fondamentaux, essentiels et inaliénables de la souveraineté de l'Etat socialiste ».

Ces affirmations équivalent évidemment à un constat d'échec du Comecon, tout au moins sur le plan envisagé. Le problème, c'est précisément de voir si cet échec est dû à des causes contingentes ou s'il est au contraire un symptôme de l'incapacité structurelle du Comecon lui-même de réaliser l'objectif qu'il s'est fixé sur le papier: la division socialiste internationale du travail.

Pour résoudre ce problème il convient de tracer brièvement le tableau des politiques économiques concevables dans l'abstrait sur un vaste territoire partagé entre plusieurs Etats, comme c'est le cas pour le Comecon. Il y en a trois: d'un côté, en effet, on peut penser à une politique économique de type impérialiste menée par l'Etat qui, dans le bloc en question, a prééminence sur les autres. Dans cette hypothèse l'économie de l'ensemble est dirigée par l'Etat-guide dans le sens le plus conforme à ses propres intérêts économiques et hégémoniques; l'un de ceux-ci est évidemment le maintien de l'écart en richesse et en puissance existant entre l'Etat-guide et les Etats satellites, écart qui garantit la position de leader de celui-là. On peut en second lieu concevoir une situation dans laquelle chacun des Etats intéressés mène sa propre politique économique en ne tenant compte égoïstement que de ses propres objectifs nationaux. Dans cette hypothèse on ne peut évidemment pas parler de division internationale du travail, mais seulement de commerce international, d'un commerce rendu difficile au surplus par le caractère fermé des économies en question. Enfin on peut imaginer une situation dans laquelle on aurait une seule politique économique avec, cependant, comme objectif non pas l'accroissement des richesses d'un Etat au détriment des autres, mais le développement harmonieux de l'ensemble, et par suite l'élimination des déséquilibres, l'entraînement donné à la production dans les zones les plus arriérées au dépens des plus riches, etc...

Si nous nous proposons de voir maintenant lesquelles de ces politiques économiques concevables dans l'abstrait sont en réalité possibles sur le domaine du Comecon, nous nous apercevons que seules le sont les deux premières. Et cela pour la bonne raison que ce n'est que pour les deux premières qu'il existe des centres de pouvoir en mesure de dégager une volonté politique

correspondante. Le pouvoir politique, de par sa nature, ne peut défendre et promouvoir que les intérêts de l'aire sur laquelle se déroule la lutte pour le conquérir: le gouvernement soviétique défend les intérêts soviétiques, et il est ingénu de croire qu'il défend également ceux de ses satellites si ce n'est dans la mesure où ils sont également les siens; et le gouvernement roumain, de son côté, défend les intérêts roumains.

Par conséquent, dans le cas qui nous occupe, il n'existe que deux possibilités: ou l'Union Soviétique est suffisamment forte pour contrôler l'économie roumaine dans son propre intérêt — et on a la solution impérialiste (1) —; ou elle ne l'est pas, et alors la Roumanie se soustrait — au moins partiellement — au contrôle soviétique, et mène une politique économique autonome — et l'on a de la sorte la solution nationaliste.

La troisième politique économique, pour être mise en pratique, exigerait un pouvoir politique couvrant tout le domaine du Comecon, autrement dit un Etat unique. Mais c'est là une solution que nous ne pouvons pas attendre du communisme. C'est un fait qu'il tend toujours plus à accepter les prétendues 'voies nationales'. Il n'est d'ailleurs pas en mesure de faire autrement, étant donné que la voie supranationale lui est interdite parce qu'elle requiert des institutions fédérales, lesquelles à leur tour requièrent la liberté politique, le droit à l'opposition et ainsi de suite (le fédéralisme n'étant, par un de ses aspects, que la version démocratique de l'empire multinational).

Le différend entre l'U.R.S.S. et la Roumanie trahit donc l'incapacité structurelle du Comecon de réaliser la division socialiste internationale du travail. Le socialisme, dans toutes ses expériences internationales, depuis celle de la Seconde Internationale en face de la guerre de 14 jusqu'au récent conflit de puissance entre l'U.R.S.S. et la Chine, non seulement n'a jamais

---

(1) On se rappellera qu'entre les motifs les plus souvent formulés du différend entre la Russie et la Chine figure l'accusation portée par les Chinois contre les Soviétiques d'accomplir le passage de la dernière phase du socialisme à la première phase du communisme (c'est-à-dire, dans le langage du marxisme théologique, de l'état de développement de l'économie dans lequel chacun reçoit selon ses mérites à celui dans lequel chacun reçoit selon ses besoins, autrement dit encore du stade du développement de l'industrie lourde à celui du développement des industries de consommation) sans se préoccuper de l'évolution des autres pays communistes; les Soviétiques devraient, au contraire, selon les Chinois, consacrer une partie de leurs propres ressources à accélérer le développement des autres pays communistes afin de leur permettre d'entrer tous en même temps dans la phase du communisme.

réussi, par la grève générale, à mobiliser contre la guerre la classe ouvrière de tous les pays (en réalité on n'y songe même plus) pas plus qu'il n'a réussi à éliminer, à l'intérieur du système des Etats socialistes, les traditionnels conflits de puissance, les rapports de force, la défense des frontières, etc.; mais il fait maintenant la démonstration qu'il ne réussit pas à créer la solidarité entre les peuples même dans le domaine de l'économie. Sa fécondité historique est terminée, son cycle est clos.

f. r.

PETITES NOTES

La constance de la cécité. — *Le philosophe marxiste Galvano Della Volpe, dans la quatrième édition italienne du volume* Rousseau et Marx *(Rome, 1964), présente de nouveau, à la fin de son livre, un petit article intitulé « Le philosophe et la paix » qui fut écrit à l'occasion d'un référendum organisé par la revue soviétique* Voprosy filosofii. *Après avoir critiqué le projet philosophique* Pour la paix perpétuelle *de Kant, ignorant avec désinvolture le principe de la fédération, il conclut:*

« D'où il semble licite de conclure que, une fois l'instance rousseaniste de la 'souveraineté de la volonté générale', ou populaire, réalisée matériellement (à la lumière de la lutte des classes), et une fois cette instance développée en fonction d'une liberté égalitaire ou sociale substantielle, et non pas purement 'politique' ou formelle, il en dérivera la justification d'un Etat (socialiste) qui, ayant résolu le problème intérieur de son propre bien-être (c'est-à-dire du bien-être de tous indistinctement) à travers la plénitude de production due à la possession sociale des moyens de production et à la règle universelle du travail (« qui ne travaille pas ne mange pas »), aura de ce fait, à l'extérieur, surmonté tout motif de guerre de conquête, autrement dit de guerre impérialiste, et aura enfin trouvé dans la fraternité socialiste des peuples (toute exploitation nationale et internationale de l'homme par l'homme étant abolie) l'incitation suprême à une paix durable. De cela, la présence historique actuelle du

premier Etat socialiste du monde, l'U.R.S.S., et le 'contre-encerclement' anticolonialiste que cet Etat a organisé et mis en œuvre, sont déjà une garantie que le philosophe non dogmatique doit reconnaître et renforcer, non seulement par la pensée mais aussi par l'action » (1).

Le philosophe marxiste avait ajouté cet article à la troisième édition de son livre (1962). Imperturbable dans sa cécité, il l'a maintenu dans la quatrième (1964). Faudra-t-il lui dire que, s'il mettait avec plus de diligence les lunettes que lui fournit l'essai de Kant (1795), il commencerait peut-être à entrevoir quelque-chose?

* * *

La déformation professionnelle. — *Dans un essai publié dans le volume* Humanistic Education and Western Civilization *(publié par les soins d'Arthur A. Cohen, par la Reinhart and Winston, Inc., 1964) Philip C. Jessup, ex-conseiller et chef de la délégation des Etats-Unis à l'O.N.U. et maintenant juge à la Cour Internationale de Justice de La Haye, soutient que « les Nations Unies sont une démocratie internationale » (2). Naturellement, de prime abord, le moins qu'on puisse dire c'est que l'on est surpris, et l'on se demande s'il est possible de parler de démocratie en dehors d'une société et d'un Etat démocratiques. Mais l'ex-conseiller et chef de la délégation américaine aux Nations Unies a une réponse toute prête:*

« La démocratie est une doctrine philosophique, mais c'est aussi une organisation sociétaire. Elle est souvent analysée sur la base du rapport existant entre l'individu et l'Etat ou le pouvoir qui gouverne dans le cadre de l'Etat. Mais puisque c'est le demos *qui détient fondamentalement le pouvoir qui gouverne, l'individu fait lui-même partie du pouvoir gouvernemental, et le rapport essentiel est celui qui existe entre un individu particulier et les autres individus de la société. L'absence d'un super-Etat ou d'une autorité internationale suprême n'empêche donc pas de considérer la démocratie internationale comme un rapport entre les différents Etats particuliers ».*

---

(1) Il ne semble pas que M. Della Volpe ait eu l'occasion de répondre à d'autres référendums sur la paix, organisés par una révue quelconque chinoise.

(2) M. Jessup affirme explicitement: « Les formes d'association et de participation au pouvoir de gouvernement dans notre système fédéral sont des formes démocratiques; dans ses éléments essentiels, une forme démocratique analogue caractérise aussi notre organisation internationale ».

A part l'aberration que constitue le fait de considérer les Etats de la même manière que les individus, il ne vient pas à l'esprit de Jessup que, dans une démocratie, les individus peuvent participer au pouvoir (de la façon indirecte dont ils y participent) justement parce qu' il existe un pouvoir. *Si démocratie signifie participation au pouvoir, là où il n'y a pas de pouvoir il n'y a pas de participation au pouvoir, donc il n'y a pas de démocratie. Si l'on manipule arbitrairement les mots, comme le fait le juge de la Cour Internationale de Justice, on peut dire n'importe quoi. En effet, écoutez!*

« Au sein des Nations Unies il y a égalité d'expression et de vote, sauf en ce qui concerne le statut spécial des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité. Ce statut spécial n'est peut-être pas plus anti-démocratique que ne l'est le droit que la Constitution reconnaît à un tiers plus un des sénateurs des Etats-Unis d'opposer son veto à la ratification d'un traité ». On demande: les sénateurs américains qui ont le droit d'opposer leur veto à la ratification d'un traité (un tiers plus un) sont-ils indiqués personnellement? sont-ils permanents? et ont-ils chacun individuellement ce droit?

On peut lire encore: « Les conditions à remplir pour faire partie des Nations Unies, dans la règle généralement appliquée, ne sont pas très ardues. Les conditions nécessaires pour se faire nationaliser, c'est-à-dire pour obtenir une participation individuelle, sont normalement bien plus rigoureuses, dans beaucoup d'Etats modernes que l'on considère comme des démocraties ». On demande alors: et la Chine? Et, en général, la question chinoise mise à part, quelle signification démocratique a le fait que l'on puisse facilement entrer dans une ligue dans laquelle on ne participe à aucun pouvoir réel?

Enfin on trouve: « Le Secrétaire Général est nommé par suite d'un vote de l'Assemblée Générale, et un citoyen du plus petit des Etats membres qui présente les qualités requises a, dans l'ensemble, plus de possibilités d'être appelé à assumer les fonctions de Secrétaire que n'en a, par exemple, un citoyen des Etats-Unis ». Et alors? N'est-ce pas là précisément une preuve très simple du fait que l'O.N.U. est pure forme et non pas substance, et qu'en somme elle n'a pas ce pouvoir auquel les individus peuvent participer en quelque mesure dans un régime démocratique?

Il n'est pas nécessaire de pousser plus loin. Il n'y a même pas à manifester trop d'étonnement. Un moraliste peut penser que toutes les guerres seraient conjurées si tout le monde adoptait une conduite plus conforme aux règles de la morale; un producteur de bananes peut être convaincu du fait que la banane

constitue un élément essentiel dans le régime d'un homme en bonne santé; par conséquent Jessup, ex-conseiller et chef de la délégation des Etats-Unis aux Nations Unies et maintenant juge à la Cour Internationale de Justice, peut bien soutenir que l'O.N.U. est une démocratie internationale!

* * *

Le pedigree du Marché commun. - *Dans un volume intitulé* The Genesis of the Common Market *(Frank Cass & Co, Ltd.), paru en 1962 W. O. Henderson trace un panorama de ce qu'il estime les antécédents du Marché commun: des premières tentatives de libéralisation du commerce international faites au XVIIIe siècle et de l'accord commercial franco-anglais de 1786 à la potique libériste anglaise du XIXe siècle et au blocage des bas tarifs autour de 1860, du* Zollverein *et de la coopération internationale du siècle dernier aux tentatives de coopération internationale du XXe siècle. Il fait en somme une recherche sans distinctions du* pedigree *du Marché commun.*

Mais l'intégration économique européenne n'est pas un chien, elle n'a ni père ni mère. Il s'agit d'un fait historique qui doit être compris dans son individualité particulière et complexe si l'on veut parler correctement de sa genèse ou de ses antécédents. Il est vrai que Henderson a donné pour titre « Genèse du Marché commun » au dernier chapitre de son ouvrage qui concerne en particulier la formation et le développement de la C.E.C.A. et de la C.E.E.. Mais pourquoi donner le même titre au volume tout entier, lequel, dans son ensemble, constitue un examen des différentes tentatives de libéralisation du commerce international en Europe? Et, qui plus est, pourquoi affirmer, comme le fait Henderson dans la conclusion de son introduction que « le Marché commun du XXe siècle est dans une large mesure débiteur de l'œuvre de pionniers accomplie par les hommes d'Etat du XIXe siècle lesquels essayèrent de différentes façons de libéraliser le commerce européen »? Tout cela n'a aucun sens.

De cette façon on ne peut certainement pas comprendre le sens spécifique de l'intégration économique des six pays de la C.E.E., qui n'est pas seulement du libérisme international, mais une interpénétration irréversible de l'organisation de la production et du commerce (3). Et l'on peut encore moins comprendre le

(3) Richard Mayne rapporte des données significatives à ce sujet, dans son essai " Economic Integration in New Europe ", publié dans le n. 1, 1964, de la revue *Daedalus* (consacré à l'Europe). Nous en citons quelques-unes:

fondement politique précis de l'intégration européenne, à savoir l'impossibilité dans laquelle se trouvent les Etats de contrôler séparément leur propre économie et de concevoir séparément leur propre défense. Ce sont-là deux données fondamentales et indissociables de la situation européenne actuelle. Si l'on ne tient pas fermement compte de ces données on peut être amené à penser, comme le font certains commentateurs de politique internationale, même des plus sérieux, que, dans une situation dans laquelle l'équilibre bipolaire s'atténue progressivement, les principaux pays de l'Europe continentale occidentale trouvent le moyen d'avoir une politique étrangère séparée et indépendante; tandis que le fondement du poids politique international de ces Etats est constitué par l'intégration, et que cette dernière marque des limites infranchissables à la possibilité pour un Etat participant à l'intégration de faire une politique étrangère réellement indépendante à l'égard des autres.

L'intégration économique européenne n'est pas un chien; et l'accord commercial franco-anglais de 1786 n'est pas son aïeul.

rogelin

— *à propos du commerce:* — entre 1952 et 1960 la production des biens soumis à la C.E.C.A. a augmenté de 35%, alors que le commerce intracommunautaire des mêmes produits s'est accru au point d'atteindre 200%; la production industrielle dans le cadre des Six a augmenté de 40% entre 1957 et 1962 alors que le commerce intracommunautaire a presque doublé;

— entre 1958 et 1962 les importations globales des Six en provenance du reste du monde ont augmenté de 38%, les exportations globales de 29%, alors que le commerce intracommunautaire s'est accru de 97%; il est intéressant de noter à cet égard, comme preuve du fait que l'intégration économique va au-delà de la structure juridique que représente la C.E.E. et même qu'elle est la cause de la naissance de cette structure, que l'augmentation des échanges commerciaux entre les six pays était déjà de 80% entre 1953 et 1958;

— *à propos de l'organisation industrielle:* — en 1960 s'étaient déjà formées 200 unions d'entreprises industrielles, avec bases dans les six pays;

— en juin 1959 s'étaient déjà formés 50 groupements d'entreprises industrielles au niveau national; en août 1961 il y en avait 167, et, en février 1962, ce nombre était de 189 (signe évident de la rationalisation de la production due à l'élargissement du marché).

Les problèmes de l'action

A TOUTES LES ORGANISATIONS LIBRES D'EUROPE! *

Les fédéralistes vous rappellent que l'unité européenne, idéal millénaire des plus grands esprits européens, but de ceux qui cherchèrent et de ceux qui cherchent encore à déraciner à jamais le nationalisme, symbole de la volonté de résister, avec la protection américaine, à la tentative de Staline d'asservir tous les Européens, cadre enfin, ces dernières années, du progrès économique, est sur le point de se réaliser. La meilleure preuve en est que les Etats du Marché commun, qui sont les plus avancés sur la voie de l'intégration, sont désormais obligés d'affronter sur le plan supranational les problèmes capitaux de l'économie et de la défense, et il va de soi qu'il s'agit là de problèmes qui ne peuvent pas être résolus démocratiquement et efficacement sans un gouvernement européen.

Les fédéralistes vous rappellent en outre que la fondation d'un gouvernement européen est nécessaire. Le Pacte atlantique arrivera à son terme en 1969. Une fois ce lien disparu, il ne restera qu'un moyen pour empêcher à la fois la reprise et la consolidation des nationalismes français, italien et allemand ainsi que leur prétention de rivaliser avec l'Amérique du Nord: l'« association sur la base de la pleine égalité » entre l'Europe unie et les Etats-Unis d'Amérique souhaitée par Kennedy. Mais les gouvernements nationaux ne pourront pas traiter d'égal à égal, au nom de l'Europe, avec le gouvernement américain. Seul un gouvernement européen pourra le faire. En même temps la période transitoire du Marché commun touchera à son terme. Le problème de l'organisation définitive du marché européen se posera donc, sans délai possible. Il ne fait pas de doute que cette tâche aussi ne pourra être affrontée que par un gouvernement européen.

Enfin les fédéralistes vous rappellent que la fondation d'un gouvernement européen est possible. L'agriculture, l'industrie et le commerce y sont en grande partie favorables. Presque tous les syndicats le sont également. Et la population l'est elle aussi. Il suffit donc, pour aboutir à un gouvernement européen, de confier aux Européens eux-mêmes la solution du problème européen.

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, toutes les étapes intermédiaires ont été franchies. Il ne manque plus qu'un seul anneau à la chaîne, à savoir l'intervention directe du peuple dans la construction de l'Europe. Pour cela il faut deux choses. Sur le plan politique il s'agit d'admettre, en accord avec le principe démocratique, que le droit de choisir le régime politique de l'unité européenne revient au peuple et non pas aux gouvernements, et par conséquent de reconnaître le pouvoir constituant du peuple en question, le peuple des nations européennes, le peuple fédéral européen. Sur le plan de l'organisation il s'agit de développer, par le seul moyen dont on peut disposer au commencement, la signature d'une fiche, la campagne pour aligner tous les Européens sur la position du pouvoir constituant du peuple fédéral européen. De la sorte, au fur et à mesure qu'augmentera le nombre des adhérents, grandira la force de la revendication de la Constituante. Cette campagne doit être ouverte à tous, sans aucune discrimination nationale ou de parti. Pour cette raison elle ne peut être organisée ni par les gouvernements, qui ne sont en mesure de mobiliser que leur concitoyens, ni par les partis, qui ne sont en mesure de mobiliser que leur sympathisants, mais seulement par un mouvement supranational.

Les fédéralistes ont mis au point le mécanisme d'une campagne de ce genre — le Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen — et ils vous invitent, en votre qualité d'organisations représentant les points de vue religieux, culturels, politiques et syndicaux de la liberté européenne, à participer à son organisation et à sa diffusion.

(*) Voici le texte approuvé à la réunion internationale d'Autonomie Fédéraliste du 28 juin 1964, au cours de laquelle a été prise la décision d'inviter dès à présent toutes les organisations libres d'Europe à participer au développement du Recensement volontaire du peuple fédéral européen. Il constitue le définition des rapports du Recensement lui-même avec toutes les autres organisations, y compris les partis politiques.

Cette campagne est à la portée de tous. Elle ne nécessite aucune dépense puisqu'elle est financée par la population elle-même. Elle n'est en contradiction ni avec les idéaux de quelque groupe que ce soit au sein duquel se manifeste d'une façon authentique la civilisation européenne, ni avec les fins ultimes d'aucun parti ou groupe politique démocratique. Elle n'implique que l'acceptation du but commun à tous les hommes libres, à savoir le progrès sur la voie de la liberté, de la paix, de la justice et de la fraternité avec tous les peuples du monde.

Organisations libres d'Europe!

En mettant en œuvre cette campagne les fédéralistes ont rempli leur fonction et fait leur devoir. A vous de faire le vôtre, en la soutenant, en y participant, en la faisant connaître! Il n'y faut que de la bonne volonté. C'est pourquoi tout refus, toute hésitation, finiraient par représenter une prise de position contre la démocratie, contre le pouvoir constituant du Peuple Fédéral Européen.

Organisations libres d'Europe!

Une fois constitué un premier noyau fédéral, la fédération, à cause de son caractère ouvert, s'étendra à toute l'Europe et permettra aux Européens de construire une société plus libre, plus juste, plus apte à contribuer au développement des pays du Tiers Monde et à la paix mondiale.

Les étapes intermédiaires ayant été parcourues, le temps des doutes et des incertitudes est révolu. Peut-être l'invitation à mobiliser le Peuple Fédéral Européen par un recensement volontaire fait-elle naître des hésitations, mais il n'y a pas de doute qu'un dessein nouveau, tel que celui de l'Etat fédéral européen, exige une entreprise nouvelle.

Nous vous invitons à l'action!

LE COMITE REGIONAL LOMBARD ET LE FRONT EUROPEEN DE RENOUVELLEMENT DEMOCRATIQUE FEDERALISTE *

Le Comité régional lombard, réuni le 6 septembre 1964, ayant examiné le problème de la constitution, de l'action et de la politique des comités du Front européen de renouvellement démocratique fédéraliste, observe:

1) *Constitution des comités.* On ne peut pas partir de la base parce que, dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de courant spontané, composé d'éléments européistes des partis ainsi que de fédéralistes, susceptible d'agir efficacement sur l'opinion locale et de constituer effectivement ces comités. Si l'on pense d'autre part à les constituer au sommet afin d'obtenir une répercussion permettant de former des comités de base, on se trouve en présence du dilemme suivant: ou chercher les grands noms afin qu'ils possèdent une force d'attraction suffisante, et sacrifier la poussée européenne (parce que les grands noms ne peuvent pas faire passer la politique nationale au second plan), ou bien ne pas prendre de grands noms afin d'assumer une position véritablement européenne et supranationale, et perdre en force d'attraction.

D'autre part, en ce qui concerne l'Italie, il existe une difficulté particulière. Si l'on fait appel aux libéraux, les socialistes du P.S.I. ne viendront pas et si l'on appelle les socialistes du P.S.I., les libéraux s'abstiendront. Cela créerait des conditions de grave malaise pour les sections qui comptent souvent parmi leurs membres des gens inscrits à l'un ou à l'autre de ces partis. Etant donné le statut actuel, tant les uns que les autres ont le droit de faire partie du M.F.E.; il s'ensuit que l'on ne peut pas former

(*) La majorité du M.F.E., après avoir admis au cours de la première réunion du Comité central ayant eu lieu après le Congrès de Montreux, que sa politique, basée sur le Front européen de renouvellement démocratique fédéraliste, n'était pas encore élaborée au point de permettre de constituer ce Front, sans doute effrayée par notre accusation d'hétérogénéité et d'immobilisme, a quand même essayé, dans plusieurs circulaires du Secrétariat et du Bureau exécutif, de donner des directives pour la création de comités locaux de ce Front.

Le Comité régional lombard les a examinées et, à la suite de cet examen, il a voté, à l'unanimité moins une abstention, la résolution ci-dessus, présentée par Autonomie Fédéraliste.

des comités qui seraient ouverts à de nombreux partis mais fermés au leur (1).

2) *Action des comités.* Ni le Congrès de Montreux, ni le Comité central, ni le Bureau exécutif n'ont jusqu'à présent indiqué l'action que devraient mener ces comités une fois constitués. Et s'ils n'agissent pas, ils ne peuvent ni rester organisés, ni se battre, ni atteindre les buts pour lesquels il faudrait les constituer, à savoir contribuer à la naissance de la Fédération Européenne et au renouvellement de la démocratie.

3) *Politique des comités.* Ni le texte approuvé par la majorité à Montreux ni les documents élaborés par la suite ne prennent position quant aux choix politiques qui rendent actuellement la situation du problème européen dramatique; ils ne sont donc en mesure d'entraîner personne.

Ceci dit, le Comité régional lombard demande au Comité central de répondre clairement aux problèmes d'actualité suivants, problèmes dont dépend la phase actuelle de l'intégration européenne:

1) Le M.F.E., dans l'état actuel de l'intégration européenne, est-il pour la plate-forme à six ou pour l'élargissement de cette plate-forme à la Grande-Bretagne, puis à tous les autres pays qui la suivraient?

2) Le M.F.E. est-il pour la force multilatérale atlantique ou pour une force nucléaire européenne indépendante et, dans ce cas, quelles sont les institutions politiques qu'il pense devoir être fondées pour contrôler cette force?

3) Le M.F.E. croit-il qu'il faille diluer le Marché commun en une grande zone atlantique de libre-échange et d'intégration économique embryonnaire? Si au contraire il veut conserver le Marché commun, quelle est la ceinture douanière protectrice qu'il pense que l'on devrait sauvegarder au cours des tractations du Kennedy Round?

4) Le M.F.E. est-il pour le pouvoir constituant du peuple fédéral européen, ou croit-il au contraire que la forme de l'intégration européenne devra être choisie par les dirigeants nationaux,

(1) Nous nous sommes limités ici à mettre en évidence cet aspect du problème de la constitution des comités du Front pour l'Italie seulement. Cependant il va de soi que la même difficulté se présente tant en France (gaullistes, anti-gaullistes etc...) qu'en Allemagne (bien que sous une forme atténuée) et ailleurs.

par les diplomates, par les technocrates européens et par quelques membres des Parlements nationaux, et imposée ensuite au peuple fédéral européen? Se rend-il compte du fait que l'on ne peut pas convoquer le peuple fédéral européen (comme le prévoit le projet d'élections directes élaboré par ce que l'on a appelé le Parlement européen de Strasbourg) sans lui attribuer le pouvoir de choisir la forme de l'unité européenne, autrement dit sans lui attribuer le pouvoir constituant?

Ceci dit, le Comité régional lombard observe enfin que ce n'est qu'en donnant les réponses justes à ces problèmes et en résolvant en même temps le problème de l'action afin que nos thèses trouvent audience, que nous pourrons réunir tant des forces que des personnes, que nous pourrons constituer une force politique et nous acquitter des devoirs que nous avons assumés au nom du fédéralisme en cette crise de l'intégration européenne dont l'incertitude des relations franco-allemandes révèle la gravité.

Les discussions

A PROPOS D'« UNE VICTOIRE A LA PYRRHUS »

Notre article intitulé « Une victoire à la Pyrrhus », dénonçant le caractère hétérogène de la majorité de Montreux, nous a valu de nombreuses lettres d'approbation mais aussi beaucoup de lettres de protestation. Nous publions ici celle que nous envoie un lecteur tenant à garder l'incognito, ainsi que notre réponse, de façon à fournir à nos lecteurs un élément d'appréciation. (La forme directe est due au fait qu'il s'agit d'un échange de lettres personnelles).

* * *

Cher Ami,

la lecture du dernier numéro d'« Autonomie Fédéraliste » me navre, surtout sa première page, et j'ai l'impression de me trouver dans une ambiance néfaste de parti politique où chacun, oubliant l'idéal commun, cherche à faire triompher son petit moyen, pour prendre la direction des opérations. Au lieu de faire équipe pour aboutir à la réalisation des désirs d'une majorité, chaque minorité se veut le pire ennemi de l'autre: elle attaque, elle grogne, elle rogne, elle critique, elle s'use et elle use... et l'on vise à renverser l'équipe dirigeante comme aux beaux temps de la IVe république, où les "petits copains" qui n'étaient pas du gouvernement renversaient les autres pour prendre leur place et ne pas faire mieux.

Amicalement

* * *

Cher Ami,

je trouve que, au lieu de vous navrer de mon attitude, vous devriez vous navrer de l'état du M.F.E. Tel qu'il est à présent, le M.F.E. n'est pas en mesure de réaliser ses buts statutaires, c'est-à-dire de contribuer à la création de la fédération européenne. Cela exige une force, et le M.F.E. n'est pas encore une force, ni grande ni petite. A. Marc, lui-même, l'affirme:

« ...Le fédéralisme est loin d'être devenu une force politique. *Entre ses prétentions et le réel, il subsiste une distance qui, si nous ne la surmontons pas, nous transformera tous en doux maniaques, en rêveurs inoffensifs »* (1).

Compte tenu du fait qu'il y avait des possibilités à exploiter, car le problème de l'unité européenne n'a pas cessé de grandir, notre zéro de pouvoir signifie que, depuis sa fondation jusqu'à l'heure actuelle, le M.F.E. n'a jamais été placé sur une voie efficace et que, par conséquent:

a) sa ligne politique a toujours été fausse,

b) ses dirigeants majoritaires se sont toujours *trompés,*

c) ces dirigeants, au moins dans leur ensemble, ne sont pas du tout de bons dirigeants.

Et alors que faire? Laisser en place cette majorité et continuer cette politique qui ne mène à rien, ou tâcher de la changer pour expérimenter une nouvelle politique? Ici et là, à la base, des optiques différentes de celle de la majorité ont donné d'excellents résultats. Pourquoi ne pas tenter? Pourquoi se déclarer satisfait de l'impuissance actuelle?

Bien entendu, cela implique une lutte pour le pouvoir à l'intérieur du M.F.E. Et alors vous vous levez pour dire: vous oubliez l'idéal commun, vous divisez au lieu d'unir, vous manquez à votre devoir de solidarité. C'est l'évidence même qu'il faut l'unité, la solidarité, et ainsi de suite. Ce que vous avez oublié, c'est qu'il faut l'unité sur la bonne voie, et que cette unité on ne peut la trouver qu'en plaçant le mouvement sur la bonne voie. C'est un fait que, lorsqu'on progresse, les divisions s'estompent car personne ne suit dans ce cas ceux qui font de la critique pour la critique ou pour occuper des places. Vous rappelez la IVe. Parfait. Les hommes de la IVe n'étaient pas sa cause, mais sa conséquence. Elle n'était pas viable, elle n'ouvrait pas de bons chemins, ses hommes ne pouvaient que vagabonder, et c'est d'ailleurs ce qui va se produire sous la Ve elle-même, lorsque son oxygène, de Gaulle, aura disparu, car il n'y a plus de

---

(1) A. Marc, *Europe, pour quoi faire?*, C.I.F.E., Paris, 1962, p. 19.

systèmes nationaux qui soient viables. D'autre part, si vous vous trouvez sous la Ve ce n'est pas par la grâce de Dieu, c'est parce que des hommes en colère vous ont tiré de la IVe, en se battant pour la renverser.

Ce que vous avez oublié, c'est que les divisions ne sont qu'une des conséquences du piétinement de la majorité. Toutes les fois que cela se produit dans une organisation politique, les meilleurs s'inquiètent. Un état d'esprit surgit qui se demande: est-ce que je fais entièrement mon devoir? Est-ce que ceux qui tiennent la barre le font? Et faute de l'espérance d'un changement, ce qui équivaut à dire faute d'une opposition qui puisse à son tour, après avoir obtenu la majorité, exercer le pouvoir de diriger l'organisation, le malaise se répand partout, et finalement les meilleurs s'en vont, tout comme la plus grande partie des adhérents. C'est justement ce qui est arrivé au M.F.E., sauf pour les correctifs constitués par le développement d'une opposition interne et par les sections qui se débrouillent toutes seules, forcément très peu nombreuses et très peu fortes par suite de la faiblesse générale.

Vous tenez à l'unité du M.F.E.? Vous n'avez qu'une chose à faire: tâchez de découvrir la voie la plus claire et la plus efficace pour la fédération européenne, la faire comprendre, et vous battre pour vous placer au pouvoir dans le M.F.E. avec ceux qui la partagent. J'ajoute pour ma part qu'il faut élargir le cadre de notre politique et rechercher de cette sorte l'unité aussi de tous ceux qui, tout en étant pour la fédération européenne, ne s'engagent pas car nous ne savons pas montrer la voie pour y parvenir, ainsi que de tous ceux qui seraient pour la fédération européenne si, chemin faisant, nous savions les éveiller.

De toute façon, en politique il faut accepter la loi de la politique, qui n'est que la lutte pour le pouvoir. Ce n'est pas que la politique soit plus dure que n'importe quelle activité. Dans la production et dans le commerce il faut accepter la loi de l'économie, c'est-à-dire la lutte pour le marché et ainsi de suite. Votre réaction à mon égard provient peut-être plus d'un sentiment qui voudrait tenir le M.F.E. à l'écart de la lutte pour le pouvoir et donc à l'écart de la vie, car il n'y a pas de vie en dehors de la lutte, que d'une critique effective de mon attitude et des idées que j'ai exprimées dans l'article Une victoire à la Pyrrhus. *Si tel était le cas, vous auriez dit que ce n'est pas vrai que la majorité soit hétérogène, qu'elle ne puisse pas mener une action efficace, qu'elle ne soit pas en mesure de développer la force du M.F.E. Il ne fait pas de doute que les véritables questions sont là, et pourtant vous ne les avez pas du tout abordées.*

Je m'excuse de vous le dire, mais je crains que vous n'appliquiez pas au M.F.E. la conception démocratique du rôle du dirigeant politique. La plupart des dirigeants du M.F.E. se sont constitués en dirigeants dès le début, et c'est tout. Mais ce n'est qu'en dictature qu'on est dirigeant pour toujours, dirigeant pour n'importe quel chemin, pour n'importe quelle situation, dirigeant même si l'on se trompe, dirigeant inamovible et monopolisateur. Au contraire, en démocratie, il faut se battre pour la multiplication des dirigeants contre les dirigeants monopolisateurs, et pour la rotation des dirigeants contre les dirigeants inamovibles, de façon à exprimer toute la richesse de la vie et d'avoir pour toute navigation le pilote le meilleur. Et bien sûr, la politique démocratique n'ayant pas au-dessus d'elle un patron qui installe chacun à sa place, cela ne peut se faire que par la lutte pour le pouvoir, la plus franche et la plus loyale possible autant au sommet qu'à la base.

J'ai parlé en ami, franchement. Avec la même franchise, tous les membres du M.F.E. devraient également discuter ce problème. C'est pourquoi je vous propose de publier votre lettre et ma réponse sur « Le Fédéraliste ».

Très amicalement à vous.

Mario Albertini

POUR UNE SOCIETE POLYCRATIQUE *

PERSPECTIVE HISTORIQUE

La société, dans sa marche séculaire, se transforme selon des tendances dynamiques assez uniformes qui nous permettent de saisir le fil conducteur de cette évolution, expression de l'action et de la force transformatrice des groupes sociaux qui la

(*) Des fédéralistes de la Vénétie nous transmettent ce document; il porte le titre de "Pour une société polycratique" et constitue le schéma de travail et de recherche faisant actuellement l'objet de leurs préoccupations. Nous le publions en le faisant suivre de nos observations.

composent et contribuent à lui donner une direction déterminée, soit en entravant soit en favorisant l'évolution en question.

Le développement de la société est donc fondé en grand partie sur les rapports — de collaboration ou de lutte — entre les classes et les groupes sociaux, et souvent ces rapports influent sur la transformation des groupes sociaux de moindre importance. Nous pensons donc qu'une étude de l'évolution des classes de la société, qui tienne compte d'un cycle historique et culturel assez ample, nous permette de saisir la direction de cette évolution.

Nous nous limiterons ici à un peuple dont le cycle historique et culturel est des plus amples et qui, au cours de son développement, a imposé à beaucoup d'autres peuples sa structure sociale, si bien qu'en fin de compte l'évolution de toute l'humanité a été une continuation de son évolution.

La société italique a toutes ces caractéristiques, et notamment dans son noyau originel romain qui, en se développant, étendit sa structure sociale à l'assemblée des peuples italiques et, en tant que communauté italique, au reste du monde méditerranéen. Par l'intermédiaire de Rome l'évolution s'est poursuivie en Europe, et par l'Europe dans le monde entier.

Dans la société romaine l'institution fondamentale, la famille, gravite autour d'un homme (*dominus*) qui a le *ius vitae et necis* (droit de vie et de mort) sur ses esclaves et sur ses enfants. Ce fait, expression du plus grand déséquilibre entre les classes, est par conséquent l'aspect essentiel de structure de la société romaine primitive. Une telle situation sociale est exactement à l'opposé de la société idéale où les groupes sociaux sont entièrement rapprochés et où par conséquent aucun individu n'exerce de pouvoir sur son semblable.

Durant la première période impériale, cependant, les esclaves et les prolétaires augmentent, mais les dispositions impériales et sénatoriales en leur faveur sont déjà nombreuses: le *ius vitae et necis* a disparu, et quoique la situation économique se soit aggravée, cette disparition est un grand pas vers la réduction de l'inégalité des classes. Un autre progrès est accompli au début du moyen-âge avec la diffusion des serfs de la glèbe et la disparition progressive de l'esclavage. Des groupes de citoyens, qui constitueront plus tard les classes moyennes, commencent à s'organiser. A la fin du moyen-âge ces classes moyennes se développent d'une façon à la fois continue et intermittente; à la même époque les serfs de la glèbe diminuent en nombre et voient leurs obligations réduites; plus tard une nouvelle détérioration de l'économie provoque la révolution française. Avec la révolution les serfs disparaissent, l'individu acquiert ensuite

de nouveaux droits, et la croissance progressive du prolétariat donne naissance aux organisations syndicales qui, conjointement à l'accélération de l'industrialisation, sont les facteurs déterminants de l'émancipation économique, politique et sociale.

Quelles conclusions ces transformations sociales nous permettent-elles de tirer? Quel est le fil conducteur de l'évolution de la société? Evidemment nous assistons à un épanouissement progressif de la liberté, de l'égalité juridique, économique et souvent même politique.

Au droit de vie et de mort de la Rome primitive correspond un progrès évident à la fin de la lutte entre patriciens et plébéiens; l'avènement de la grande propriété foncière et du grand capital est accompagné en fin de compte par ces progrès qui sont l'abolition du *ius vitae et necis* et les réformes adoptées après la victoire du christianisme, etc... Au progrès correspond parfois une régression, mais la société ne rétrograde pas, le progrès est pour ainsi dire constant: on passe de l'abolition du droit de vie et de mort, puis de celle de l'esclavage, à la suppression des serfs de la glèbe, à l'égalité politique et juridique, à la transformation du prolétariat (qui enregistre des progrès incessants soit au point de vue politique et social, soit économiquement), à l'éclosion d'une nouvelle classe d'intellectuels, de techniciens et de spécialistes qui sont l'expression de la deuxième révolution industrielle.

Cette tendance de la société vers l'égalité et la liberté est une des caractéristiques quasi-permanentes de l'évolution historique. Dans la désagrégation et la combinaison des groupes sociaux on décèle un facteur constant: la tendance de la société à la réduction progressive des dénivellements de classe, même dans le sens d'une toujours plus grande liberté individuelle.

La société a donc évolué au cours des siècles dans le sens d'une liberté et d'une égalité toujours plus grandes, en partie sous l'impulsion des classes dominées mais aussi grâce à l'influence constante exercée par le progrès technologique et scientifique et par la lutte que l'homme a engagée pour conquérir la matière.

Tout au long de l'histoire les hommes ont été nécessairement soutenus dans cette lutte par des idéologies sociales nées successivement pour coordonner l'action des classes et des individus vers l'idéal commun. Toute idéologie politique est cependant vouée au déclin quand est dépassée sa propre phase historique: l'élasticité des doctrines, leurs capacités de s'adapter à des situations nouvelles sont en effet fort restreintes. Même si elle exprime au début les aspirations populaires les plus immédiates, une idéologie est fatalement destinée à devenir l'apanage

de classes privilégiées au fur et à mesure que ses aspirations, son programme s'incarnent dans la réalité; tout au plus elle n'est désormais qu'un idéal vague, sans contenu, sans possibilités concrètes. Cet élément involutif qu'on décèle facilement dans les idéologies en déclin, une analyse attentive nous permet de le reconnaître également dans les idéologies et les mouvements contemporains les plus vitaux. De simples considérations suffisent à démontrer que mainte idéologie soi-disant moderne est en réalité déjà morte. Jusqu'à présent (du 'politicisme' libéral jusqu'à l' 'économisme' marxiste) le problème de la personne humaine avait été posé d'une façon limitée, tandis qu'aujourd'hui se pose le problème intégral de la personne humaine que les idéologies perimées ne sont pas à même d'éclaircir. Le progrès technique et scientifique, la deuxième révolution industrielle, le déclin du prolétariat comme classe motrice de l'histoire, nous incitent à donner une impulsion nouvelle et décisive à l'incessante évolution de la société vers l'égalité et la liberté.

Une telle tendance est au fond l'expression d'une exigence de l'esprit humain: la psyché, quelle que soit la définition qu'on en donne, informe intimement toute la personne, la dirige vers un but dont les possibilités de développement sont infinies et qui peut varier dans le temps et dans l'espace sous l'impulsion de facteurs différents qu'il n'est pas question d'analyser ici. La personne humaine est l'expression de l'individu intégré au but qu'il poursuit, but qui se définit chez les hommes en prenant un sens social à la faveur des multiples relations qui s'instaurent entre les différents individus. L'individu devient donc une personne non seulement lorsqu'on lui donne la liberté formelle et abstraite d'agir (c'est-à-dire la liberté en tant qu'individu) mais surtout quand il est vraiment libre de développer et de former sa propre personnalité, quand il a la concrète liberté de poursuivre un but concret: le développement maximum de sa propre personnalité, dans les limites imposées par l'espace, le milieu, le temps, c'est-à-dire le moment historique.

Cette liberté individuelle, évidemment, doit s'harmoniser avec la liberté des autres hommes de sorte que chaque individu ait les plus larges possibilités d'exprimer sa propre personnalité sans porter atteinte à celle des autres. L'activité de chaque individu, quand elle s'exerce dans une société où règne la liberté et l'égalité, ne restreint pas la personnalité d'autrui mais au contraire l'enrichit et la complète; ainsi cette "intégration" sociale, bien loin de limiter l'individu en l'empêchant d'exercer certaines activités (qui enrichissent la personnalité), même si elles sont compatibles avec celles que les autres ont le droit

d'exercer, assure au contraire d'énormes possibilités pratiques de développement.

L'idée d'égalité, qui comme nous l'avons vu est le moteur de l'évolution sociale, s'intègre et dans un certain sens s'explique à la lumière de cette exigence de liberté.

Cette continuelle aspiration des hommes à développer leurs personnalités nous permet de comprendre l'activité des classes qui ne détiennent pas le pouvoir, tendant à transformer la société en réduisant progressivement le caractère hiérarchique de son organisation, et à lui faire rejoindre (à l'aide de structures favorisant toujours plus l'association) une forme qui instaure l'éternel idéal d'égalité dans la liberté. Cet idéal d'association et d'égalité dans la liberté se réalise progressivement et empiriquement, mais non sans tentatives, adaptations et violentes secousses qui se succèdent au cours des siècles. Comme nous l'avons vu, tendre vers l'égalité c'est tout d'abord avoir la liberté de disposer de notre propre vie (abolition du *ius vitae et necis*), c'est ensuite être libre de disposer de notre propre corps (contre l'esclavage et le servage), c'est encore jouir de l'égalité et de la liberté juridique (de là la révolution française et la lutte pour les droits de l'homme), c'est enfin disposer librement des sources matérielles de la vie et donc avoir la liberté et l'égalité économique (de là l'effort marxiste qui vise à l'émancipation économique des classes dominées).

On a en somme cherché à surmonter tous les obstacles qui empêchaient à l'homme de disposer de lui-même: toutefois l'homme qui n'a voulu jusqu'à présent dépasser que les limites de classe, éprouve aujourd'hui le besoin de dépasser entièrement la structure sociale actuelle; l'intégrisme maximaliste des tendances marxistes en est d'ailleurs la preuve. De là la tendance à une intégration communautaire polycratique, à un renforcement des liens sociaux après la désintégration libérale. Jusqu'à présent on avait lutté pour remplacer un esclavage par un esclavage moins oppressif, à l'heure actuelle on éprouve le besoin d'un changement bien plus radical, on veut liquider toute structure coercitive.

UNE NOUVELLE SOCIETE

Cette exigence polycratique représente un dépassement non seulement pratique mais dialectique des vieilles structures sociales et des vieilles idéologies. A l'aide des événements historiques que nous avons cités en insistant sur la leçon que l'on en

pouvait tirer, nous sommes en condition de reconnaître la nécessité de poser différemment le problème; c'est d'ailleurs la conséquence indiscutable des enseignements du passé. La société ne doit plus limiter l'homme mais au contraire l'aider et le guider dans ses efforts progressifs d'émancipation visant à franchir les barrières sociales. La structure polycratique de la société est donc un moyen propre à diriger l'homme vers une plus grande égalité dans la liberté, c'est-à-dire vers le but que la société s'est proposé tout au long de son évolution. Mais si la dialectique historique demande de nouvelles structures sociales et une nouvelle civilisation, il est difficile de se mettre d'accord quant à la voie à suivre pour laisser définitivement de côté les vestiges du passé. La voie nouvelle, propre à instaurer une véritable égalité et capable de donner le pouvoir et la souveraineté directement au peuple (ce que n'a su faire ni le capitalisme bourgeois où le grand capital est maître, ni le capitalisme soviétique socialiste où le maître est l'Etat et sa classe dirigeante), c'est la voie polycratique.

Pour réaliser ces idéaux de fraternité et d'égalité, il faut suivre principalement trois directions: la première vise à la transformation technico-industrielle et économique de la société; la seconde à la transformation de sa structure politique et administrative; la troisième à une révolution culturelle radicale. Il ne s'agit pas d'exposer ici en détail le programme de cette transformation, contentons-nous d'en récapituler les aspects essentiels. Le communisme soviétique et le socialisme voulurent organiser la nouvelle économie de façon qu'elle assurât l'égalité sociale par la suppression de la propriété privée au bénéfice de l'Etat: nous connaissons les résultats de cette opération. Pour être à même d'assurer à l'individu une véritable égalité dans la liberté il faut au contraire que la société soit en condition d'échapper à toute intervention oppressive de l'Etat. Il faut donc organiser des centres de production et de travail où la propriété du capital soit confiée à ceux qui travaillent dans l'usine, sans éliminer pour autant les salaires et les appointements. Ainsi le travailleur, grâce à l'assemblée d'usine dont tous les travailleurs font partie, exerce un contrôle effectif sur les sources de son travail. Les corps administratifs plus restreints seront représentés par des fédérations de centres communautaires, groupés sur des bases territoriales.

Depuis deux siècles on parle d'égalité; le libéralisme avec son 'politicisme' et son capitalisme a assuré au patron la propriété de l'usine, l''économisme' communiste a réussi à la soustraire au patron, au capitaliste privé, pour la donner à un nouveau patron, l'Etat capitaliste.

Il faut au contraire confier l'industrie, et en général tout moyen de production manuelle et intellectuelle, au travailleur (intellectuel, technicien, spécialiste), en un mot à celui qui par son activité quotidienne la fait véritablement vivre. Cependant une partie du capital de toutes les industries pourra être confiée à des organismes territoriaux plus larges, les communautés ou les fédérations de communautés, ce qui permettra de résoudre de façon équitable les problèmes économiques, le problème de la coordination de la production, du développement des centres communautaires existants, de la création de nouvelles industries et de nouveaux centres de culture etc...

En ce qui concerne la paysannerie la nouvelle organisation devra se conformer aux idées que nous venons d'énoncer. La terre appartiendra donc aux agriculteurs (devenus de véritables techniciens spécialistes de la production agricole) soit sous forme de propriété privée ou de coopérative agricole, soit différemment. La terre n'appartiendra donc plus au capitaliste privé ou à l'Etat mais au technicien qui sera capable de la faire fructifier. Les structures économiques que le producteur et le cultivateur contrôlent grâce à des assemblées d'usine et à des assemblées agricoles ne réprésentent cependant pas encore ce pouvoir politique qui est le facteur essentiel pour arriver au gouvernement direct du peuple, et par là à l'égalité dans la liberté.

A cette fin il faut créer, comme nous l'avons vu, des organismes sur bases territoriales qui nous permettent de répondre à l'antithèse dialectique entre la liberté et l'égalité par une véritable égalité dans la liberté. Afin que le peuple puisse effectivement s'autogouverner il faut fondre le pouvoir économique avec le pouvoir politique et administratif à l'intérieur de ces communautés. C'est ce qui se produit quand on transfère tous les pouvoirs politiques et administratifs aux communautés résultant de la fédération sur bases territoriales des centres de production, c'est-à-dire à des entités territoriales suffisamment restreintes pour permettre à chaque individu d'exercer un contrôle direct, et dont les administrations soient l'expression directe des centres communautaires de l'usine et des communautés, ou bien soient composées de membres élus par ces dernières.

Les communautés sont donc de nouvelles unités territoriales ayant à la fois le pouvoir du préfet et celui des assemblées provinciales, les possibilités d'un parlementaire, la force des partis et des organisations culturelles, les caractéristiques du maire, du conseil municipal, des fonctionnaires, la volonté des syndicats, la puissance économique et financière des usines du grand capital ainsi que de l'économie agricole. Ces communautés

concentrent pratiquement tous les pouvoirs politiques, économiques et sociaux.

Dans une communauté cette synthèse de pouvoirs nous permet d'obtenir une coordination rationnelle que les structures politiques normales ne sont pas à même d'assurer; en effet les organismes administratifs créés en vue du bien commun sont la plupart du temps au service d'intérêts particuliers et par là source de l'éternelle antithèse entre l'Etat et les partis d'une part et le peuple d'autre part; ce dernier ne leur ménage d'ailleurs pas les plus dures critiques. Dans la communauté polycratique au contraire, vu son caractère territorialement et numériquement restreint, toutes les expressions actuelles du pouvoir (l'Etat, la bureaucratie, les assemblées provinciales, le conseil municipal, les syndicats, les partis, les usines, les terres) sont réunies, grâce à un seul organisme, dans les mains du peuple. On obtiendra ce résultat en transférant tous les pouvoirs aux communautés, nouveaux corps politiques et économiques qui doivent pratiquement absorber l'Etat, sauf en ce qui concerne la défense, la politique étrangère et la politique économique générale, même planifiée. Si donc dans sa structure actuelle l'Etat fait obstacle au gouvernement populaire direct, il faut limiter en partie l'étendue de son pouvoir.

De même le rôle des partis devra prendre fin; ils devront se résigner à une radicale transformation ou à mourir, et déléguer leurs pouvoirs au peuple. Nous sommes à même de comprendre à présent l'originalité radicale de cette polycratie: dans une société ainsi conçue ce ne sont plus en effet les partis qui gouvernent mais la société qui se gouverne elle-même. Il s'agit donc d'une nouvelle forme de gouvernement populaire qui rattache l'idée de souveraineté à l'idée d'un suffrage totalement différent du suffrage traditionnel. Les communautés, véritable expression de la société, seront l'expression de l'Etat.

On assistera alors à un bouleversement des situations traditionnelles caractérisées par la domination des partis et des centres de pouvoir qui dirigent à leur guise l'opinion publique et manipulent à leur gré les listes électorales; tout cela est nécessaire car les citoyens sont politiquement désorganisés et à la merci de minorités parfois en opposition entre elles. Au contraire dans la nouvelle société les citoyens s'organisent grâce aux communautés; la souveraineté populaire exprimée par les partis fait place aux communautés, c'est-à-dire au pouvoir populaire direct.

Les techniciens, les spécialistes, les intellectuels, les travailleurs qui se connaissent personnellement et qui s'estiment administreront les usines en choisissant les cadres parmi les sujets

les plus qualifiés; ce sont eux qui, grâce aux centres communautaires, gouverneront les communautés polycratiques, chaque centre communautaire nommant ses représentants auprès des communautés. La fédération des communautés sera l'expression de l'administration centrale, c'est-à-dire de l'union fédérale des communautés polycratiques, au moyen d'une nouvelle assemblée étroitement liée à la société entière et composée de représentants de toutes les communautés. Ce suffrage intégral direct sera la plus concrète expression de la volonté populaire.

Les partis, dans leur structure actuelle, seront inutiles au fonctionnement de cette institution: les contrastes d'opinion s'étaleront sous les yeux des citoyens souverains et auront un caractère technique et humain totalement exempt de 'politicisme'. D'ailleurs la deuxième révolution industrielle facilitera la naissance d'une nouvelle classe de techniciens, de spécialistes, d'intellectuels, qui dépassera les positions périmées de la bourgeoisie et du prolétariat et sera dans les meilleurs conditions pour être mobilisée: une nouvelle avant-garde pour l'édification d'une nouvelle société. Cette nouvelle classe de techniciens et d'intellectuels est la gigantesque charpente de l'Europe nouvelle dans laquelle elle a fermement confiance et qu'elle est en train de transformer pour l'humanité de demain.

Mais cette nouvelle conception politico-sociale n'a pas seulement une grande signification technico-organisationnelle, elle n'exprime pas seulement la nécessité de rapprocher l'homme de la source du pouvoir. Cette vision intégrale de la réalité sociale nous permet d'aborder aisément les problèmes économiques, techniques, géographiques, culturels, spirituels et historiques de la société humaine, problèmes que l'on peut facilement résoudre dans une société où le pouvoir ait le caractère intégré dont nous parlions. Ces communautés polycratiques favoriseront donc, en rapprochant l'homme du milieu où il se développe et vit, l'épanouissement d'une plus grande fraternité humaine (fondée sur des traditions historiques communes), qui fait défaut dans notre société individualiste où l'on assiste la plupart du temps à une négation de la solidarité tout comme dans la société dépersonnalisée fondé sur le capitalisme d'Etat. Une telle communauté peut favoriser le développement harmonieux de chaque individu selon la vocation qui lui est propre, elle peut contribuer à donner à chaque homme la conscience de sa tâche dont il s'acquittera en s'enrichissant de valeurs humaines et en enrichissant le milieu social auquel il appartient. Seulement une communauté de ce genre, avec son caractère humain, ni trop restreinte (car elle déchaînerait alors les égoïsmes les plus mesquins), ni trop large (car elle réduirait l'individu à un simple numéro sans personna-

lité), peut offrir la possibilité de développer cet humanisme intégral qui doit être l'aspiration de la civilisation industrielle. Dans la nouvelle société les possibilités techniques, économiques, artistiques, scientifiques, culturelles et spirituelles de chaque individu se fondent entre elles et tendent à une plus grande perfection: en ce sens la perspective polycratique peut représenter le fondement d'une société nouvelle.

* * *

Il nous semble que ce document mèle deux critères et une chose qui ne s'accordent pas entre eux: le personnalisme (voir le concept de liberté et les polémiques à son propos), le vieux socialisme et/ou fédéralisme — on ne les distinguait pas alors — de caractère utopique (les entreprises à ceux qui les font vivre, les communautés globales, les fédérations de communautés, avec comme exemple le plus frappant, Proudhon) et enfin le caractère actuel de l'évolution des sociétés les plus avancées.

Nous sommes tous en train d'observer la transformation de ces sociétés. Nous nous apercevons tous qu'elles évoluent à peu près dans le sens que ce document note lui aussi, sans toutefois en saisir le caractère historique spécifique, justement parce qu'il le représente à l'aide des concepts du personnalisme et du socialisme et/ou fédéralisme utopique, remis à neuf, mais extérieurement seulement, par la nouvelle étiquette de " société polycratique ".

Le socialisme et/ou fédéralisme utopique était tel parce qu'il embellissait son but, l'emancipation des travailleurs, au point de rêver de " confier l'industrie... au travailleur (intellectuel, technicien, spécialiste), en un mot à celui qui par son activité quotidienne la fait véritablement vivre" (p. 127) ainsi que d'obtenir la "liquidation de toute structure coercitive" (p. 125), et en outre parce qu'il n'indiquait pas le moyen d'atteindre ce but. Le document en question répète exactement ces erreurs, si bien que j'ai pu les mettre en évidence avec les mots mêmes qu'il emploie. Il va de soi que l'élément utopique réside dans la non reconnaissance des limites du but en question, qui constitue une direction historique effective mais seulement dans le sens qu'on s'en rapproche toujours sans jamais l'atteindre en termes absolus et tout spécialement s'il est conçu comme ci-dessus. En effet sa réalisation concrète ne peut en aucune façon faire disparaître la contrainte. A mesure qu'on s'en rapproche la contrainte exercée par des groupes restreints diminue, mais on ne va pas pour cela vers son abolition, mais bien vers son remplacement graduel par la contrainte exercée par toute la société sur elle-même.

Ce point est indiscutable. Produire c'est organiser, organiser c'est établir des règles qui ne peuvent être violées sinon aux dépens de la production, et établir des règles c'est établir des contraintes. Plus la société devient démocratique, plus le contrôle passe entre les mains de tous. Mais il reste le contrôle. Ce point est particulièrement important parce qu'il distingue l'utopie de la réalité non seulement dans le domaine économique, mais en général. La contrainte n'est pas seulement une nécessité mécanique de la production, mais le fondement même de la conduite bonne et raisonnable. L'homme ne peut être bon et raisonnable que par le libre usage de la raison et de la volonté, mais individuellement il n'est pas à même de réaliser les conditions du libre usage de la raison et de la volonté: la domination des instincts, de l'égoïsme, de la ruse, de la violence. Pour cette raison, sans le frein des institutions sociales — sans contrainte extérieure sur l'élément bestial de la nature humaine de la part de comportements consolidés — les hommes ne sortent pas de l'état sauvage ou y retombent, et de toute façon ne réussissent pas à se conduire selon la raison et la morale.

Le personnalisme, à son tour, est utopique précisément parce qu'il oublie ce fait, que l'homme ne peut être libre sans contrainte extérieure. Il revendique comme sien le concept de liberté en tant que " développement maximum de la personnalité pour chaque individu " comme si cela n'était pas la liberté chrétienne tout court, et comme si Kant, par exemple, ne l'avait pas déjà formulée rigoureusement sur le plan philosophique. De toute façon ceci n'est pas ce qui compte. Ce qui compte c'est qu'il veut fonder sur la personne — l'individu altruiste — la société politique sans comprendre que la personne se situe après, et non avant, cette forme de société. Le personnalisme n'a pas compris le libéralisme. N'ayant pas trouvé la liberté altruiste (positive) dans la conception libérale de l'organisation politique de la société, d'un côté il l'a accusé de s'être limité à la liberté egoïste (négative), et de l'autre s'est proposé d'étendre même au domaine de la politique la liberté positive, sans comprendre: a) que le libéralisme ne pouvait l'introduire dans le domaine politique pour la simple raison qu'en ce domaine, qui est celui des rapports de pouvoir, elle n'existe pas par définition; b) que par cela même il la nie au lieu de l'affirmer, puisqu'il la soumet précisément au monde du pouvoir et de la contrainte, c'est-à-dire à son contraire.

Le libéralisme — ou mieux une certaine tradition libérale — revendique seulement des libertés négatives, formelles, *pour l'*individu *et non la liberté* positive, substantielle, *pour la* personne, *car il s'occupe de* libertés (*au pluriel*) *exclusivement politico-*

juridiques qui regardent davantage les procédures que les contenus — non parce qu'il néglige la liberté positive, mais au contraire parce qu'il veut la garantir en empêchant que la politique n'embrasse tout l'humain et en réservant à tout homme un domaine non politique indépendant du pouvoir. Et il a raison, même s'il a éludé l'autre aspect négatif du problème, celui des fondements économico-sociaux des libertés formelles. Il a raison parce que ce n'est qu'en un domaine non politique que peut fleurir l'autre liberté, la liberté intrinsèque, la liberté en tant que développement autonome de la personne, la liberté que l'on ne peut revendiquer parce qu'on ne peut la demander à personne d'autre qu'à soi-même. Cette liberté est autodétermination ou n'est pas, ce qui revient à dire qu'elle n'existe que si elle dépend d'elle-même et que, par définition, elle n'existe pas si on la fait dépendre des autres: de la société politique, du pouvoir, de l'Etat, de ce que l'on voudra.

Cette distinction aussi sépare l'utopie de la réalité. Ce n'est que dans l'utopie que l'on peut penser à une liberté à la fois positive *et* organisée. *Pas dans la réalité. Dans la réalité organisation est synonyme de contrainte et, par suite, dans la société en tant qu'organisation, en tant que pouvoir qui contraint, le problème de la liberté ne peut se poser qu'en termes négatifs: ne pas contraindre (ne pas organiser) au delà du point où la liberté* positive *disparaîtrait, ne pas diriger ce qui, étant réservé à la liberté, ne peut être dirigé sans perdre son caractère. Ce n'est que si la société en tant qu'organisation s'arrête là où commencent les droits de l'individu (c'est-à-dire là où peut se former la personne) que la société en général, qui résulte aussi de l'apport spontané de chacun, peut exister comme une société d'hommes libres, et libre elle-même, c'est-à-dire capable de réaliser tous ses contenus.*

Après avoir rappelé l'élément utopique du personnalisme et du socialisme et/ou fédéralisme utopique nous voudrions maintenant observer que, dans le réseau des idées de ces théories, l'évolution actuelle des sociétés avancées se présente comme une évolution à l'interieur de laquelle, primo, *serait en train de se réaliser, même dans le domaine politique, la liberté de la personne, et où,* secundo, *l'industrie serait sur le point de passer entre les mains de tous ceux qui la font vivre — un à un, pas en groupe — et où,* tertio, *disparaîtrait toute contrainte, alors que cette évolution montre seulement que l'on progresse dans le sens de la concrète emancipation humaine, progrès qu'il s'agit de déterminer dans sa réalité effective selon des concepts appropriés.*

En substance le document en question — qui réflète avec quelques particularités une façon de voir assez répandue dans de petits groupes indépendants et isolés, ou dans les milieux où l'on cherche à moderniser le socialisme — a son origine dans le fait que les modifications actuelles de la société, n'étant pas encore encadrées suffisamment par des théories correspondantes, et ne pouvant plus, d'autre part, être encadrées par le libéralisme et le marxisme dans leur forme classique, poussent bien de gens impatients, qui ne veulent pas affronter le lent et dur travail de l'édification d'une pensée nouvelle, à employer pour les décrire des théories anciennes et par suite nécessairement inadéquates, qui effectivement se trouvent dans le personnalisme et dans le socialisme et/ou fédéralisme utopique précisément à cause de l'apparente correspondance entre ses éléments utopiques et les nouveaux aspects du processus historique. Ce qu'on appelle la Charte fédéraliste *(que nous avons publiée récemment), qu'un groupe de membres du M.F.E. a fait adopter officiellement au dernier Congrès, sans comprendre qu'aucun moyen politique ne peut transformer une pensée fausse en une pensée juste, est une autre manifestation de cette paresse.*

Quant aux particularités de ce document, — pour ne rien dire d'un emploi trop général du concept de classe, étrange dans une vision qui relève plus du socialisme utopique que du socialisme scientifique — ce qui nous a beaucoup frappé c'est l'extraordinaire nationalisme de la partie intitulée "Perspective historique", qui se fonde sur l'évolution d'un "peuple", la "société italique" dont on pourrait dire que: « l'évolution de toute l'humanité a été une continuation de son évolution » (p. 122). Les nationalistes italiens les plus fanatiques admettent, en ce qui concerne la civilisation romaine, qu'il y a eu un avant: la civilisation grecque, et une série d'ensuite, jusqu'à la révolution industrielle. D'autre part pourquoi "italique"? "Italique" ne désigne pas un peuple ou une société actifs depuis la première époque romaine jusqu'à aujourd'hui. Et en elle-même la civilisation romaine fut impériale, supranationale.

Les livres

JOSEPH KRAFT, *The Grand Design; From Common Market to Atlantic Partnership,* Harper & Brothers, New York, 1962.

Joseph Kraft, qui fut un étroit collaborateur du défunt président Kennedy pendant la campagne électorale de 1960, a analysé dans une section de ce volume le malaise qui s'est manifesté dans l'Alliance Atlantique en liaison avec les problèmes stratégiques. Nous reproduisons quelques pages de sa discussion à propos de la différence de vue, à ce sujet, entre les principaux Etats européens qui en seraient restés à la stratégie dépassée de la "représaille massive" nucléaire, et les Etats-Unis qui en sont arrivés à se faire les champions de la stratégie dite de l'*escalation:*

« L'élément que toutes ces difficultés ont en commun est une grave discordance entre la conception stratégique des Etats-Unis et celle de leurs principaux alliés européens. En général les conceptions de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne sont identiques à celle des Etats-Unis il y a environ quatre ans, c'est-à-dire à la doctrine de la 'représaille massive'. Ces trois pays tendent à considérer que les grandes armes nucléaires sont indispensables, et alors qu'autrefois ils craignaient que les Etats-Unis puissent se montrer trop inconsidérés pour appuyer sur la gâchette, ils nourrissent maintenant la crainte que les Américains puissent n'être pas assez rapides pour ce faire. 'Vous dites que vous seriez prêts à risquer votre propre destruction pour sauver l'Europe, déclara un journaliste français à Steward Alsop, mais nous, nous n'y croyons pas: nous ne pouvons y croire'. Dans cet esprit la Grande-Bretagne a travaillé à se donner une arme nucléaire comme base de sa propre force de défense. La France suit ses traces; les indices que l'Allemagne de l'Ouest procède dans la même direction sont maintenant tels

qu'ils ne laissent plus aucun doute. Dans la conférence ministérielle de l'O.T.A.N. de décembre 1961, le ministre de la défense allemand Franz Joseph Strauss, demanda pour l'O.T.A.N. un armement nucléaire qui aurait permis aux Allemands de se trouver eux aussi, pour ainsi dire, avec un doigt tout près de la gâchette. Un mois auparavant, dans une conférence tenue à Georgetown, il avait déclaré que 'la possession des armes nucléaires, et le contrôle de ces armes, deviennent le symbole, et même l'aspect caractéristique du critère décisif de la souveraineté'.

Tandis qu'une importance toujours plus grande est accordée à la force nucléaire, comme cela s'est produit déjà aux Etats-Unis, celle accordée aux forces conventionnelles décroît progressivement; et la théorie qui en résulte c'est que la puissance de feu accrue modifie, comme le dit "Le Monde", la question des effectifs militaires...

En nette contradiction avec l'attitude des Européens, Washington s'est énormément éloigné des principes absolutistes de la 'représaille massive'. L'esprit en évolution de la pensée stratégique américaine souligne la nécessité de créer le plus grand nombre d'alternatives entre tout et rien. 'Notre objectif aujourd'hui — déclara le président dans son premier message au Congrès sur la défense — est d'augmenter notre capacité de riposte aux armes non nucléaires'. C'est dans ce but que l'armée a été réorganisée, que furent renforcés le Corps des marines et les Forces spéciales, qu'une importance toute particulière a été accordée aux Polaris et au Minuteman, qui sont tous deux des missiles pour 'une action de second choc', que l'on en est arrivé à un renforcement peu remarqué, mais très important, du contrôle exercé par le président sur les commandants qui disposent d'armes nucléaires stratégiques et tactiques. Pour ces mêmes raisons l'administration Kennedy a considéré qu'il était raisonnable et opportun de concilier les positions de force et la disposition à négocier le plus possible au sujet du désarmement et de Berlin. Non seulement Washington pense de façon différente que les Européens, mais il considère leur position avec une certaine inquiétude. Il est évident que chaque nouveau pays qui entre dans ce qu'on appelle le 'club nucléaire' ouvre la voie à l'accession d'un autre pays; le problème de contenir la diffusion des armes nucléaires, comme l'a souligné dans un essai brillant Albert Wohlstetter, c'est moins le problème du pays numéro X que celui du pays numéro X + 1. Il est peu probable qu'aucune nation européenne soit capable d'édifier un véritable potentiel de dissuasion, c'est-à-dire qu'elle ait non seulement les armes nucléaires, mais aussi les missiles, les systèmes d'alerte,

les stations protégées. Loin d'avoir une fonction de dissuasion envers l'Union Soviétique, les efforts accomplis par les nations européennes pour se pourvoir chacune d'une force nucléaire pourraient constituer pour les communistes une tentation à l'agression.

Ce ne fut pas facile pour Washington de faire connaître ses vues propres aux alliés européens. Les susceptibilités nationales sont en jeu; de plus, certains au moins des officiers américains des hauts commandements de l'O.T.A.N. n'ont pas encore éliminé de leurs systèmes le concept de la 'représaille massive'. Pourtant une tentative courageuse a été faite. En un discours prononcé en mai 1961 à Ottawa, le président énonça clairement la conviction des Etats-Unis selon laquelle la priorité absolue doit être donnée en Europe aux forces non nucléaires. Le secrétaire de la défense Mac Namara réaffirma cette position en termes encore plus explicites à la conférence ministérielle de l'O.T.A.N. de décembre 1961. Mais le fait est que les Européens n'ont pas accepté ce message.

Cela est dû au moins en partie au fait qu'ils ne veulent pas le recevoir. Le général de Gaulle est l'homme le moins susceptible de céder à une exhortation. Les Anglais ressentent de façon aigüe la pression de la conjoncture financière. Les dirigeants de l'Allemagne de l'Ouest ne peuvent accepter facilement ce qui semble être une position de relative infériorité. Mais il est encore une autre raison qui les porte à faire la sourde oreille, et c'est le processus même d'évolution de la pensée stratégique.

La genèse d'idées stratégiques valables à l'ère nucléaire, est un processus évolutif complexe qui se fonde sur un débat interne approfondi: elle requiert une intense concentration sur les problèmes stratégiques, un niveau élevé de raisonnements abstraits, une mise à l'épreuve constante des idées grâce à des échanges de vues entre les autorités militaires et les savants et des mises à jour répétées en rapport avec l'évolution technique et les changements politiques. L'apprentissage d'éléments nouveaux est une partie essentielle de ce processus. Le débat semi-public sur les usages des armes nucléaires tactiques peut nous en donner une idée sommaire.

L'analyse systématique des possibilités commença au début de 1948 avec le projet Vista, un congrès de savants et de militaires réuni sous les auspices du gouvernement à l'Institut de technologie de Californie. Au début de 1953, l'armée des Etats-Unis annonça des expériences sur l'emploi des armes nucléaires en conditions de combat. En 1956, l'armée elle-même annonça la préparation d'une division équipée avec des armes nucléaires. L'exposé public de cette politique commença en 1953 avec les

livres publiés par le physicien Ralph Lapp et par deux officiers de carrière, Georges Reinhardt et William Kintner. Il se poursuivit par une série d'articles parus dans diverses revues (de Bernard Bodie dans "Foreign Affairs" et "Harper's", de Paul Nitze dans "Foreign Affairs", d'Arthur Hadley dans "Reporter") et il atteignit sa plus grande extension en 1957 avec la publication du livre de Henry Kissinger: "Nuclear Weapons and Foreign Policy". En substance, tous ces livres et tous ces articles, conformes à la théorie officielle de l'armée, soutenaient l'opinion selon laquelle, comme l'écrivit Kissinger en 1957: *La guerre nucléaire limitée représente notre stratégie la plus efficace contre les puissances nucléaires ou contre une grande puissance capable de substituer les ressources humaines à la technologie'.*

A cette époque, pourtant, les événements commençaient à indiquer une autre direction. Le développement de la bombe à hydrogène accrut énormément la nécessité d'empêcher une guerre totale et fit naître la perspective proche d'armes nucléaires tactiques ayant un potentiel mesurable en mégatonnes. La Corée montra combien il était difficile de maintenir limitée une guerre limitée, en particulier si l'on tient compte des heurts probables entre les chefs militaires. Et la possibilité d'un contrôle des armements — en particulier d'un accord pour l'interdiction des essais nucléaires — tendait de son côté à compromettre la continuité des expériences nécessaires au développement des armes nucléaires tactiques.

La conséquence fut que se développa, dans les milieux militaires, un malaise aigu en matière d'armes nucléaires tactiques, état d'âme qui finit par s'exprimer lui aussi clairement.

En 1957 et 1958 des articles de James King (dans "Foreign Affairs"), de William Kaufmann (dans "World Politics") et de Thomas Schelling (dans "Journal of Conflict Resolution") attirèrent ensemble l'attention sur les dangers d'extension d'un éventuel conflit en une guerre nucléaire totale, une fois que seraient adoptées les armes nucléaires tactiques. A la lumière de ces argumentations, la pensée stratégique commença à changer de direction. En 1960 Kissinger reconnaissait que la défense nucléaire, loin d'être 'la stratégie la plus efficace', devait être considérée 'comme *la dernière* et non comme *l'unique* ressource'. La politique officielle en arriva à cette même conclusion en 1961: ce fut en somme le fruit de plus de douze ans d'un débat intense et approfondi.

Les Européens sont restés virtuellement à l'écart de ce processus de planification stratégique. Privés d'armes nucléaires (à l'exception de l'Angleterre, mais qui ne possède pas un système

pour les porter) les Européens ne se sont pas trouvés dans la nécessité de planifier une stratégie nucléaire au niveau national. En théorie, bien sûr, ils y participent au niveau de l'O.T.A.N., mais comme l'a dit l'ex-secrétaire d'Etat Herter, les conférences ministérielles de l'alliance sont trop peu fréquentes pour suivre avec une attention constante ces graves problèmes, tandis que le Conseil permanent, qui se réunit à Paris, est trop éloigné des autres centres de pouvoir. Le Groupe permanent, qui est officiellement l'organisme militaire ayant le plus grand prestige de l'O.T.A.N., a perdu peu à peu de son importance et le chef d'Etat-Major des forces américaines n'assiste même plus à ses travaux. La planification stratégique, dans ces circonstances, a manifesté une tendance à graviter autour du bureau du commandant suprême allié en Europe (SACEUR). Entouré d'un halo de prestige pour avoir été occupé successivement par les généraux Eisenhower, Ridgway, Gruenther et Norstad, et maintenu sur un plan de détachement par l'attitude typique des militaires à l'encontre des civils et par les problèmes de sécurité, le SACEUR et son Etat-Major sont devenus une satrapie des forces militaires américaines. C'est de seconde main, du SACEUR lui-même, que les Européens tirent leurs notions de planification nucléaire. De là le retard de leurs idées; de là aussi cette obsession qui confine à la névrose au sujet du problème de savoir qui doit être autorisé à appuyer sur la gâchette. En fait, de la façon dont actuellement est organisé et dirigé l'O.T.A.N., le SACEUR rappelle continuellement aux Européens que les fils de leur destin sont tenus par une main étrangère.

Cette habitude de communiquer des conclusions toutes faites a caractérisé les rapports de l'Amérique et de l'Europe pendant toute la période de l'après-guerre. Les Etats-Unis avaient les meilleures intentions du monde; ils se sont montrés compréhensifs et ont été généreux autant qu'il se pouvait. Mais les rapports sont restés caractérisés par un bienveillant paternalisme. Et les choses ne peuvent continuer ainsi, et surtout dans le domaine militaire. Les Soviétiques en arrivent au point d'être en mesure de déclencher une attaque nucléaire contre les Etats-Unis, et cela fait naître inévitablement des doutes chez les Européens quant à l'engagement américain de considérer une attaque contre l'Europe comme une attaque contre l'Amérique. La technologie rend possible, et la sécurité rend désirable le retrait de la force de dissuasion américaine du Vieux Continent et son transfert sur les mers ou dans les localités reculées des Etats-Unis: ce qui ne fait qu'alimenter de nouveaux doutes en Europe. En conclusion, les Européens — du moins s'ils s'unissent — sont aujourd'hui en condition de faire beaucoup plus

qu'ils n'ont jamais fait jusqu'à maintenant pour leur propre défense. Ils agiront séparément des Etats-Unis, s'en détachant toujours davantage, si les Etats-Unis continuent à communiquer leurs décisions déjà prises. Mais les deux entités continentales peuvent travailler ensemble — et à peu de choses près sur un pied d'égalité — au sein de l'Association atlantique.

Une façon de résoudre le problème de l'O.T.A.N. — qui serait aussi un premier pas vers l'Association atlantique dans le domaine de la défense — a été suggérée par un expert militaire anglais, Alastair Buchan: ce serait que des représentants alliés (aussi bien civils que militaires) soient appelés à participer au processus de planification stratégique en Amérique. Dans ce but l'aspect civil de l'O.T.A.N. serait vigoureusement renforcé: en premier lieu en désignant d'éminentes personnalités politiques de chaque pays membre pour faire part du Conseil permanent; en second lieu en assignant de hauts fonctionnaires au secrétariat de l'O.T.A.N. Ces organismes exerceraient au sein de l'O.T.A.N., sur des bases permanentes, cette fonction que les comités *ad hoc* ou comités des ' Sages ' ont exercée de temps en temps. Ils ne prendraient pas de décisions, mais ils imposeraient le respect des décisions prises. Ils pourvoiraient à confronter le coût des divers systèmes d'armement, leurs avantages et leurs désavantages techniques et politiques. Ils discuteraient les objectifs et étudieraient les situations du moment: que faire par exemple dans le cas d'un nouveau tour de vis à Berlin. Les Européens pourraient de cette façon substituer à la préoccupation relative au fantomatique contrôle d'un doigt sur la détente, la préoccupation du contrôle substantiel de la formulation des plans stratégiques. Et de cette façon, sans aucun doute, ils apprendraient quelques leçons utiles.

Le fait d'être liés à l'utilisation du potentiel nucléaire américain et au système de commandement et de contrôle américain maintient inévitablement en vie, pour plusieurs années, le mythe dangereux qu'une attaque importante contre l'Europe pourrait avoir lieu sans déterminer de représailles de la part des Américains. Une plus grande conscience du coût des armes nucléaires et des équipements annexes ainsi qu'une plus claire et immédiate compréhension des dangers liés à la diffusion de telles armes, pourraient faire diminuer les plus ambitieuses aspirations à une force nucléaire indépendante. S'ils étaient convaincus d'une part qu'ils peuvent se fier à la force de dissuasion américaine, d'autre part que les forces de dissuasion nationales et séparées sont irréalisables, peut-être pourrait-on raisonnablement s'attendre à voir les alliés se préoccuper de leurs forces conventionnelles. En fin de compte, en termes de ressources matérielles et humaines,

il n'y a aucune raison pour que les forces terrestres de l'O.T.A.N. soient égales à celles de l'Union Soviétique. 'Elles nous semblent avoir deux mètres et demi — dit un expert de l'O.T.A.N. — parce que nous travaillons à une hauteur d'un mètre vingt cinq '.

Utile en soi du point de vue militaire, une concentration des pays européens sur les forces terrestres apporterait un bénéfice ultérieur en ralentissant la course aux armements nucléaires. Du point de vue diplomatique un arrêt de cette course est d'importance cruciale » (1).

Selon Kraft, donc, la raison pour laquelle les principaux Etats européens ont refusé la stratégie de l'*escalation* viendrait — outre que d'une certaine dose de susceptibilité nationale — du fait qu'ils manquent de toute une série de connaissances technico-stratégiques parce qu'ils n'ont pas participé au processus de planification nucléaire survenu aux Etats-Unis. De là l'« obsession qui confine à la névrose » des Européens au sujet du contrôle (fantomatique selon Kraft) du doigt sur la gâchette. Pour résoudre ce problème, c'est-à-dire pour pousser les Européens à concentrer leurs efforts exclusivement sur les armes conventionnelles, il faudra faire participer les Européens à ce processus de planification nucléaire qui se fait en Amérique. Cela peut se faire sous la forme d'organismes consultatifs au sein de l'Alliance Atlantique, qui naturellement n'auraient pas le droit de participer aux décisions, mais qui — une fois qu'ils auraient pris connaissance des problèmes techniques de la planification nucléaire — assumeraient la fonction de tranquilliser les gouvernements européens et de les pousser à accepter la stratégie de l'*escalation.* Cela serait, en outre, d'autant plus utile que cela mettrait un frein à la prolifération des armes nucléaires.

Le point de vue de Kraft est si extravagant qu'il ne serait pas même nécessaire de le prendre en considération s'il ne portait à ses conséquences extrêmes une fausse opinion très répandue aujourd'hui dans le public, dans la presse et même chez les hommes politiques des pays occidentaux. Je me réfère à l'idée selon laquelle les problèmes de la stratégie nucléaire seraient de nature avant tout technique (2); en sorte que les modifications de la stratégie nucléaire d'un pays auraient lieu à partir de considérations techniques plutôt qu'à partir du fait politique (et non technique) des altérations de l'équilibre mondial des forces. Or, il est sûr que l'évolution technique des armements a toujours eu — et spécialement à l'époque nucléaire — une importance très grande dans la formation d'une stratégie défensive ou offensive d'un Etat par rapport à un autre. Mais il est sûr aussi que le progrès technique des armements trouve son sens final et son emploi en fonction de la sécurité d'un Etat déterminé à l'intérieur d'une situation internationale qui se présente comme plus ou moins dangereuse. C'est, en définitive, la situation internationale d'un Etat qui détermine la façon dont il doit préserver sa sécurité. Or, la situation internationale résulte des rapports de puissance existant entre les Etats à un moment historique donné. La puissance internationale d'un Etat dépend aussi naturellement du niveau technique des armements qu'il possède. Mais le niveau technique des armements d'un Etat devient immédiatement une donnée politique — et non plus simplement technique — dans cette situation internationale, c'est-à-dire un élément de la puissance internationale de cet Etat. Ainsi, si l'on veut comprendre la stratégie militaire ou nucléaire d'un Etat, on doit se référer non seulement à des données techniques, mais à la position de cet Etat dans la situation internationale (qui est déterminée également par le niveau technique des armements que possèdent les autres Etats); et si l'on veut comprendre la modification de la stratégie nucléaire d'un Etat, on doit se référer aux altérations de la situation internationale qui ont pu intervenir et qui ont pu être déterminées à leur tour par des modifications du niveau technique des armements de cet Etat ou des autres Etats.

En particulier, pour en revenir a Kraft, ce n'est pas seulement l'ensemble des expériences et des élaborations abstraites dans le domaine technico-nucléaire qui ont conduit à la modification de la stratégie nucléaire américaine, mais l'altération de la situation de puissance des Etats-Unis dans l'équilibre mondial. Cette altération, comme on le sait désormais, fut déterminée surtout par l'acquisition et le développement progressif des armes nucléaires par l'Union Soviétique. Avant cela, les Etats-Unis avaient pratiquement le monopole des armes nucléaires et pouvaient de ce fait menacer de représailles atomiques quiconque attaquerait leurs alliés européens (représaille nucléaire massive); en agissant ainsi, en effet, ils ne mettaient pas fortement en péril leur propre sécurité. Mais après la naissance et l'expansion de la puissance nucléaire soviétique, la situation changea: le maintien du principe de la représaille nucléaire massive aurait comporté le risque de la destruction du territoire américain pour des attaques n'étant pas dirigées directement contre les

(1) Chapitre 2, III.

(2) Il est vrai que Kraft, en énumérant les composants du processus de planification stratégique américaine, se réfère également à des données politiques; mais, dans l'analyse qui suit, les données politiques sont en fait laissées complètement dans l'ombre.

Etats-Unis. C'est ainsi qu'est née la stratégie de l'*escalation* qui limite l'engagement nucléaire des Etats-Unis envers ses alliés, en concevant la représaille nucléaire seulement comme *extrema ratio* — après l'emploi des armes conventionnelles et des armes nucléaires tactiques — dans la défense contre une éventuelle attaque soviétique. Cette modification de l'équilibre mondial, et le changement de la stratégie nucléaire américaine qui en résulte, ont naturellement entraîné une considérable altération de la position des Etats de l'Europe occidentale: ces derniers — qui s'étaient sentis en sécurité tant qu'avait duré le monopole nucléaire américain — ont en effet perdu cette sécurité. Ainsi, comme la Grande-Bretagne, qui a toujours essayé de maintenir une force de dissuasion nucléaire indépendante, avec l'aide américaine, les autres principaux Etats européens ont à leur tour commencé à se préoccuper toujours davantage du problème de leur sécurité et la France a cherché à la reconquérir en se dotant elle-même d'armes nucléaires. Ce fait ne peut être très apprécié des Etats-Unis puisqu'il entraîne une détérioration de la sécurité américaine: en effet, si une guerre éclatait en Europe, et qu'un des Etats de l'Europe occidentale emploie les armes nucléaires, les Etats-Unis seraient immédiatement impliqués dans une guerre atomique générale. En revanche, cette même conséquence permet aux Etats européens d'être beaucoup plus à l'abri d'une attaque conventionnelle de la part de l'U.R.S.S.

En conséquence, la divergence de vue entre les Etats-Unis et les principaux Etats européens au sujet de la stratégie nucléaire ne vient pas du fait que les Américains ont un point de vue avancé et les Européens un point de vue rétrograde dans le domaine stratégique, mais se fonde sur une divergence objective des intérêts américains et européens relatifs à leur sécurité respective. De plus, la prolifération des armes nucléaires n'est pas la conséquence de la mauvaise volonté ou du retard des connaissances de ceux qui tentent de s'édifier une propre force nucléaire, mais est une conséquence objective de l'équilibre mondial actuel. Dans cet équilibre le maintien de la sécurité de l'Union Soviétique et des Etats-Unis peut comporter — et a généralement comporté jusqu'à maintenant — des guérillas ou des guerres locales (fussent-elles conventionnelles) dans les autres parties du monde, où la force de dissuasion nucléaire n'est pas immédiatement en jeu. Aussi les Etats qui veulent éviter dans leur zone un danger de guerre, même locale et de type conventionnel, sont contraints de se doter d'armes nucléaires propres, qui agissent — directement ou indirectement — comme force de dissuasion nucléaire devant n'importe quelle attaque ennemie.

Il est vraiment extraordinaire que, en face d'une situation

aussi complexe et grave, dans laquelle sont en jeu et dans une certaine mesure en conflit les intérêts vitaux des Etats-Unis et des pays de l'Europe occidentale, Kraft qualifie la préoccupation des Etats européens quant au contrôle des armes nucléaires comme « confinant à la névrose » et en vienne à penser que les Européens doivent aller à l'école de la planification nucléaire en Amérique pour commencer à comprendre ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire. Cette position qui, sous diverses formes et plus ou moins atténuée, est aujourd'hui notablement répandue, ne devient compréhensible que si on l'interprète comme le reflet idéologique de la tentative de maintenir le *leadership* américain sur l'Europe occidentale, même dans un moment où la situation de pouvoir internationale tend à rendre divergents les intérêts américains et européens. Il est clair en effet que, dans la situation actuelle, le maintien d'un complet *leadership* américain sur l'Europe occidentale (qui, en termes réalistes, signifierait la prépondérance des intérêts américains sur ceux des Etats européens) devient quelque chose de beaucoup plus acceptable et justifiable, si on le revêt de raisons de nature simplement technique. L'idée selon laquelle c'est pour des raisons techniques inhérentes aux armements et à la stratégie nucléaire que les Etats-Unis doivent avoir le monopole de telles armes et les Etats européens s'occuper seulement de la défense conventionnelle, est une façon efficace de se mettre le cœur en paix aussi bien pour les gouvernants américains — qui doivent présenter leur *leadership* sur l'Europe occidentale comme justifié et démocratique — que pour les classes politiques et les populations des Etats européens désormais habituées à confier de façon commode leur sécurité aux généreux amis américains.

La conception selon laquelle les problèmes de la stratégie nucléaire seraient de nature essentiellement technologique n'est qu'un aspect secondaire de cet abondant ensemble de représentations idéologiques dont est entouré le "grand dessein" du défunt président Kennedy. Ce "grand dessein" qui en fait représente la tentative des Etats-Unis pour préserver leur *leadership* sur les Etats de l'Europe occidentale malgré la nouvelle situation internationale, a son centre idéologique dans l'idée de l'"Association atlantique". Cette expression n'indique rien de réel, n'implique aucun projet d'institutions communes aux Etats-Unis et aux pays de l'Europe occidentale, et moins encore celui d'une impossible unité étatique entre eux. Elle a la seule fonction de rappeler l'idée de l'unité d'association en référence à l'Amérique et à l'Europe. Ne correspondant et ne pouvant correspondre à aucune institution concrète, l'idée de l'unité d'association recouvre la seule unité possible dans l'état actuel des

rapports de puissance: celle fondée sur le *leadership* américain. Naturellement, malgré le "grand dessein" et l'idée de l'"Association atlantique" les Américains ne sont pas parvenus à convraincre les gouvernements des principaux Etats de l'Europe occidentale à accepter de se concentrer uniquement sur les forces conventionnelles. Cette relative divergence d'intérêts était effective et ne pouvait que se manifester. La Grande-Bretagne n'a pas abandonné la politique de l'arme nucléaire indépendante, et la France s'est mise à construire sa propre "force de frappe". Les Etats-Unis ont dû se replier sur le projet ambigu de la force dite multilatérale, qui n'a trouvé jusqu'à maintenant un important soutien que de la part de l'Allemagne: l'unique grand Etat européen qui ne soit déjà en train de développer une force nucléaire propre, et qui espère pouvoir commencer précisément sous la couverture de la force multilatérale.

Ce qui a été dit jusqu'à maintenant ne doit pas faire penser à une propension de celui qui écrit pour les tentatives de la France ou d'autres Etats européens de construire ou de maintenir une force nucléaire propre, et contre la politique étrangère américaine. Analysant certains points du livre de Kraft, j'ai nécessairement considéré avant tout l'aspect idéologique de la politique étrangère américaine en relation avec les problèmes de la stratégie nucléaire. Mais des aspects idéologiques tout aussi importants peuvent apparaître, à la faveur d'une analyse même fort brève, dans la position des principaux Etats nationaux européens, et surtout dans celle de la France. En premier lieu, aucun Etat européen — y compris la France — n'a la possibilité de constituer à lui seul sa propre arme nucléaire autonome, suffisante pour détourner sans aucune aide l'Union Soviétique d'une attaque éventuelle. En réalité la défense des Etats de l'Europe occidentale repose encore, en dernière analyse et avant tout, sur la force américaine. Toute force atomique particulière à n'importe quel Etat européen a un pouvoir de dissuasion que nous pourrions définir comme parasitaire, dans la mesure où il se fonde sur l'idée que l'emploi des armes atomiques de la part d'un Etat européen conduirait immédiatement à un conflit généralisé (et donc à l'intervention nucléaire américaine). Ainsi, une force atomique française, ou d'un autre Etat national de l'Europe occidentale, exerce un pouvoir d'intimidation effectif dans la mesure où elle évoque la force nucléaire des Etats-Unis; et elle a en fait la possibilité de l'évoquer, dans la mesure où elle peut transformer une attaque soviétique conventionnelle en guerre nucléaire (et donc en une guerre générale, à cause de la nécessité même qu'a chacune des deux superpuissances mondiales de prévenir l'attaque nucléaire de l'autre, ou encore parce qu'il est

de l'intérêt vital des Etats-Unis, dans n'importe quelle situation internationale, que l'Europe occidentale tout entière ne tombe pas aux mains des Soviétiques).

Cela veut dire que la "force de frappe", de même que n'importe quelle force nucléaire nationale d'un Etat européen, ne trouve pas son efficacité en elle-même mais dans une sorte de chantage exercé envers les Etats-Unis, et auquel ces derniers ne peuvent se soustraire. Il en résulte que les mythes et les représentations idéologiques concernant la force, ou les devoirs, ou les missions "nationales" qui existent encore aujourd'hui (sous des colorations diverses) dans des Etats comme la France ou la Grande-Bretagne ne sont pas moins arbitraires et privés de fondement que le "grand dessein" ou l'idée de l'"Association atlantique". Par exemple, le mythe gaulliste de la grandeur de la France et de la puissance française partout dans le monde est en substance privé de fondement dans la mesure où il ne repose pas sur une réelle et assez importante puissance internationale de la France. Il s'agit d'une représentation idéologique qui a la seule fonction de faire considérer comme réellement "française" et autonome une force de dissuasion parasitaire de celle des Etats-Unis, ou de faire considérer de même comme "nationale" et "française" ce tant de puissance que le gouvernement français, de façon tout aussi parasitaire, retire de l'unité de fait de l'économie européenne.

m. s.

U. Alfassio-Grimaldi, I. Bertoni, *I giovani degli anni sessanta*, Bari, Laterza, 1964, pp. 388.

Ugoberto Alfassio-Grimaldi et Italo Bertoni ont effectué en 1953 une enquête auprès des élèves des écoles secondaires de Pavie et de Voghera. Ils l'ont effectuée de nouveau dix ans plus tard. Le volume dont nous parlons expose les résultats de ces enquêtes, les compare et les analyse. Cela suffit déjà à montrer qu'il ne s'agit pas d'un pur et simple sondage mais d'une véritable recherche sur la situation des jeunes, pour laquelle on a utilisé, entre autres, la technique des sondages.

Dans ce compte-rendu nous voudrions signaler au lecteur les résultats qui présentent le plus grand intérêt politique, tout en observant que le regard en profondeur que ces résultats permet-

tent de jeter sur les rapports qui existent entre les jeunes et la politique prouve l'acuité et le sérieux de cette recherche, qui s'étend bien au-delà du domaine politique, jusqu'à englober tous les aspects importants du problème des jeunes.

Dans le IXe chapitre, intitulé *La guerre et le problème de l'Europe,* les auteurs rapportent et analysent les données qu'ils ont tirées des réponses aux groupes de questions concernant les problèmes suivants: *La guerre est-elle un phénomène inévitable dans l'histoire des peuples? Quels remèdes proposeriez-vous pour éliminer la guerre? Croyez-vous qu'une fédération européenne soit possible et utile? Quel est votre avis à propos du Marché commun européen? Que pensez-vous du récent rapprochement France-Allemagne occidentale? Que pensez-vous de la crise du colonialisme?* Nous ne pouvons pas examiner ici tous les éléments recueillis à cet égard, toutefois nous voulons en mettre quelques-uns en évidence. En 1953 56,8% retenaient que la guerre est inévitable, 28,6% pensaient qu'elle pouvait être évitée, 7,3% n'en savaient rien et 7,3% ont donné des réponses variées. En 1963 le premier groupe est descendu à 45,8% alors que le second a atteint 32,6%, 8,7% ne savaient que répondre, 12,9% ont donné des réponses variées.

Il s'agit là d'un progrès encourageant surtout si l'on pense que, une fois disparue, ou presque, l'illusion que la paix perpétuelle peut être obtenue grâce au libéralisme international, ou à l'extension à tous les peuples de la démocratie, ou du socialisme, ni la culture dominante ni à plus forte raison l'école, ne font rien pour parvenir à l'idée de la paix et de la voie à suivre pour l'établir, et pour l'apprendre, alors qu'elles continuent à exalter les combattants et à présenter la guerre comme un fait permanent de l'histoire des hommes. Dans ces conditions, le fait que le nombre de ceux qui refusent de croire que la guerre est un phénomène inévitable a augmenté peut être considéré comme un symptôme d'une évolution des choses qui s'impose d'elle-même aux jeunes gens en dehors du cadre scolaire et même, si l'on y pense bien, en dehors du cadre même de l'Etat et de la politique normale, lequel répète mécaniquement la rhétorique et les rites du militarisme traditionnel.

Ce groupe de questions concerne également la fédération européenne. En 1953, 34,6% des jeunes gens la considéraient comme *possible et utile,* en 1963 leur nombre a atteint 66,3%. Toujours à ces deux dates, 2,4% et 2,8% des jeunes, respectivement, la considéraient comme *possible mais nocive;* 27% puis 13,6% comme *utile mais impossible;* 2,2% puis 0,5% comme *impossible et nocive;* 7% puis 2,6% n'ont pas compris la question; 26,8% puis 10% n'ont pas su quoi répondre et en 1963 seulement 4,1% ont donné des réponses variées.

L'observation précédente vaut également à cet égard. L'école, quelques personnes mises à part, ne fait rien à ce sujet. Il ne s'agit évidemment pas de faire de la propagande pour une fin politique, mais d'en finir avec l'éducation nationaliste. Il est nationaliste, c'est-à-dire politique, et politiquement rétrograde d'enseigner l'histoire "éthico-politique", l'histoire de la littérature, l'histoire de l'art, et même dans une certaine mesure l'histoire de la philosophie (en particulier en ce qui concerne le XIXe siècle) dans le cadre italien, comme si le cadre italien, pour une période allant en fait de l'origine de Rome à nos jours, mais théoriquement infinie, du moins à l'égard de l'avenir, était un cadre autonome de déroulement de l'histoire générale et des histoires particulières. Cette déformation nationaliste de la seule histoire théoriquement valable, à savoir de l'histoire universelle, non seulement renverse l'échelle des valeurs du noyau essentiel de la culture moderne et déforme les faits, mais mutile l'information même en l'emprisonnant dans un cadre, le cadre national, qui ne correspond pas du tout à celui dans lequel se déroule la vie sociale morale et intellectuelle.

Mais les jeunes sortent tout seuls de ce cadre, ce qui est encore un symptôme d'une évolution des choses qui s'impose désormais d'elle-même. De 1953 à 1963 le nombre de ceux qui considèrent la fédération européenne comme utile et possible a pratiquement doublé alors que le nombre de ceux qui ne sont pas au courant, qui n'y comprennent rien ou qui la considèrent comme impossible ou nocive ou les deux à la fois, a diminué de plus de moitié. Et ces chiffres ne suffisent pas pour illustrer le sens de cette conviction. L'ensemble de l'enquête permet aux auteurs de conclure que la génération de 1963 est la première à ne pas se présenter sous le grand pavois d'un "idéal fort". Ceci constitue un bien, dans la mesure où cet "idéal fort" est constitué par le nationalisme et par l'impérialisme. Mais c'est un mal dans la mesure où cette décadence intéresse également l'idéal social de caractère positif au profit exclusif de buts purement égoïstes. Les jeunes de 1963 sont, selon les auteurs de l'enquête, les jeunes des trois *m* (ce qui est intraduisible en français mais qui signifie: un métier, en italien *mestiere,* une voiture, en italien *macchina,* une femme, en italien *moglie*). Ce repliement vers le "particulier" affecte rudement les partis, dans lesquels les jeunes n'ont pas confiance, comme l'enquête le démontre, et il serait global, si les opinions favorables à la fédération européenne n'avaient pas doublé.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer à quel point cette tendance valorise l'idée fédéraliste européenne qui se trouve être la seule parmi les idées sociales qui soit non seulement stable, mais même de plus en plus importante. Il est peut-être utile de faire, au contraire, une autre considération. Dans l'état actuel des faits, cet idéal n'est pas encore assez fort pour donner aux jeunes gens un rôle qui ne soit pas simplement celui de leur insertion individuelle et conformiste au sein de la société telle qu'elle est. Mais cela ne dépend-il pas du fait que le problème européen est encore considéré, outre que par les partis, par presque toute la culture engagée, comme un problème traditionnel de politique étrangère à réserver aux gouvernements, aux diplomates et aux experts et duquel la population devrait être, comme elle l'est d'ailleurs, exclue? Les jeunes gens peuvent effectuer leur choix national d'un parti, ce qui les intéresse de moins en moins, ils ne peuvent pas choisir (ce qui les passionnerait) entre le fédéralisme et le nationalisme, entre les Etats-Unis d'Europe et la souveraineté absolue des vieux Etats, parce qu'aucune force politique, suffisamment forte pour donner du poids à ce choix, ne le leur présente — bien entendu à eux ainsi qu'à la population dans son ensemble — comme un choix qui doit être fait par tous les citoyens.

Admettre que l'on puisse choisir entre l'italianité (politique, juridique et idéologique) que nous a légué le siècle dernier et la possibilité de devenir Européens, aussi librement que l'on peut choisir entre le libéralisme, le socialisme etc.... (le libéralisme, le socialisme, etc... au niveau national, bien entendu, mais pas du tout au niveau européen) est encore scandaleux. Mais il n'est pas hasardé de supposer que tel est le pas que la culture sérieuse doit faire si elle veut assumer ses responsabilités à l'égard des jeunes. Tant que les choix qui engagent personnellement tous les citoyens se limiteront au domaine national, domaine dans lequel on ne peut pas obtenir de modifications politiques et sociales de caractère substantiel, les jeunes se désintéresseront fatalement de la politique. Mais leur situation morale serait bien différente si on les mettait en condition de savoir qu'il ne s'agit pas seulement de comprendre le problème européen mais aussi de l'affronter et de se battre.

* * *

Après avoir exposé sommairement les résultats de l'enquête de Grimaldi et Bertoni qui présentent le plus grand intérêt politique, nous voudrions en profiter pour mettre au point un grave problème concernant le Mouvement Fédéraliste Européen. En

voici le point de départ. Entre 1953 et 1963, alors que le nombre des étudiants favorables à la fédération européenne doublait (on peut penser, compte tenu d'autres sondages, que cela s'est produit sur tout le territoire des Six), le nombre des jeunes adhérents au M.F.E. non seulement n'a pas doublé mais est resté stationnaire ou même a diminué, sauf dans quelques régions.

Cela prouve qu'en France et en Italie, là où le M.F.E. est le seul (ou du moins le plus représentatif) mouvement fédéraliste (mais la situation n'est pas différente en Allemagne avec Europa Union etc....) l'organisation du fédéralisme militant, après la transformation supranationale de ses structures, n'a pas encore découvert les instruments et les formules permettant de recruter et d'encadrer de façon efficace les jeunes. Ce fait est très grave. Le M.F.E., n'ayant aucune fonction de gouvernement ou d'opposition au niveau national et ne pouvant par conséquent pas avoir beaucoup de personnes âgées parmi ses dirigeants et ses animateurs, ne peut devenir une organisation forte que s'il réussit à rallier presque tous les jeunes virtuellement disponibles.

D'autre part, il ne peut recruter ces jeunes que s'il arrive à être présent avec ses organisations locales, dans leur milieu au moment même où se forme et se stabilise, pour la première fois, leur conception de la politique et de la société. Si le M.F.E. n'est pas là au moment opportun, d'un côté le jeune homme subira la conception nationale de l'Etat et de la communauté (l'école et la société lui présentant l'Etat national comme la seule forme civile de la coexistence humaine, comme si l'Etat multinational du passé était une anomalie historique et comme s'il n'était pas possible de réaliser des expériences modernes et démocratiques, c'est-à-dire fédéralistes, d'Etat multinational), et d'autre part il finira par choisir, à l'exclusion du fédéralisme, l'une des conceptions politiques correspondant aux formes déjà développées au point de vue historique et qui, consolidées et diffusées par le *status* des traditions, sont portées de mille façons théoriques et pratiques à la connaissance des jeunes, même si leurs organisations ne sont pas matériellement présentes dans le monde des jeunes.

C'est pourquoi, si le M.F.E. néglige ce moment, il ne se trouvera plus en face de la tâche normale de convaincre, mais en face de celle, exceptionelle, de convertir, ce qui ne lui permettra certainement pas de recruter un nombre suffisant de personnes. Faire en sorte qu'un jeune homme qui a embrassé le socialisme, le libéralisme, etc..., le remplace par le fédéralisme, ou tout au moins qu'il mette le fédéralisme au premier plan et

sa première foi politique au second plan, c'est difficile, mais il est encore plus difficile de le faire passer du cadre national au cadre européen, de la vision nationale à la vision supranationale de l'histoire, de l'Etat et de la société, c'est-à-dire du nationalisme même inerte, au fédéralisme militant. C'est plus difficile parce que le nationalisme est l'idéologie de l'Etat dans lequel nous vivons, donc d'une organisation que, normalement, le citoyen subit sans aucune possibilité, même seulement idéale, de choisir ou de refuser, presque de la même façon qu'il subit sa naissance, sa vie et sa mort, tandis que le libéralisme, le socialisme et ainsi de suite ne sont que des idéologies de partis, c'est-à-dire des organisations entre lesquelles le citoyen est continuellement appelé a choisir.

Le fait que le nombre des jeunes gens favorables à la fédération européenne ait doublé au cours des dix dernières années (mais combien d'entre eux savent vraiment ce que c'est que le fédéralisme?) donne au M.F.E. la possibilité de devenir fort, mais à lui seul il ne suffit pas. Faute d'une conscience théorique du fédéralisme et de son contraire, c'est-à-dire la nationalité exclusive, conscience qui ne peut se développer qu'à travers la participation à la lutte du M.F.E. contre la souveraineté absolue de l'Etat, ces jeunes, tout en se tournant vers l'Europe, n'arrivent pas à sortir politiquement et culturellement du cadre national considéré comme exclusif. Et de cette sorte, pris entre deux poussées égales et opposées, un nationalisme dépotentialisé, en raison du déclin de la souveraineté des Etats européens, d'une part, et un fédéralisme encore inconscient, de l'autre, ils finissent par être immobilisés.

Telle est en réalité la situation de presque tous les jeunes, même de ceux qui ont adhéré superficiellement et temporairement à une organisation européiste quelconque de leur nation. Seul le M.F.E., à condition, bien entendu, qu'il cesse de faire la sourde oreille, peut les tirer de ce marasme parce que, en raison de sa structure supranationale, il est le seul à pratiquer le fédéralisme à travers des faits et non pas seulement à travers des mots. Du reste, grâce à quelques jeunes gens qui, au milieu de toute sorte de difficultés sont en train de tenter de fonder une véritable organisation de jeunes au sein du M.F.E., le problème est désormais sur le tapis, et il serait criminel que la majorité se refuse d'aider, par tous les moyens possibles, ces jeunes gens capables et responsables, ou pis encore qu'elle leur mette des bâtons dans les roues, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant.

m. a.

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 - Scuola Tipografica Figli della Provvidenza - Milano - Spedizione in abbonamento postale - Gruppo IV.